

# À l'avant-garde

RAPPORT ANNUEL 2005-2006 COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

## UNE CAPITALE SYMBOLIQUE

*« ... quelque chose qui représentera d'une certaine façon tout ce qu'il y a de plus noble dans l'idéalisme de la nation et quelque chose que ceux qui sont à l'extérieur de nos frontières et que les générations à venir reconnaîtront comme une expression, à un certain degré, de l'âme du Canada d'aujourd'hui. » [traduction]*

– LE PREMIER MINISTRE WILLIAM LYON MACKENZIE KING, EN 1928

## **POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

### **COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**

40, rue Elgin, pièce 202  
Ottawa, Canada K1P 1C7  
613-239-5555 Ligne sans frais : 1-800-704-8227  
[www.capitaleducanada.gc.ca](http://www.capitaleducanada.gc.ca)

### **INFOCENTRE DE LA CAPITALE**

90, rue Wellington  
613-239-5000 Ligne sans frais : 1-800-465-1867  
Télécopieur : 613-239-5063  
Courriel : [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca)

### **RÉSERVATIONS DE GROUPE**

613-239-5100 Ligne sans frais : 1-800-461-8020  
Télécopieur (visites et itinéraires) : 613-239-5758  
Courriel : [reservat@ncc-ccn.ca](mailto:reservat@ncc-ccn.ca)

### **CENTRE DES BÉNÉVOLES**

Renseignements généraux : 613-239-5373  
Télécopieur : 613-239-5133  
Courriel : [volunteer\\_benevoles@ncc-ccn.ca](mailto:volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca)  
[www.capitaleducanada.gc.ca/volunteers\\_benevoles](http://www.capitaleducanada.gc.ca/volunteers_benevoles)

### **BIBLIOTHÈQUE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**

Bibliothécaire : 613-239-5123  
Télécopieur : 613-239-5179

# À l'avant-garde

RAPPORT ANNUEL 2005-2006

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 2005, la Commission de la capitale nationale (CCN) a eu l'honneur d'accueillir l'Alliance des capitales, association de chefs de file en matière de planification urbaine et de programmation qui représentent certaines des grandes capitales de la planète. Nos collègues de Washington, de Paris et d'autres sièges de gouvernement sont venus ici afin d'échanger information et expériences, et de constater les réalisations que nous avons accomplies dans la capitale du Canada au cours du dernier siècle. Leur admiration nous a utilement rappelé que, pendant plus de 100 ans, des Canadiens ont constamment été à l'avant-garde dans le domaine de l'aménagement de capitales.

Dans les années 1950, la CCN a collaboré avec Jacques Gréber, pionnier de l'urbanisme, pour jeter les bases d'une capitale qui symboliserait le pays. Gréber a, entre autres idées révolutionnaires, préconisé la création de notre extraordinaire réseau de parcs, de promenades et d'espaces verts. Trois décennies plus tard, le Parlement a confié à la CCN un nouveau mandat : la présentation de programmes dotés d'une signification nationale dans la région de la capitale du Canada. La société d'État a réagi en lançant des festivals nationaux, en aménageant un réseau de sentiers récréatifs, en créant des éléments d'interprétation à la grandeur de la région et en concevant un parcours d'honneur primé. En 2006, la CCN se prépare à réexaminer son mandat de concert avec le Parlement et à poser les jalons de la prochaine période d'activité.

La société d'État est fière de certaines réalisations de 2005-2006, surtout dans le domaine de la planification, où sa vision à long terme prend vie et forme. Grâce à l'achèvement d'une nouvelle version du *Plan directeur du parc de la Gatineau*, elle dispose maintenant de lignes directrices actualisées qui lui permettront d'assurer un équilibre meilleur et plus durable entre les loisirs et la conservation dans ce parc extrêmement important. En outre, les travaux se sont poursuivis relativement au Plan directeur des terrains urbains de la capitale (en particulier au sujet du Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada, qui englobe les plaines LeBreton ainsi que les îles et la berge québécoise de la rivière des Outaouais). Enfin, la CCN a terminé une vision de la programmation garantissant que les terres publiques seront employées d'une manière enrichissante et propice à la participation de la population canadienne et à la diffusion de thèmes d'envergure nationale.

La CCN collabore avec des partenaires fédéraux et municipaux. En 2006, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est devenu l'intermédiaire hiérarchique entre elle et le Parlement. La société d'État a continué de se réunir avec les administrations municipales dans le contexte du Comité tripartite de planification de la capitale nationale. Il s'agit d'un mécanisme essentiel pour l'examen d'orientations et d'enjeux communs relatifs à la région, notamment dans le secteur du transport durable.

Rien de tout cela n'aurait été accompli sans l'appui d'une organisation de haut calibre et d'employés dévoués. En 2005, la CCN a pu s'enorgueillir d'être désignée l'un des cent meilleurs employés du Canada. Cet honneur souligne l'importance que nous accordons aux systèmes et aux méthodes qui soutiennent les personnes compétentes et chevronnées qui réalisent nos programmes. Il rejaillit sur tout le monde à la société d'État.

L'édification d'une grande capitale ne s'effectue pas du jour au lendemain. Surtout au Canada, la transformation d'une petite ville industrielle peu développée en symbole culturel du pays a pris — et continuera de prendre — de nombreuses années. Depuis 1992, j'ai eu le privilège de diriger la CCN au cours de la plus récente phase de la création de la capitale. À l'approche de la fin de mon mandat, je suis fier d'avoir contribué à l'évolution de l'organisme et de la région de la capitale du Canada. Beaucoup a été accompli et bien des choses restent à faire. La CCN a vu le jour afin de bâtir une capitale pour les générations futures de Canadiens. Elle continuera de construire, d'inspirer et d'innover en leur nom.

Le président,



Marcel Beaudry



## MESSAGE DE LA VICE-PRÉSIDENTE ADMINISTRATIVE ET CHEF DES OPÉRATIONS

La CCN est un organisme aux profondes racines. Depuis la création de la Commission d'amélioration d'Ottawa en 1899, la société d'État a continuellement évolué et s'est constamment adaptée aux nouvelles exigences et conditions. Cela a été le cas au cours des dernières années tout comme à n'importe quelle autre période de son histoire.

Le dernier exercice a été une étape mémorable à bien des égards. La CCN a, en particulier, accompli d'importants progrès pour ce qui est du retour des plaines LeBreton à une vie active. Jugée difficilement réalisable il y a quelques années à peine, la décontamination de la terre s'est poursuivie. Les premières parcelles de terrain ont été vendues, et l'édification d'une nouvelle collectivité durable est sur le point de s'amorcer. Les normes relatives au boulevard de la Confédération ont été appliquées sur de nouveaux tronçons, le long de la promenade Sussex jusqu'à Rideau Hall. Dans le contexte de la reconstruction des ponts Bytown par la Ville d'Ottawa, la CCN en a profité pour introduire des éléments de design qui évoquent la capitale. Par ailleurs, la CCN a animé le boulevard grâce à de grands panneaux d'interprétation de grande qualité qui présentent aux visiteurs des aspects de la vie et des activités d'institutions nationales situées dans le centre de la capitale. Sur la colline du Parlement, le nouveau spectacle son et lumière a donné l'occasion de mettre un nouvel éclairage sur la diversité culturelle du Canada. Le public y a assisté en nombre record.

Au chapitre du patrimoine, un nouveau financement à long terme a été approuvé pour les résidences officielles. La CCN s'est alors immédiatement lancée dans d'urgents projets axés sur la santé et la sécurité. Les premiers travaux comportaient des éléments aussi fondamentaux que la pose de toits neufs, la stabilisation de la maçonnerie et l'installation de nouveaux systèmes de sécurité contre les incendies. Ce n'est toutefois que le début d'un long programme soigneusement élaboré qui assurera la viabilité des résidences officielles comme maisons des plus hauts dignitaires du Canada et lieux pour la tenue de cérémonies publiques.

En 2006, la CCN s'est approchée d'un autre point tournant. Au cours du dernier demi-siècle, elle a bénéficié du leadership de neuf personnes extraordinaires. Dernier en date, Marcel Beaudry a offert vision et savoir-faire durant une période aux nombreuses épreuves douloureuses. Pendant ses quatorze ans à la barre, le président a gardé espoir. Il a protégé les biens de la capitale que lui ont légués les générations antérieures, tout en contribuant imagination et courage à la création d'une capitale nationale qui suscite la fierté des Canadiens. À l'aube de la prochaine phase de nos travaux avec une nouvelle direction, nous rendons hommage à Marcel Beaudry et le remercions pour son engagement inébranlable envers le Canada et sa capitale.

La vice-présidente administrative  
et chef des opérations,



Micheline Dubé



# Table des matières

ii	Message du président : À l'avant-garde
iii	Message de la vice-présidente administrative et chef des opérations
1	Faits saillants de l'année
3	À propos de la CCN : Pionnière de l'aménagement de la capitale
9	Régie : Au devant de la vague
17	Récapitulation de l'année : Le leadership à l'œuvre
19	Secteur I : Animation et promotion de la capitale
26	Secteur II : Planification, design et utilisation du sol
31	Secteur III : Gestion des biens immobiliers
40	Secteur IV : Services généraux
45	Rapport de gestion : Innover
57	États financiers : 2005-2006
	<b>Annexes</b>
74	Annexe I : Conseil d'administration et comités de la CCN
78	Annexe II : Partenaires et commanditaires
80	Glossaire

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

### RENDEZ-VOUS DE L'ALLIANCE DES CAPITALES DE 2005

La CCN a accueilli, pour un échange d'idées et de savoir-faire, des chefs de file de l'aménagement et de la programmation de sept grandes capitales de la planète. Très impressionnés par ce qu'ils ont découvert ici, les délégués sont repartis en déclarant que la région de la capitale du Canada constituait un modèle pour leur propre ville. Patricia Gallagher, déléguée américaine à la conférence, a affirmé : « Nous travaillerons très fort et mettrons à profit nombre de ces leçons lors de la réalisation d'un nouveau programme, baptisé Open Space, pour Washington. »

### LES COULISSES DE LA CAPITALE

La CCN a recruté des partenaires fédéraux pour la mise en œuvre d'un projet majeur d'interprétation sur le boulevard de la Confédération. Neuf institutions nationales, dont la Monnaie royale canadienne, ont collaboré à la conception de 15 grandes plaques de bronze. Installées sur le boulevard de la Confédération, celles-ci présentent aux passants l'architecture et les personnalités de la capitale, tout en renseignant sur la fonction et l'importance des institutions qui définissent la vie canadienne.

### CÉLÉBRATION DE LA VICTOIRE

En 2005, 60 ans après le rétablissement de la paix, l'heure a été au retour en arrière pour la population canadienne. De concert avec Anciens Combattants Canada et le Musée canadien de la guerre, la CCN a intégré le thème du souvenir dans son programme annuel, notamment par des bannières pittoresques, un mur de glace commémoratif lors du Bal de Neige, un programme de la fête du Canada qui a rendu hommage aux anciens combattants, et une exposition estivale en plein air d'énormes photos en noir et blanc, témoignages de la jubilation des Canadiens d'un océan à l'autre lors des célébrations de la victoire en 1945.

### PLANIFICATION DE L'AVENIR

Petit à petit, la CCN continue d'édifier un cadre intégré de planification pour la capitale de demain. Sa plus récente réalisation est l'achèvement du *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada*, qui régira la transformation du cœur de la capitale au cours des 20 prochaines années. La restauration de la vocation publique des îles de la rivière des Outaouais et de la chute des Chaudières constitue un volet fascinant de ce document. La CCN a aussi terminé la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*, laquelle donnera une plus grande place à la conservation dans les années à venir.

### UN LIEU POUR CÉLÉBRER LE CANADA, VIVRE ET TRAVAILLER

Une étape majeure a été franchie pour les plaines LeBreton. La CCN a négocié l'aménagement de la phase I et vendu au secteur privé la première parcelle de 4,3 hectares. Les travaux de construction des 800 premières unités d'habitation de cette collectivité durable ultramoderne ont débuté au printemps 2006.

### VERS LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Pour protéger sa viabilité dans un contexte où les coûts sont en hausse, la CCN a entrepris de réduire ses coûts d'exploitation de 5 p. 100 sur trois ans. Grâce à cette initiative, elle a éclairci ses priorités, ce qui a entraîné l'annulation de certains programmes. La société d'État disposera ainsi d'une organisation plus légère et plus serrée, tout en étant davantage préparée à relever les défis de l'avenir.

## PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION SUR 5 ANS

Pour les exercices se terminant le 31 mars

### PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

	2006	2005	2004	2003	2002
	Redressé				
<b>Financement d'exploitation</b>					
Crédits parlementaires liés aux dépenses d'exploitation	70 195	68 404	67 936	66 374	65 653
Produits d'exploitation	51 675	33 429	32 580	35 044	34 607
	<b>121 870</b>	<b>101 833</b>	<b>100 516</b>	<b>101 418</b>	<b>100 260</b>
<b>Financement des immobilisations</b>					
Crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations*	22 898	33 263	46 441	58 295	36 234
Virement du Fonds d'acquisition et d'aliénation au programme d'immobilisations	5 589	7 366	13 964	5 666	992
	<b>28 487</b>	<b>40 629</b>	<b>60 405</b>	<b>63 961</b>	<b>37 226</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	125 585	133 679	116 417	114 016	105 184
<b>Immobilisations</b>					
Terrains	267 161	285 716	305 964	276 885	243 276
Immeubles et infrastructures (net de l'amortissement)	237 493	249 099	248 346	219 480	215 978
Acquisition et amélioration des immobilisations	19 424	35 438	64 023	26 916	35 425
<b>Projets d'immobilisations importants</b>					
Réaménagement des plaines LeBreton	7 022	24 697	25 787	20 767	2 143
Résidences officielles	2 530	568	5 352	7 257	5 744
Acquisition de biens immobiliers	–	–	36 112	–	10 833
Reconstruction du pont Champlain	–	–	250	3 500	9 520
<b>Fonds d'acquisition et d'aliénation</b>	43 655	19 130	21 308	33 170	32 999
<b>Avoir du Canada</b>	600 206	598 617	596 256	564 963	518 903

### PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS D'EXPLOITATION

	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Nombre d'employés</b>	437	453	452	458	431
<b>Nombre de visiteurs aux programmes vedettes de la CCN (estimations**)</b>					
Bal de Neige	600 000	800 000	616 000	656 000	656 000
Fête du Canada	303 000	303 000	303 000	291 000	291 000
Cérémonie d'illumination — Lumières de Noël	10 000	10 000	10 000	6 000	7 000
Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement	227 000	158 000	133 000	146 000	***

\* Y compris le financement pour des projets spéciaux

\*\* Selon des données d'observation ou de sondage

\*\*\* Pas de spectacle son et lumière

# PIONNIÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE

Il y a plus de 100 ans, une expérience d'urbanisme a vu le jour au Canada quand le Parlement a décidé d'investir dans la création d'une capitale originale pour un nouveau genre de pays. Depuis 1899, les personnes qui se sont investies et les plans qu'elles ont créés ont ouvert de nouvelles avenues en matière d'urbanisme. En 2005-2006, la CCN a poursuivi ses innovations et ses réalisations.



## TISSER DES LIENS

*Quand l'Alliance des capitales s'est réunie dans la capitale du Canada en 2005, des spécialistes en planification urbaine et en programmation d'activités de certaines grandes capitales de la planète ont mis en commun leurs connaissances et leur savoir-faire en aménagement de capitales. En outre, cette rencontre a permis à des experts étrangers de découvrir les réalisations canadiennes des 100 dernières années à ce chapitre. Impressionnés, les visiteurs ont confirmé par leurs commentaires qu'aux yeux du monde entier, la CCN et les organismes qui l'ont précédée ont fait œuvre de pionniers en matière d'aménagement d'une capitale.*

### AMÉNAGER UNE CAPITALE POUR TOUS LES CANADIENS

Les travaux de la Commission de la capitale nationale (CCN) reposent sur l'idée que les Canadiens, à titre de citoyens d'un pays libre, prospère, pacifique et diversifié, méritent d'être représentés par une grande capitale. La société d'État a pour mandat précis d'aménager, de mettre en valeur et d'utiliser les terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada dans l'intérêt national. Elle a pour vision d'employer la capitale afin de susciter la fierté et de promouvoir l'unité dans ce pays aux multiples facettes. À cette fin, elle aménage la capitale comme un lieu de rencontre national; elle conçoit des programmes, notamment d'interprétation, pour diffuser des thèmes à saveur canadienne à la population; elle protège des trésors naturels et patrimoniaux de la région au nom des générations futures.

### PLANIFIER POUR HIER

La CCN a hérité le rôle de bâtisseur de capitale des organismes qui l'ont précédée et qui, dès 1899, ont commencé à transformer en capitale une petite ville industrielle. Les défis posés aux planificateurs de la capitale d'hier étaient énormes, car la ville était étouffée par des usines, des voies ferrées et un aménagement incontrôlé. Néanmoins, au cours des 107 dernières années, une planification à long terme songée et harmonieuse a porté fruits. Les plans directeurs se sont succédé au fil des ans, tirant parti des réalisations des documents antérieurs. Une tendance cohérente a graduellement émergé : elle prévoit de vastes parcs et espaces verts reliés par des kilomètres de promenades, de sentiers et un parcours d'honneur, une région parée de monuments et d'édifices patrimoniaux et animée par des programmes nationaux et des activités d'interprétation qui font connaître le Canada aux Canadiens et aux visiteurs d'ailleurs.

### PLANIFIER POUR DEMAIN

La tâche se poursuit. Les efforts du passé se sont surtout concentrés sur la création de grands systèmes : le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure, les réseaux de sentiers et de promenades, et un parcours d'honneur. Par contre, dans l'avenir immédiat, on mettra l'accent sur des zones précises du centre-ville, où des usines défigurent encore les berges de la capitale, des édifices patrimoniaux sont menacés et des rues cruciales pour l'identité historique et esthétique de la capitale éprouvent un urgent besoin de renouveau. Les plans actuels s'attaquent aux enjeux d'aujourd'hui, comme la nécessité de modes durables de transport public et la prise de mesures environnementales correctives et protectrices. En outre, le pays a changé et s'est diversifié énormément au cours du dernier siècle. De nouvelles idées s'imposent pour garantir que la capitale continue de représenter la population canadienne dans toute sa diversité, y compris la large gamme de communautés culturelles et ethniques et en fonction de sa distribution géographique.

## LE PLAN DE LA CAPITALE DU CANADA

Pour affronter les enjeux de l'heure, la CCN a publié, en 1999, un plan directeur intitulé *Plan de la capitale du Canada*, ainsi qu'un plan de mise en œuvre, *La capitale du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle* (anciennement connu sous le titre d'*Agenda 21 pour la capitale*). Ensemble, ces documents orienteront l'aménagement des terrains fédéraux de la région au cours des 50 prochaines années. Le *Plan de la capitale du Canada* tire parti des réalisations passées et s'attaque aux défis de l'avenir. Il vise notamment :

- à créer des quartiers dynamiques autour du centre-ville;
- à améliorer l'accès des gens aux berges de la rivière des Outaouais;
- à garantir la représentation, dans la capitale, de la population diversifiée du Canada;
- à résoudre, avec les municipalités, les enjeux d'une croissance rapide;
- à relever les défis naissants du XXI<sup>e</sup> siècle, comme la nécessité d'un développement durable.

## LOI

Le Parlement du Canada a créé la CCN par la *Loi sur la capitale nationale* (éditée en 1958 et modifiée en 1988). Ce texte l'a établie à titre de société d'État dotée de deux principaux objectifs :

- établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- organiser, parrainer et promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada portant sur l'organisation, la commandite ou la promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale du Canada, et à approuver la conception de bâtiments ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada.

## STATUT DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT

À titre de société d'État, la CCN est assujettie au cadre redditionnel prévu à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Du fait de ces dispositions, elle doit rendre des comptes au Parlement, mais elle dispose aussi de l'autonomie nécessaire pour orienter l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale; de la souplesse pour harmoniser ses plans avec ceux des administrations municipales de la région et des gouvernements fédéral et provinciaux; du pouvoir de conclure des ententes de partenariat pour atteindre ses objectifs. La CCN est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et est la seule société d'État à être régie par le *Règlement sur les marchés de l'État*.

## DE L'ALLIANCE DES CAPITALES

*« D'une certaine façon, une ville comme Ottawa semble être un parangon. Elle constitue, à mon avis, un modèle que d'autres villes voudraient émuler. Je suis venu à Ottawa et je crois qu'il s'agit de la plus belle ville dans laquelle j'ai séjourné. On y trouve tous les services de premier ordre dans un cadre très civilisé. [...] Et pourtant, nous étions dans le parc de la Gatineau hier, et des loups et des ours sont à notre porte. C'est très étonnant. »*

— DENNIS HARDY, MIDDLESEX UNIVERSITY, GRANDE-BRETAGNE

*La CCN est le plus grand propriétaire foncier de la région de la capitale du Canada. Elle détient plus de 470 kilomètres carrés de terrains, soit 10 p. 100 des terres de la région, dans l'Outaouais ontarien et québécois. Parmi ses biens se trouvent plus de 90 kilomètres de promenades panoramiques, plus de 170 kilomètres de sentiers récréatifs, plus de 2 100 hectares d'espaces verts urbains et 63 édifices patrimoniaux. De surcroît, la CCN possède ou gère plus de 36 000 hectares dans le parc de la Gatineau et plus de 21 000 hectares constituant la Ceinture de verdure.*

## **PRODUITS ET ACTIVITÉS**

### **SECTEUR I : ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE**

La CCN suscite la fierté et favorise l'unité en présentant aux visiteurs la capitale comme un lieu où ils peuvent faire connaissance avec le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada. Entre autres produits, on trouve des manifestations et des programmes publics (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), des programmes d'interprétation et des programmes destinés aux jeunes. La société d'État réalise aussi des campagnes nationales de marketing et de communication pour transmettre aux Canadiens des quatre coins du pays le message véhiculé par la capitale.

### **SECTEUR II : PLANIFICATION, DESIGN ET UTILISATION DU SOL**

La CCN oriente l'aménagement matériel et l'utilisation des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada, et planifie une mise en valeur qui convient au rôle et à l'importance de celle-ci. Entre autres produits, mentionnons des plans à long terme qui sont dotés d'une vision et de politiques qui orientent la propriété, l'usage et l'aménagement des terrains fédéraux de la région. On élabore également des plans de secteur et d'emplacement ainsi que des concepts et des lignes directrices d'aménagement de certaines parties de la capitale. Enfin, le secteur est responsable de l'examen et de l'approbation des demandes d'utilisation des terrains fédéraux de la région et des projets de design connexes.

### **SECTEUR III : GESTION DES BIENS IMMOBILIERS**

Au nom des générations actuelles et futures de Canadiens, la CCN gère et protège des biens matériels d'importance nationale, comme le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure, les résidences officielles, les terrains de la colline du Parlement et un vaste portefeuille de terrains et de parcs urbains. Le secteur est chargé de produire des recettes grâce à ces biens (par exemple, par des baux, l'aliénation de propriétés excédentaires et des initiatives d'aménagement), pour qu'elles s'ajoutent aux crédits parlementaires et appuient les travaux de la CCN.

### **SECTEUR IV : SERVICES GÉNÉRAUX**

La CCN favorise l'utilisation efficace et productive des ressources par la prestation centralisée de services. Ce secteur s'occupe notamment de planification d'entreprise et financière et publie des rapports connexes. Il propose des services liés à la technologie de l'information, aux finances et à l'approvisionnement. Enfin, il réalise des vérifications internes, gère les ressources humaines et accomplit des activités de recherche, d'administration et de communication.

## **STRUCTURE**

L'organigramme de la page suivante illustre les rapports entre la Commission (le conseil d'administration), ses comités (les comités de direction et les comités consultatifs), les cadres supérieurs et les divers secteurs. La société d'État compte environ 450 employés qui s'occupent de la planification, de l'édification, de la promotion et de l'utilisation significative de la région de la capitale du Canada.



## CONTEXTE GÉNÉRAL

La CCN conçoit ses programmes annuels à la lumière des défis et des possibilités qui surgissent au Canada et dans le monde. Dans l'ensemble, la force et la confiance ont été au rendez-vous en 2005-2006. Le Canada se trouve aujourd'hui à la tête du peloton mondial au chapitre de la croissance économique. Son niveau de scolarisation est le plus élevé du monde industriel, et les taux de criminalité diminuent régulièrement. En même temps, le pays s'adapte difficilement à la transformation et à la diversification sociales, à la croissance des villes et au vieillissement de sa population.

## LES TENDANCES AU CANADA ET DANS LE MONDE

La croissance économique mondiale s'est poursuivie l'an dernier, malgré le coût élevé de l'énergie et d'autres facteurs, comme la guerre en Irak, l'accroissement des exigences en matière de sécurité et la propagation de nouvelles maladies contagieuses. La force du dollar canadien a continué de ralentir l'expansion des secteurs manufacturier et touristique. Sur le plan des facteurs sociaux, la population canadienne vieillit, le taux de natalité baisse, et la croissance démographique dépend de plus en plus de l'immigration. En même temps, nos villes, où la plupart des Canadiens vivent, grandissent rapidement, et les administrations municipales doivent relever le défi de trouver les ressources (surtout pour les transports et les soins de santé) qui sont nécessaires au développement de l'infrastructure et des services en fonction de leur croissance.

## GOVERNEMENT FÉDÉRAL

Dans son budget de 2005, le gouvernement a lancé plusieurs initiatives, dont un examen des dépenses à l'échelle de l'administration, afin de renforcer la gestion financière et la reddition de comptes et de trouver les sommes susceptibles d'être réaffectées à des secteurs prioritaires. En outre, il a entrepris un examen de la régie des sociétés d'État, en vue de resserrer la surveillance et d'étudier les cadres de responsabilisation. Un changement de gouvernement, survenu au début de 2006, a engendré de nouvelles priorités et une certaine incertitude, mais l'accent sur la responsabilisation a persisté. Des modifications à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de nouveaux règlements imminents feront en sorte que la CCN réalise des activités inédites pour elle et engage des dépenses supplémentaires.

## RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA

Pendant des années, les marchés immobiliers d'Ottawa et de Gatineau ont atteint des records stimulés par la faiblesse des taux d'intérêt, ce qui a entraîné la hausse des taux d'occupation au chapitre de la location résidentielle. La CCN continue de consulter des municipalités ontariennes et québécoises pour garantir l'harmonisation de ses projets pour la capitale avec les plans municipaux en pleine évolution. La croissance urbaine rapide a exercé une pression sur le réseau de transport régional. Les municipalités doivent trouver du financement supplémentaire pour des initiatives liées à l'infrastructure et au transport en commun. Divers intervenants du domaine des transports collaborent avec la CCN à l'étude des enjeux de ce secteur.

# AU DEVANT DE LA VAGUE

La CCN est à l'avant-garde au chapitre de la bonne gouvernance. Surtout depuis l'achèvement d'une grande étude de la régie en 2000, elle s'efforce d'atteindre les plus hauts sommets sur les plans de la responsabilisation, de l'ouverture et de la transparence. À cette fin, la société d'État a procédé à de nombreux changements et a rempli, ou dépassé, les exigences gouvernementales. Elle continuera d'évoluer et de s'adapter au fur et à mesure de l'émergence de nouvelles conditions et exigences.



## LÉGITIMITÉ, TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION

La saine gestion publique est essentielle à l'instauration et au maintien de la confiance entre une société et ses parties prenantes. En février 2005, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a déposé un rapport intitulé *Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens — Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada*. Le document recommande 31 mesures visant à améliorer les pratiques de régie de ces organismes. Dans 28 domaines, la CCN a constaté que, conséquence de la réalisation des recommandations de sa propre étude de régie (2000), elle avait déjà rempli ou dépassé les nouvelles exigences fédérales en matière de responsabilisation, d'ouverture et de transparence. Les autres domaines nécessitent une modification législative ou des indications supplémentaires du gouvernement pour que leur mise en œuvre soit possible.

Par ailleurs, la société d'État a institué de nombreux mécanismes pour améliorer la transparence, notamment une assemblée générale annuelle publique à laquelle la population est conviée. Elle organise une rencontre annuelle de la Commission avec des groupes d'intérêts communautaires, des séances régulières d'information pour les médias et, pour toutes les grandes initiatives, des consultations publiques. De surcroît, la CCN préside le Comité tripartite de planification de la capitale nationale dont les maires d'Ottawa et de Gatineau font partie et au sein duquel des enjeux et des projets d'intérêt commun sont abordés. Au chapitre de la responsabilisation, la CCN possède un comité de vérification depuis 1981. En 2005, le président du Conseil du Trésor a demandé au président de mettre des dirigeants de sociétés et d'organismes d'État au courant des réussites de la CCN et des mesures novatrices qu'elle a instaurées afin d'accroître sa transparence envers la population.

La société d'État a de bonnes réalisations à son actif et elle continuera de s'améliorer dans les années à venir. En particulier, elle examinera régulièrement ses pratiques pour que celles-ci restent conformes à ses responsabilités clairement définies. Elle apportera des changements au besoin.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CCN est dirigée par une commission nationale qui est chargée de s'assurer que les ressources institutionnelles sont protégées et utilisées avec efficacité et efficience. La Commission se réunit à Ottawa plusieurs fois par année et se consulte encore plus fréquemment par téléconférence. En plus d'encadrer la société d'État et de lui donner une orientation stratégique, elle s'efforce de favoriser de bonnes relations avec d'autres gouvernements, les administrations municipales et le public, tout en surveillant et en évaluant le rendement et en présentant des rapports sur ce sujet. En outre, elle supervise les comités de direction et consultatifs et tient compte de leurs conseils. (*Voir la liste des comités et de leurs membres à l'annexe I.*) Chaque année, la Commission présente un résumé du plan d'entreprise, qui comprend les budgets de fonctionnement et d'immobilisations, et un rapport annuel au Parlement, afin de respecter les exigences en matière d'obligation de rendre des comptes au public. En 2005-2006, la Commission a continué de se concentrer sur l'examen et la réalisation d'améliorations dans les domaines du leadership et de la saine gestion publique.

## RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2005-2006

La Commission s'est réunie quatre fois au cours de l'exercice et a pris part à cinq téléconférences. Parmi ses réunions, mentionnons la cinquième assemblée générale publique de la société d'État. À une autre occasion, la Commission a consulté des groupes d'intérêts locaux. Par ailleurs, elle a approuvé le rapport annuel et le plan d'entreprise de la CCN, y compris les états financiers, des transactions immobilières d'importance et des conventions de bail. La Commission a également approuvé la délégation de pouvoirs aux termes de la *Loi sur la capitale nationale* et des règlements administratifs de la société d'État. Durant l'exercice, elle a aussi examiné et approuvé un certain nombre de plans, de stratégies et de rapports majeurs :

- le *Plan d'action environnemental* (mise à jour annuelle)
- le *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada* (2005)
- la vision pour la programmation et les activités publiques
- une piste pour l'élaboration d'un cadre de gestion intégrée du risque
- le *Plan directeur du parc de la Gatineau* de 2005
- l'Initiative stratégique de transport pour la région de la capitale du Canada.



**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** (de gauche à droite) : Michael Kusner, James Yamashita, Jagtar Bains, Claudia Chowanec, Marcel Legault, Jacques Carrière, François Pichard, Frieda Martselos, Allison Fisher, Robert Guibord, Irving Schwartz, Anne Fry, Heather Chiasson, Marcel Beaudry

Enfin, la Commission a approuvé un plan de réduction de 5 p. 100 sur trois ans des dépenses d'exploitation. Elle a surveillé la réalisation de plusieurs grandes initiatives, dont l'évaluation environnementale relative à l'étude des liaisons interprovinciales, le réaménagement des plaines LeBreton et les projets pour le ruisseau de la Brasserie.

## RÔLE DU PRÉSIDENT

Aux termes de la *Loi sur la capitale nationale*, le gouverneur en conseil nomme le président de la CCN, qui est à la tête de la Commission et agit aussi comme premier dirigeant de la société d'État. M. Marcel Beaudry occupe ces deux postes depuis 1992. La fin de son mandat actuel est prévue pour septembre 2006. Les règlements de la société d'État et les résolutions administratives connexes définissent les responsabilités en matière de gestion et les pouvoirs du président. La CCN attend le dépôt, par le gouvernement du Canada, d'une loi qui séparera les charges de président et de premier dirigeant.

## OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES AU PUBLIC

La CCN rend des comptes au Parlement et, par conséquent, à la population canadienne, par le truchement de la Commission. Jusqu'au changement de gouvernement au début de 2006, elle relevait du ministre du Patrimoine canadien. Depuis, son ministre de tutelle est le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Le gouvernement tient compte des intérêts de la population du pays quand il communique les politiques et les priorités fédérales à la Commission. Celui-ci réagit en donnant des conseils sur une série de plans d'entreprise quinquennaux (révisés annuellement), en les approuvant et en communiquant chaque année au Parlement un rapport sur le rendement par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux cibles de rendement.

## RENOUVELLEMENT

Le recrutement des membres de la Commission est orienté par une définition prospective des compétences et de l'expertise nécessaires à la régie efficace de la société d'État. Des administrateurs, un président et un premier dirigeant qualifiés sont choisis en faisant preuve de transparence et de professionnalisme, selon le processus de nomination que le gouvernement a établi et qui est axé sur le mérite. Le Comité des nominations de la CCN examine les candidats potentiels et recommande, pour chaque poste vacant, une liste restreinte de noms pour étude par le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Lors de la sélection des candidats, il voit à ce que la représentation régionale soit respectée et à ce que les personnes proposées respectent les critères de compétence et de sélection.

## ORIENTATION

La CCN accueille les nouveaux membres de la Commission avec un exposé sur la responsabilisation, la structure des rapports hiérarchiques et les règlements. Ces administrateurs visitent les installations, discutent des processus et des produits, et passent en revue les questions d'actualité avec les vice-présidents. En outre, ils reçoivent un exemplaire de lignes directrices et de documents fédéraux connexes sur la régie des sociétés (le *Guide d'introduction aux rôles et responsabilités des administrateurs de sociétés d'État* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat*). L'avocat général de la CCN présente aux nouveaux membres une séance d'information qui se concentre sur les rôles et les responsabilités, la déontologie et les conflits d'intérêts. Quatre nouveaux membres nommés à la Commission en 2005-2006 ont participé à un cours sur la gouvernance qui est approuvé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

## INDÉPENDANCE

Les membres de la Commission doivent agir avec honnêteté, diligence et prudence et en toute bonne foi, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils sont renseignés sur les dispositions d'un règlement administratif visant à prévenir les conflits d'intérêts et agissent en conséquence. En outre, ils doivent se retirer du processus décisionnel lorsqu'ils risquent de se trouver en situation de conflit d'intérêt. La CCN exige que chaque nouveau membre lise le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat* et indique qu'il en comprend les principes. Les réunions de la Commission et des comités de direction commencent par un examen de l'ordre du jour, au moment duquel les membres sont tenus de déclarer les conflits d'intérêts potentiels.

## RELATIONS AVEC LA DIRECTION

Les réunions trimestrielles de la Commission commencent par un exposé des enjeux et des projets en cours, qui est suivi par une discussion. La Commission participe pleinement à la planification stratégique de la CCN. Les résultats de la retraite stratégique annuelle sont abordés avec la Commission, et la sagesse collective de ses membres est reflétée dans les révisions annuelles d'un plan d'entreprise quinquennal. En outre, la Commission examine, trois fois par année, le rendement de la société d'État, présenté sous forme de rapports d'examen périodiques qui rendent compte des réalisations relativement aux objectifs et aux indicateurs de rendement décrits dans le plan d'entreprise et qui indiquent les écarts. Les administrateurs examinent et approuvent le plan d'entreprise et le rapport annuel avant la présentation de ces documents au ministre.

## ÉVALUATION DU RENDEMENT

Pour la quatrième année consécutive, la Commission a évalué son propre rendement à divers chapitres, notamment ceux des rôles et des responsabilités, des communications, de la surveillance financière et de la gestion des risques. En 2005-2006, afin de garantir que le processus était exhaustif ainsi que pleinement objectif et secret, la CCN a aussi demandé les commentaires de la haute direction au moyen d'un questionnaire confidentiel et ajouté un volet d'évaluation par les pairs. Un plan d'action sera élaboré en 2006-2007 pour concrétiser les occasions de rendement qui ont été signalées.

## ÉVALUATION OBJECTIVE ET INDÉPENDANTE

Le Bureau du vérificateur général du Canada est le vérificateur indépendant de la CCN et il effectue chaque année la vérification de ses états financiers. De plus, il examine périodiquement le rendement de la société d'État. Tous les cinq ans, la vérificatrice générale entreprend un examen spécial afin de repérer les lacunes importantes. Aucune n'a été observée lors du dernier examen, qui remonte à 2002, mais la vérificatrice générale a suggéré l'apport d'améliorations mineures dans les domaines de la régie, de l'aménagement du territoire, des communications, des relations extérieures, de la gestion de projets et de l'approvisionnement. La CCN a réagi par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de la gestion.



**LE COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION** (de gauche à droite) : Suzanne Gustafsson, Gilles Lalonde (prend sa retraite), Deborah Tudin (prend sa retraite), Pierre Désautels, Guy Laflamme, Margaret Strycio, Curry Wood, Diane Dupuis, Richard Fularczuk, Michelle Comeau, Micheline Dubé, Marcel Beaudry

## COMITÉS DU CONSEIL

Plusieurs comités soutiennent la Commission de la CCN, comme la *Loi sur la capitale nationale* l'autorise.

### COMITÉ DIRECTEUR

La Commission peut déléguer au Comité directeur certains pouvoirs et fonctions, y compris l'approbation et la recommandation de transactions courantes relativement à l'utilisation du sol, à l'aménagement, à la location et à l'approvisionnement. En outre, le Comité directeur approuve la liste des membres de tous les comités consultatifs et de direction, sauf la sienne propre.

### COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION

Ce comité examine les rapports internes de vérification et d'évaluation ainsi que la vérification annuelle des états financiers et les examens spéciaux réalisés par la vérificatrice générale. Il supervise directement les travaux du service de vérification interne de la CCN. Il améliore la régie de la société d'État en encadrant la présentation de rapports d'information financière et en voyant à la mise en place des processus et des contrôles nécessaires afin de soutenir la réalisation des objectifs de la CCN et de garantir le respect des normes d'intégrité et de comportement les plus rigoureuses.

En 2005-2006, le Comité de vérification et d'évaluation a approuvé le plan pluriannuel de vérification et d'évaluation, qui repose sur une évaluation exhaustive des risques. Il a surveillé la mise en œuvre de ce plan et approuvé les rapports et les recommandations qui en ont découlé au sujet de la sécurité, du site Web de la CCN, des transactions immobilières, des ressources humaines, de la santé et de la sécurité au travail, de la gestion des ententes et de la facturation des services juridiques.

Au cours du prochain exercice, le Comité amorcera les travaux entourant le cinquième examen spécial de la CCN et recevra des rapports de vérification et d'évaluation sur la gestion de projets, les fonds de renseignements, les consultations publiques et le programme de bénévolat, ainsi que plusieurs rapports de suivi.

## COMITÉ DES NOMINATIONS

Conformément au processus de nomination du premier dirigeant et des membres du conseil d'administration des sociétés d'État, processus que le gouvernement fédéral a mis en place et qui repose sur le mérite, la CCN possède un comité permanent chargé d'identifier les candidats aux postes de président, de premier dirigeant et d'administrateur, en vue de leur nomination ou du renouvellement de leur mandat. Le Comité des nominations a pour rôle d'examiner et de mettre à jour le profil des compétences de la Commission ainsi que de définir les critères de sélection des postes visés. Le Comité s'est réuni deux fois pour examiner des curriculum vitæ, a évalué les titres et les aptitudes d'une soixantaine de candidats au poste d'administrateur et a dressé une liste restreinte de personnes recommandées, pour la gouverne de la Commission et du ministre.

## COMITÉ D'EXAMEN DES TRAITEMENTS

Ce comité se réunit deux fois par an pour examiner et approuver l'évaluation du rendement du président en fonction des réalisations de l'exercice précédent et pour fixer d'autres objectifs selon un nouveau modèle fourni par le gouvernement. En outre, la rémunération et les avantages accordés aux personnes nommées par le gouverneur en conseil à des postes à temps plein, comme le président, sont étudiés et des recommandations sont transmises directement au Bureau du Conseil privé.

## COMITÉS CONSULTATIFS

La CCN recrute des conseillers qui sont des experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires du Canada. Ces personnes fournissent des conseils techniques à la CCN et à d'autres organismes fédéraux et privés de la région de la capitale du Canada. Quatre comités apportent une perspective nationale et une rigueur professionnelle :

- **Le Comité consultatif des communications, du marketing et de la programmation** Donne des conseils sur la programmation culturelle, le marketing, les commandites, les partenariats et les communications.
- **Le Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier** Donne des conseils sur l'utilisation, l'aménagement et la gestion de propriétés et de terrains publics, notamment aux chapitres de l'architecture, des travaux publics, des bannières, des panneaux et des statues.
- **Le Comité consultatif sur les résidences officielles du Canada** Donne des conseils sur les questions d'entretien et d'exploitation des six résidences officielles qui se trouvent dans la région de la capitale du Canada.
- **Le Fonds Canadiana** Sollicite des dons en espèces et des dons d'œuvres d'art patrimonial et de meubles qui sont destinés à embellir les pièces d'apparat des résidences officielles.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les membres de la Commission ne sont pas rémunérés pour assister ou participer aux réunions de la Commission. Pour l'exécution d'autres tâches, ils reçoivent des honoraires annuels et des indemnités journalières établis par le gouverneur en conseil aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques* sur recommandation du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

La personne assumant la vice-présidence reçoit des honoraires annuels de 7 500 dollars et une indemnité journalière de 375 dollars pour sa participation aux réunions de comités, le perfectionnement professionnel et des obligations particulières. Les présidents des comités et tous les autres membres reçoivent des honoraires annuels de 4 000 dollars et une indemnité journalière de 375 dollars pour leur présence aux réunions des comités, le perfectionnement professionnel et des obligations particulières. Le président du Comité de vérification et d'évaluation se voit verser des honoraires annuels supplémentaires de 2 000 dollars. Les indemnités journalières sont payées pour le temps consacré aux affaires de la CCN conformément aux politiques institutionnelles. Lorsqu'ils accomplissent des fonctions au nom de la CCN, les membres de la Commission obtiennent un remboursement de toutes leurs dépenses raisonnables, y compris les frais de voyage, d'hébergement et de repas. Ces dépenses varient d'un membre à l'autre, selon les responsabilités des comités auxquels ils siègent et la distance parcourue pour participer à toutes les réunions de la Commission.

### RÉMUNÉRATION MÉRITÉE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006

Membres de la Commission	Honoraires <sup>1</sup> journalières <sup>1</sup>			Indemnités journalières <sup>1</sup>		Déplacements <sup>2</sup>		Rémunération totale		Participation aux réunions de la Commission						Participation aux réunions des comités <sup>3</sup>		
	(\$)	(B)	(\$)	(A)	(B)	(C)	(C)	(A + B + C)	(\$)	(10 jours)	(3,5 jours)	CD	CVE	(0,5 jour)	CN	CCUDI	CCCMP	CCROC
Jagtar Bains	-	1 125	375	-	-	-	-	1 500	1 sur 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jacques Carrière	8 000	1 500	-	9 500	9	-	-	9 500	9	-	-	1,5	0,5	-	-	-	-	-
Heather Chiasson	11 500	2 063	-	13 563	9,5	3	-	13 563	9,5	3	-	-	-	1	-	-	-	-
Claudia Chowaniéc	8 000	1 688	-	9 688	9,5	-	-	9 688	9,5	-	-	1,5	-	1	-	-	-	-
Eric Denhoff	1 385	187	375	1 947	1,5 sur 2	-	-	1 947	1,5 sur 2	-	-	-	-	-	-	-	0	-
Roland des Grosseillers	4 989	1 688	-	6 677	7 sur 7,5	-	-	6 677	7 sur 7,5	-	-	-	0,5	-	-	-	2	-
Harry Doyle	4 000	1 500	704	6 204	10	-	-	6 204	10	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Ruth Carol Feldman	4 978	938	375	6 291	2 sur 4,5	1 sur 1	-	6 291	2 sur 4,5	1 sur 1	-	1 sur 1	0,5	-	-	-	-	-
Allison Fisher	-	-	-	-	0 sur 0,5	-	-	-	0 sur 0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anne Fry	5 659	2 250	938	8 847	10	2,5 sur 2,5	-	8 847	10	2,5 sur 2,5	-	-	-	-	-	-	-	2
Robert Guibord	8 000	1 500	-	9 500	9,5	-	-	9 500	9,5	-	-	1,5	-	1	-	-	-	-
Michael Kusner	4 000	3 562	844	8 406	10	-	-	8 406	10	-	-	-	-	-	-	7,5 sur 9,5	-	-
Marcel Legault	4 000	3 750	375	8 125	10	-	-	8 125	10	-	-	-	-	-	-	8 sur 9,5	-	-
Frieda Martselos	-	1 125	375	1 500	4,5 sur 6,5	-	-	1 500	4,5 sur 6,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
François Pichard	8 000	2 250	-	10 250	9,5	3,5	-	10 250	9,5	3,5	-	1	-	-	-	-	-	-
Irving Schwartz	14 000	3 000	625	17 625	10	3,5	-	17 625	10	3,5	-	1,5	0,5	-	-	-	-	-
Ruth Spence	769	188	375	1 332	2 sur 2	-	-	1 332	2 sur 2	-	-	-	-	-	-	-	-	0 sur 1
James Yamashita	-	1 125	375	1 500	4,5 sur 4,5	-	-	1 500	4,5 sur 4,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>87 280</b>	<b>29 439</b>	<b>5 736</b>	<b>122 455</b>														

1. Taux conformément au décret 2002-368 du Conseil privé, en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

2. La rémunération pour les déplacements repose sur l'emplacement géographique de la résidence des membres de la Commission. Elle ne couvre pas les frais de déplacement, qui sont remboursés en fonction de dépenses raisonnables.

3. CD : Comité directeur; CVE : Comité de vérification et d'évaluation; CET : Comité d'examen des traitements; CN : Comité des nominations; CCUDI : Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier; CCCMP : Comité consultatif des communications, du marketing et de la programmation; CCROC : Comité consultatif sur les résidences officielles du Canada

## FONCTIONNEMENT

La CCN se divise en directions, qui sont chacune chapeautées par un cadre supérieur chargé de s'assurer de la mise en œuvre intégrale des politiques et des valeurs institutionnelles et de la bonne gestion des opérations. Les directions réalisent les travaux précisés dans un protocole d'entente d'un an, qui est conclu avec le président en fonction d'objectifs convenus et des indicateurs de rendement exposés dans le plan d'entreprise. L'état d'avancement de la réalisation des objectifs fait l'objet d'un rapport trois fois par année, afin de vérifier les progrès ou de faire ressortir les écarts en vue de la prise de mesures correctives. Le chef des opérations fixe les objectifs opérationnels et de gestion, prépare des stratégies de mise en œuvre, supervise les opérations courantes et voit à la réalisation du Plan de la capitale du Canada. Les cadres supérieurs des directions, le chef des opérations et le président se réunissent chaque semaine dans le contexte du Comité de la haute direction (CHD), pour examiner de nouveaux projets et les travaux en cours et pour traduire les décisions stratégiques de la Commission en mesures sur le plan opérationnel. Le CHD organise une retraite stratégique annuelle au cours de laquelle les orientations à long terme, les priorités et les principaux enjeux stratégiques sont discutés et les fondations du plan d'entreprise sont jetées.

## OMBUDSMAN

L'ombudsman constitue un champion de l'équité et une source de renseignements et d'orientation, aide à répondre aux questions de la population et contribue à la résolution de préoccupations et de situations critiques. L'ombudsman entretient des relations efficaces avec un réseau externe de représentants dans les domaines de la déontologie et de l'intégrité (rôle qui est en cours de réévaluation et de peaufinage). En 2005-2006, il a participé à la rédaction d'un code de déontologie pour discussion avec la Commission ainsi qu'à l'évaluation de l'initiative de la CCN sur les valeurs institutionnelles.

## VALEURS ET DÉONTOLOGIE

Durant les dernières années, la CCN a œuvré d'arrache-pied et collaboré intensivement avec les employés pour définir les valeurs institutionnelles et les intégrer dans sa fibre éthique. En 2005-2006, elle a évalué les progrès accomplis jusqu'ici. Des experts-conseils ont rencontré des groupes cibles d'employés afin de discuter des réalisations et de préciser les secteurs où plus d'efforts ou de nouvelles initiatives s'imposent.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CHD

Aux termes de la *Loi sur la capitale nationale*, la CCN verse au président et premier dirigeant un salaire fixe qui se situe dans l'échelle que le gouverneur en conseil a établie pour les personnes nommées par lui. Le site Web du Bureau du Conseil privé publie cette échelle. Aucune rémunération spéciale n'est versée pour les fonctions du président qui sont relatives à la Commission. L'échelle salariale actuelle du titulaire se situe entre 180 500 dollars et 212 300 dollars. De surcroît, le titulaire est admissible à une rémunération au rendement (entre 0 et 10 p. 100 du salaire de base) qui tient compte de la réalisation des principaux objectifs fixés par le Comité d'examen des traitements. Les autres membres du CHD bénéficient d'un régime de rémunération qui est constitué d'un salaire de base, d'une rémunération au rendement (entre 0 et 10 p. 100 du salaire de base) et d'avantages sociaux semblables à ceux qui sont accordés aux autres hauts fonctionnaires (y compris des prestations de maladie, l'assurance des soins dentaires, un régime d'assurance-vie et un régime de pension). Le président approuve la rémunération des cadres supérieurs en consultation avec le Comité directeur.

# LE LEADERSHIP À L'ŒUVRE

La CCN s'affaire à façonner la région de la capitale du Canada pour en faire un symbole national. Le résultat stratégique est de maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique en faisant de la capitale une source de fierté ayant une importance nationale. Au cours du dernier exercice, la CCN s'est constamment employée à accomplir sa tâche à long terme, soit l'édification d'une capitale qui soit belle, significative et durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Fière de ses réalisations et comprenant les défis qui s'annoncent, la société d'État a, en 2005-2006, mis la dernière main à d'importants plans, renforcé des partenariats et jeté les bases de la prochaine grande époque de l'édification de la capitale.

# À l'avant-garde

## Regards sur une capitale au travail

Combien de Canadiens sont au courant des rouages du Bureau du Conseil privé ou de l'incidence de la Banque du Canada sur eux? Grâce aux panneaux d'interprétation du boulevard de la Confédération, les visiteurs de la capitale connaissent maintenant la réponse. Conceptrice de ce projet, la CCN a ainsi trouvé une nouvelle manière de « dévoiler » la capitale et en a fait la promotion auprès de neuf partenaires fédéraux. L'initiative concrétise une approche originale de l'interprétation en plein air. De fait, elle traite le boulevard de la Confédération, parcours d'honneur circulaire de la capitale, comme un musée en plein air, avec 15 grands panneaux en bronze, unifiés par le thème, l'aspect et la démarche. Les principaux « artéfacts » sont les édifices abritant des institutions canadiennes qui jouent un rôle déterminant dans le gouvernement, les lois, les finances et le patrimoine du pays. Les panneaux donnent un aperçu des activités qui se déroulent derrière les façades d'immeubles de la capitale. Ils présentent la capitale au travail et ses acteurs. Sur le plan de l'expérience proposée, les panneaux d'interprétation transcendent la traditionnelle plaque de bronze tout aussi profondément qu'un poème une plaque de rue. En outre, le projet représente un modèle de partenariat : la CCN a procuré la vision et le savoir-faire en matière d'interprétation, tandis que les partenaires fédéraux ont fourni un soutien aux chapitres de l'information et du financement.

## Activité de programme

Le but de cette activité consiste à susciter la fierté et à promouvoir l'unité, grâce à la programmation dans la capitale. Les principaux produits sont une série d'événements marquants (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), des programmes d'interprétation et des monuments commémoratifs. De même, cette activité vise à mieux faire connaître la capitale partout au Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications qui présentent la capitale comme un lieu où les Canadiens peuvent admirer le patrimoine, la culture et les réalisations de leur pays.

## Objectif

Les Canadiennes et les Canadiens comprennent davantage leur capitale et s'identifient à son rôle et à son importance.

### DE LA GRANDE VISITE

*Durant le Bal de Neige de 2006, la patinoire du canal Rideau a accueilli les Mighty Ducks d'Anaheim pour une séance d'entraînement d'une heure sur le canal gelé. La foule s'est pressée le long des rives pour regarder la célèbre équipe de la LNH à l'œuvre.*

### ÉVÉNEMENTS, PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION ET MONUMENTS COMMÉMORATIFS

#### STRATÉGIE

Créer des activités, des programmes d'interprétation et des monuments commémoratifs qui reflètent les valeurs et les réalisations des Canadiennes et des Canadiens.

#### LA CÉLÉBRATION DU CANADA, ÉTÉ COMME HIVER

En 2005-2006, la CCN a produit trois manifestations vedettes dans la région de la capitale du Canada. Le 1<sup>er</sup> juillet, quelque 300 000 Canadiens se sont rassemblés dans le cœur de la capitale pour célébrer la fête du Canada. Centré sur l'Année de l'ancien combattant, le programme de la journée a débuté par

## RÉFLEXIONS SUR LE SPECTACLE SON ET LUMIÈRE

*« Les spectateurs quittent les lieux [...] rassurés d'avoir vu rassemblés devant leurs yeux les nombreux éléments de l'histoire d'un pays — un territoire immense, les Premières Nations, les Inuits, les Anglais, les Français et les immigrants — [...] Chacun repart convaincu que le Canada, avec tous ces éléments disparates, s'est tissé une toile sociale solide. »*

— CARSTON QUELL, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE,  
CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LE CANADA

la cérémonie de lever du drapeau et s'est terminé par le feu d'artifice traditionnel. En décembre, la capitale du Canada s'est jointe de nouveau à treize autres capitales du pays pour Les Lumières de Noël au Canada, activité annuelle que la CCN a lancée en 1985 pour servir de lien entre les Canadiens des quatre coins du pays. Organisé sur trois week-ends en février, le Bal de Neige a suscité environ 600 000 visites. La Scène nordique a proposé des spectacles hauts en couleur avec des vedettes canadiennes, au cours de sa deuxième année d'existence comme amphithéâtre extérieur sur le canal Rideau. Pauline Michel, poétesse officielle du Parlement, a créé l'un des temps forts des cérémonies d'ouverture grâce à son poème original en hommage aux anciens combattants canadiens. Dix pays ont participé au concours de sculpture Reflets de glace, organisé dans le parc de la Confédération. Dans le parc Jacques-Cartier, à Gatineau, où les enfants ont joué sur les pentes enneigées, les programmes ont mis l'accent sur des thèmes nordiques et autochtones.

### PLEINS FEUX SUR LA DIVERSITÉ CANADIENNE

Symbole le plus reconnaissable de la nation canadienne, la tour de la Paix s'est révélée une toile de fond idéale pour un nouveau spectacle son et lumière bilingue, intitulé « Le Canada... l'esprit d'un pays ». Le programme remanié propose, pendant 30 minutes, un éblouissant jeu de lumières rythmé par une trame sonore originale de Glenn Morley, compositeur canadien primé. Prises un peu partout au pays et se mariant aux paroles, des images géantes présentent le Canada comme une nation de communicateurs et rendent hommage à sa population diversifiée, notamment aux peuples des Premières Nations, aux premiers colons européens et aux immigrants récents. Près d'un quart de million de personnes ont assisté au spectacle, ce qui constitue une augmentation de 48 p. 100 par rapport à l'année précédente. Plus de 85 p. 100 des spectateurs ont affirmé que la représentation les avait rendus plus fiers d'être Canadiens et leur avait permis de mieux apprécier la diversité de leur pays.

### VISAGES DE LA VICTOIRE

En 1945, les Canadiens de partout au pays ont envahi les rues pour célébrer la victoire en Europe et au Japon. Soixante ans plus tard, des milliers de passants ont pris le temps d'admirer, sur la place de la Confédération, une fascinante exposition (produite avec Anciens Combattants Canada) de 30 photographies en noir et blanc, témoignages des festivités de la victoire au pays. Toujours pour souligner l'Année de l'ancien combattant, la CCN a déployé 77 bannières commémoratives ornées des fleurs éclatantes du souvenir et, lors du Bal de Neige, a érigé un mur commémoratif de glace dans lequel on avait encastré de petits souvenirs de guerre. La société d'État a, de surcroît, préparé une nouvelle place publique, la place Vimy, pour la cérémonie d'inauguration du nouveau Musée canadien de la guerre. Elle a également présenté, dans le parc des Commissaires et celui de la Confédération, une exposition commémorative intitulée « Les tulipes de l'amitié ». Celle-ci raconte l'histoire de la princesse Juliana, la libération des Pays-Bas par des troupes canadiennes et les tulipes, cadeau des Néerlandais, qui continuent d'être livrées à la capitale du Canada chaque année.

### PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La CCN s'efforce de sensibiliser davantage la population locale et d'obtenir son approbation. Une preuve tangible de sa réussite à cet égard est le nombre d'habitants de la région qui, chaque année, font du bénévolat à l'appui de ses programmes. En 2005-2006, les manifestations et les activités de la CCN ont attiré 1 112 bénévoles, qui ont donné 16 245 heures de leur temps. Fait intéressant, la société d'État attire les jeunes et les néo-Canadiens : 25 p. 100 des bénévoles sont nés dans un autre pays et 42 p. 100 étaient âgés de moins de 18 ans.

## ÉVÉNEMENTS, PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION ET COMMÉMORATIONS

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
<p>Au cours de la période de planification considérée, la CCN élaborera et mettra en œuvre dans la capitale des programmes visant à rehausser la valeur symbolique des terrains et des actifs fédéraux pour ainsi susciter un sentiment d'appartenance chez les Canadiennes et les Canadiens :</p> <p>(a) en maintenant une forte participation aux événements et aux programmes vedettes (spectacle son et lumière : 150 000 personnes; fête du Canada : 300 000 personnes; Bal de Neige : 600 000 personnes);</p> <p>(b) en faisant en sorte que le public soit satisfait à 85 p.100 des événements et des programmes;</p> <p>(c) en maintenant, dans le contenu des programmes de la CCN, une représentation élevée de la diversité canadienne (p. ex., hommes et femmes, provinces et régions, cultures, langues);</p> <p>(d) en établissant une ou des ententes nationales de diffusion pour la fête du Canada.</p>	<p>Les objectifs de participation ont été atteints ou dépassés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 227 000 spectateurs ont assisté au nouveau spectacle son et lumière.</li> <li>- Quelque 300 000 personnes ont pris part aux célébrations de la fête du Canada de 2005.</li> <li>- On évalue à 600 000 visites la participation au Bal de Neige, malgré des températures élevées pour la saison.</li> </ul> <p>En 2005-2006, un sondage réalisé pour la CCN par le Centre de recherche Décima a révélé que le spectacle son et lumière avait suscité un taux de satisfaction élevé (90 p.100). Interrogés au passage lors du programme Coloris automnal, 96 p.100 des visiteurs ont dit être satisfaits de leur expérience.</p> <p>À la fête du Canada et au Bal de Neige, la programmation proposée à tous les emplacements a abordé des thèmes nationaux et internationaux. Des artistes de tout le Canada y ont participé, notamment ceux de communautés culturelles, en particulier les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Une étude a été lancée pour déterminer comment rendre la capitale plus représentative de la population canadienne.</p> <p>La CCN n'a pas réussi à conclure d'entente nationale de diffusion pour les spectacles présentés sur la colline du Parlement lors de la fête du Canada de 2005. Elle examinera le recours à de nouvelles technologies et à des approches de diffusion novatrices pour le spectacle de 2006.</p>
<p>La CCN maintiendra un taux de satisfaction de 85 p.100 et une participation de 700 000 visiteurs par année pour les programmes sur la colline du Parlement.</p>	<p>Ce but a été atteint. Avec l'établissement de 760 000 contacts, l'objectif de fréquentation a été dépassé pour les programmes offerts sur la colline du Parlement. Lors d'un sondage, 89 p.100 des interrogés ont dit être fortement d'accord avec l'énoncé selon lequel ces programmes de la CCN avaient rendu leur visite de la capitale plus enrichissante, instructive et mémorable.</p>
<p>La deuxième étape du programme d'interprétation du paysage urbain du boulevard de la Confédération et la première étape du programme d'interprétation de la rive québécoise seront complétées d'ici 2006.</p>	<p>Ces objectifs seront atteints. L'installation de tous les panneaux d'interprétation du boulevard de la Confédération et de la rive québécoise est prévue pour 2006.</p>
<p>La CCN attirera chaque année 325 000 visiteurs à l'Infocentre de la capitale et maintiendra un niveau de service de 85 p.100 au Centre de contact de la capitale.</p>	<p>La fréquentation de l'Infocentre de la capitale a été légèrement inférieure à l'objectif visé : il a reçu quelque 315 000 visites en 2005-2006, par rapport à 329 032 lors de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique peut-être par la fermeture de la boutique de vente au détail de l'Infocentre. Les services du Centre de contact de la capitale ont obtenu un taux de satisfaction de 80 p.100. Le nombre de contacts a baissé de 15 p.100, probablement à cause d'un marketing moins soutenu et de la disponibilité d'autres sources de renseignements (p. ex., Internet).</p>
<p>En 2005-2006, la CCN achèvera un plan exhaustif relativement aux monuments commémoratifs de la capitale. Le Monument aux Valeureux sera achevé d'ici le printemps 2006.</p>	<p>La réalisation de cet objectif a été reportée à 2006-2007. En 2005-2006, des consultations ont eu lieu, et des commentaires ont été reçus au sujet de l'ébauche du plan relatif aux monuments commémoratifs. L'approbation du plan définitif est prévue pour le début de 2006-2007. Le Monument aux Valeureux sera achevé d'ici la fin de l'été 2006. Son inauguration devrait avoir lieu à l'automne.</p>

## MARKETING ET COMMUNICATIONS

### STRATÉGIE

Diffuser le message selon lequel la capitale du Canada est un endroit où nous pouvons apprendre à connaître notre patrimoine, notre culture et nos réalisations.

### BIEN EN VUE

Une bonne signalisation — attrayante, utile et facilement compréhensible — constitue, pour la CCN, un important moyen de communiquer avec son public. Elle contribue à la visibilité, à la diffusion de messages relatifs à la capitale, à l'orientation des utilisateurs des voies de circulation et des sentiers, et à la protection de la sécurité publique. Au cours du dernier exercice, la société d'État a terminé la remise à neuf de ses panneaux d'information routière et d'identification d'emplacement. Il s'agit de panneaux en profilé d'aluminium qui peuvent être mis à jour facilement et économiquement. La CCN a achevé la conception et la mise au point d'un nouveau système de panneaux destinés à améliorer la sécurité sur les sentiers de la capitale. Elle a également élaboré un prototype de panneau d'identification et d'orientation pour les cours de la promenade Sussex.

### IMMORTALISÉE SUR LA PELLICULE

Les caméras ont de nouveau tourné dans la capitale du Canada au cours du dernier exercice. Les efforts de la CCN visant à nouer des relations solides en matière de diffusion ont entraîné la multiplication du nombre d'émissions locales et nationales qui ont mis l'accent sur des manifestations organisées dans la capitale ou qui se sont servies de points d'intérêt de la capitale comme toile de fond. En 2005-2006, le Bal de Neige a accueilli des émissions favorites à l'échelle nationale, comme *CBC Kids*, *Daily Planet*, du Discovery Channel, et *Salut Bonjour week-end*, de TVA, chacune intéressant un auditoire d'environ 800 000 spectateurs. Des stations d'aussi loin qu'Edmonton ont présenté des éléments d'émission depuis la patinoire du canal Rideau. Enfin, la rencontre de l'Alliance des capitales à Ottawa, qui a rassemblé des urbanistes et des spécialistes de la programmation de plusieurs grands sièges de gouvernement de la planète, a attiré l'attention de la chaîne CPAC.

### DE CONCERT AVEC LA COLLECTIVITÉ

Lors du dernier exercice, la CCN a expérimenté de nouvelles façons de s'adresser à son auditoire local. Pour la première fois, elle a publié, sur son site Web, les résultats d'une consultation publique qui portait sur l'étude de l'aménagement paysager des Rocailles et du parc Hillside. Elle a organisé un atelier avec des groupes communautaires au sujet de l'avenir de la ferme Moore, important lieu patrimonial du secteur québécois de la région. La CCN a également procédé à un envoi postal à 1 500 résidences des environs de la ferme, afin de demander des commentaires sur la vocation future de l'emplacement. Le Bureau des conférenciers a continué d'être actif. Le personnel de la CCN a participé à 22 activités organisées par le milieu des affaires et la collectivité locale. Il a alors traité de thèmes comme les plaines LeBreton, l'Alliance des capitales et les pratiques de conservation dans le parc de la Gatineau.

### DANS DES MAGASINS DU PAYS

La CCN a continué de rendre la capitale plus visible grâce à des contrats de licence avec deux géants canadiens de la vente au détail : la Compagnie de la Baie d'Hudson et Zellers. En 2005-2006, 375 points de vente au détail de partout au pays ont proposé des produits de la CCN qui faisaient la promotion de ses activités et de la capitale.

## MARKETING ET COMMUNICATIONS

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
D'ici la fin de 2007-2008, augmenter à 60 p. 100 la sensibilisation spontanée de la CCN dans la région de la capitale du Canada; maintenir au moins à 80 p. 100 le degré de fierté que ressentent les Canadiennes et les Canadiens envers leur capitale.	Des progrès ont été accomplis vers la réalisation du premier de ces objectifs à long terme. Selon un sondage effectué en 2005 auprès de résidents de la région, 40 p. 100 d'entre eux ont dit spontanément connaître la société d'État (une hausse de 1 p. 100 par rapport à 2004 et de 4 p. 100 par rapport à 2002). La sensibilisation au rôle de la CCN dans les manifestations et les activités a augmenté considérablement : de 8 p. 100 pour le Bal de Neige, de 6 p. 100 pour le parc de la Gatineau et de 5 p. 100 pour les sentiers récréatifs. D'après une enquête omnibus nationale (septembre 2005), 68 p. 100 des gens se disent fiers de leur capitale. Cette baisse de 8 p. 100 depuis 2002 est probablement attribuable à la perception du public à l'endroit du siège du gouvernement dans la foulée du scandale des commandites. Selon quelque 80 p. 100 des sondés, la capitale revêt une importance nationale à titre de centre du patrimoine canadien.
D'ici la fin de 2007-2008, augmenter à 76 p. 100 le taux de perception favorable de la CCN chez les résidents de la région de la capitale du Canada.	En tout, 61 p. 100 des répondants ont dit avoir une perception favorable de l'organisme (une diminution de 3 p. 100 depuis 2004), bien que 81 p. 100 des résidents locaux aient affirmé bénéficier personnellement de la présence de la CCN dans la région de la capitale du Canada.
D'ici la fin de 2009-2010, augmenter à 41 p. 100 le taux de perception favorable des consultations publiques de la CCN chez les résidents de la région de la capitale du Canada.	Des progrès sont accomplis vers l'atteinte de cet objectif à long terme. Bien que le taux d'approbation (32 p. 100) ait diminué de 1 p. 100 au cours du dernier exercice, il est en hausse de 4 p. 100 par rapport à 2002. Il convient de souligner que 26 p. 100 ont donné la note « passable » aux consultations publiques et que 18 p. 100 ont dit ne pas savoir quoi répondre.
La CCN réalisera les objectifs de financement suivants au cours de la période de planification considérée : 1,1 million de dollars en 2005-2006; 971 000 dollars par année de 2006-2007 à 2009-2010.	Cet objectif a été dépassé. En 2005-2006, la CCN a obtenu 1,4 million de dollars en commandites en espèces et 1,1 million de dollars en soutien non monétaire.

## BIENVENUE AUX JEUNES CANADIENS!

*« Depuis que les premiers aventuriers sont arrivés à Ottawa au printemps 1951, plus de 11 000 élèves du secondaire de partout au pays ont eu l'occasion unique de prendre part au programme Redécouvrons notre citoyenneté. Plusieurs d'entre eux, dont Adrienne Clarkson, Joe Clark et Ed Broadbent, ont répondu à l'appel [...] »*

— ROBIN SPENCER, PRÉSIDENT DU COMITÉ ORGANISATEUR, CLUB ROTARY

## PRIX

### Médaille Trudeau (de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa)

- À Guy Laflamme, vice-président des Communications, du Marketing et des Relations extérieures, à la CCN, pour son apport remarquable au monde des affaires, à la collectivité et à l'Université d'Ottawa.

### Prix Pinnacle d'or (de l'International Festivals and Events Association)

- Bannières de 2005 du boulevard de la Confédération — meilleures bannières de rue (provinces et territoires du Canada, Année de l'ancien combattant et centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan)
- *Découvrez le boulevard de la Confédération. Carte parcours* — meilleure publication promotionnelle
- *Mélanie Renaud au Bal de Neige* — meilleure émission télévisée

## PERSPECTIVES

### CÉLÉBRATIONS

En 2007, la programmation mettra l'accent sur deux anniversaires importants : le 150<sup>e</sup> anniversaire de la désignation d'Ottawa comme capitale d'un nouveau Canada (1857) et le 175<sup>e</sup> anniversaire de l'achèvement du canal Rideau (1832). Ce dernier est encore considéré comme l'une des merveilles du génie du XIX<sup>e</sup> siècle.

### PROGRAMMATION

La CCN utilisera la vision pour la programmation et les activités publiques comme référence pour la création de programmes, d'initiatives d'interprétation, de monuments commémoratifs et de services aux visiteurs qui refléteront l'identité canadienne, de plus en plus diversifiée. Elle tiendra compte, dans sa programmation, des résultats d'une étude visant à déterminer la manière d'accroître la représentation de toute la population canadienne dans la capitale.

### INTERPRÉTATION

La CCN continuera d'installer des panneaux d'interprétation instructifs à la grandeur de la capitale, notamment sur les plaines LeBreton, au parc du Lac-Leamy (zone écologique extraordinaire et emplacement du tout premier établissement humain de la région de la capitale) et le long de la berge québécoise.

### ALLIANCES

En 2006, la CCN accueillera le 51<sup>e</sup> congrès de l'International Festivals and Events Association. Quelque 1 200 délégués des quatre coins de la planète y assisteront.

### MONUMENTS COMMÉMORATIFS

Constitué de quatorze statues et bustes de héros militaires canadiens, le Monument aux Valeureux sera inauguré en 2006 sur la place de la Confédération. Quand le plan relatif aux monuments commémoratifs de la capitale aura été approuvé, la CCN emploiera cet outil pour collaborer avec la population afin de trouver de nouveaux emplacements et de concevoir des ouvrages qui reflètent vraiment l'expérience canadienne.

# À l'avant-garde

## Un lieu pour les Premiers Peuples

La CCN aménage une capitale qui représentera tous les Canadiens, aujourd'hui et demain. Une planification de cette nature peut prendre de nombreuses décennies. Il faut donc faire preuve d'une grande patience et d'une volonté de concilier divers points de vue. Il y a de cela quelques années, l'aménagement du secteur du cœur s'intensifiait, surtout dans la partie ouest, qui, pendant longtemps, avait été laissée à l'abandon ou occupée par des usines. C'est alors que la CCN a adopté l'idée d'utiliser l'île Victoria comme lieu de rassemblement des Premiers Peuples (Premières Nations, Inuits et Métis) dans la capitale. Cette île est un endroit sacré pour les peuples autochtones du Canada depuis des temps immémoriaux. Durant les étapes préliminaires de la planification, on a attribué au Centre autochtone la vocation de lieu de rencontre, de paix, de ressourcement et de réconciliation pour les Premiers Peuples de tout le pays. Sa construction sur l'île Victoria s'inscrit dans le plan à long terme pour la région de la capitale du Canada.

## Activité de programme

Cette activité guide la planification et l'aménagement des terrains fédéraux, afin qu'ils conviennent au rôle et à l'importance de la capitale, ainsi qu'à leur milieu naturel et au patrimoine. Les produits comprennent des plans à long terme qui sont dotés d'une vision et qui sont établis en consultation avec d'autres autorités de planification, de manière à orienter l'utilisation et la mise en valeur des terrains de la capitale et à déterminer la Masse des terrains d'intérêt national à préserver pour les générations futures. La CCN est responsable de l'examen et de l'approbation des utilisations, du design et des transactions relatives aux terrains fédéraux de la capitale. Elle dispose de programmes de gestion des collections archéologiques et d'examen de la désignation patrimoniale d'édifices. Enfin, la société d'État est chargée de la participation fédérale pour ce qui est de la résolution, avec des partenaires provinciaux et municipaux, des enjeux concernant le transport interprovincial, notamment en commun, dans la région de la capitale du Canada.

## Objectif

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme cadre approprié au siège du gouvernement, ainsi qu'à des événements et à des monuments commémoratifs d'envergure nationale.

### UN MODÈLE POUR WASHINGTON

*« J'ai été particulièrement fascinée de voir les magnifiques espaces verts, le réseau de sentiers, le parc de la Gatineau. À Washington, nous sommes dotés de pas mal d'espaces verts, mais ils ne possèdent pas le caractère ni la qualité de ceux que nous avons admirés dans cette ville. Nous travaillerons très fort et mettrons à profit nombre de ces leçons lors de la réalisation d'un nouveau programme, baptisé Open Space, pour Washington. »*

— PATRICIA GALLAGHER, DÉLÉGUÉE AMÉRICAINE, RENCONTRE DE L'ALLIANCE DES CAPITALES DE 2005

## PLANIFICATION

### STRATÉGIES

1. Faire du *Plan de la capitale du Canada* la vision prédominante pour l'aménagement futur de la région de la capitale du Canada et un cadre d'exécution pour la réalisation de divers plans de soutien et stratégies de mise en œuvre.
2. Faciliter et orchestrer les stratégies et les programmes fédéraux qui influencent le transport urbain et public dans la région de la capitale du Canada, tout en s'assurant de respecter les buts et les objectifs généraux de l'administration fédérale.

### UN SOMMET DES CAPITALES

En 2002, l'Alliance des capitales a vu le jour à titre d'initiative internationale de la CCN. Celle-ci avait ainsi réuni des urbanistes et des spécialistes de la programmation de quatre grandes capitales. En 2005, la société d'État a, à son tour, organisé la rencontre annuelle, accueillant dans la région de la capitale du Canada 40 délégués de Washington, Brasilia, Canberra, Moscou, Tshwane (anciennement Pretoria), Londres et Paris. L'association a pour but de tisser des liens et d'encourager la mise en commun de renseignements, de visions et d'idées par les personnes qui relèvent les défis très particuliers que pose l'aménagement de capitales. La conférence a, parmi les principaux thèmes, abordé l'importance des partenariats et de la participation publique dans l'aménagement d'une capitale; le mouvement en faveur des capitales vertes et d'un mode de vie sain; les défis de la gestion de la croissance; le besoin d'un leadership, d'une détermination politique et d'une vision à long terme qui soit solide. La rencontre s'est terminée par la déclaration d'un engagement commun envers le développement durable des capitales de la planète.

### PRÉSERVATION DU PARC DE LA GATINEAU

En 2005, la CCN a terminé la mise à jour du plan directeur du parc de la Gatineau, mettant ainsi fin à plusieurs années de travail assidu. Le document antérieur datant de 1990, la société d'État devait peaufiner ses politiques, compte tenu de l'évolution de l'aménagement de la capitale dans son ensemble. C'était surtout le cas depuis le lancement, en 1999, du *Plan de la capitale du Canada*, qui chapeaute la structure de planification. Près de mille personnes ont participé aux consultations publiques durant la préparation de la mise à jour du plan, qui est axé sur le maintien du parc comme lieu où les loisirs, le patrimoine et les initiatives de conservation continueront de coexister. Enfin, le document prévoit l'amélioration de la conservation et de la protection environnementale, ce qui implique l'élimination progressive de certaines activités (p. ex., les véhicules hors route) et le retour à la nature de routes inutilisées et de sentiers officieux.

### UNE CAPITALE VIVANTE

À la CCN, la planification est intimement liée à la programmation, le but étant de créer un cadre matériel propice à la célébration du Canada, à la vie et au travail dans la capitale. En 2005, ce lien a été le plus évident dans le processus de consultation, dans le contexte duquel la société d'État a établi des échanges avec la population sur deux ébauches de plan, l'un esquissant le cadre de planification du centre-ville (le *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada*), l'autre définissant la programmation future (*Reflet d'une nation : Vision pour la programmation et les activités publiques*). La CCN a collaboré avec la population, les municipalités, des partenaires fédéraux et des groupes d'intérêts locaux pour la mise au point définitive de ces documents, qui ont maintenant été approuvés. Fortement enraciné dans les principes du développement durable, le *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada* régira l'aménagement du centre-ville au cours des 20 prochaines années. La vision pour la programmation et les activités publiques suggère le genre d'activités qui animeront le cœur renouvelé et lui donneront un sens.

### LE TRANSPORT DURABLE

En matière de transport, l'avenir c'est maintenant, et un transport en commun fonctionnel constitue un élément essentiel de la capitale en évolution. À titre de seul organisme de planification de la région à s'intéresser au transport interprovincial, la CCN représente le gouvernement fédéral dans ce domaine. Chef de file, elle s'associe avec les villes d'Ottawa et de Gatineau, la Société de transport de l'Outaouais et les gouvernements provinciaux pour la réalisation d'importantes études de planification des transports. Trois d'entre elles (l'Étude sur l'intégration du transport en commun rapide interprovincial, le Sondage origine-destination et l'Évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales dans la région de la capitale nationale) visent à promouvoir le transport urbain durable, à protéger l'environnement et à améliorer le séjour des visiteurs dans la capitale.

## PLANIFICATION

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
En collaboration avec les intervenants concernés, compléter les principaux éléments du Cadre de planification de la capitale, notamment : d'ici la fin de 2005-2006, l'examen et la mise en œuvre du <i>Plan directeur du parc de la Gatineau</i> ; d'ici la fin de 2007-2008, le Plan directeur des terrains urbains de la capitale.	Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de ces objectifs. La version actualisée du <i>Plan directeur du parc de la Gatineau</i> a été approuvée en 2005, et l'ébauche du plan de mise en œuvre est en cours d'examen. L'approche adoptée à l'égard du Plan directeur des terrains urbains de la capitale est à l'étude, alors que les travaux de planification se poursuivent pour les secteurs de la promenade de l'Outaouais et de La Baie.
D'ici la fin de 2005-2006, en collaboration avec les intervenants concernés, faire progresser la planification du cœur de la capitale en complétant la mise en œuvre du <i>Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada</i> .	Cet objectif a presque été atteint. <i>Le Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada</i> a été approuvé en 2005, et l'ébauche du plan de mise en œuvre sera mise au propre au début de 2006-2007.
D'ici la fin de 2005-2006, faire en sorte que la Commission de la CCN approuve le Livre blanc de l'Initiative stratégique de transport et le plan d'action qui en découlera.	Cet objectif a été atteint avec l'approbation du Livre blanc en 2005. Les travaux d'élaboration du plan d'action ont été amorcés. Ils prendront fin en 2006-2007.
Au cours de la période de planification considérée, en collaboration avec les intervenants concernés, et pourvu que les partenaires participent et offrent un certain financement, terminer les études environnementales, ainsi que le design préliminaire et fonctionnel de deux nouveaux ponts interprovinciaux dans les parties est et ouest de la région de la capitale du Canada.	Des progrès ont été réalisés vers l'atteinte de cet objectif à long terme. La CCN et les provinces d'Ontario et du Québec ont signé une entente pour l'exécution d'une étude d'évaluation environnementale, et un appel d'offres a été lancé pour l'obtention du soutien d'experts-conseils.

## APPROBATIONS DU DESIGN ET DE L'UTILISATION DU SOL

### STRATÉGIE

Mettre en œuvre les lois, les politiques et les plans fédéraux pour protéger et améliorer le milieu bâti et naturel de la région de la capitale du Canada dans le cadre du processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design.

## APPROBATIONS DU DESIGN ET DE L'UTILISATION DU SOL

INDICATEUR DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
En 2005-2006, examiner environ 300 demandes d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières.	En 2005-2006, des demandes d'examen fédéral ont été approuvées ou des dossiers ont été fermés dans 127 cas. Le processus d'examen a été lancé pour 210 demandes relatives à l'utilisation du sol, aux transactions et au design. Sont notamment dignes de mention des approbations concernant une installation pour la gestion intégrée de la croissance à la Ferme expérimentale centrale, le Défi aérien Fortune dans le parc de la Gatineau, la remise en état de la résidence officielle du lac Mousseau (Harrington), le prolongement de l'axe McConnell-Laramée et des plans directeurs pour les complexes de la GRC.

## PRIX

### Prix d'excellence en urbanisme dans la catégorie « Planification d'un centre-ville » (Institut canadien des urbanistes)

- Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada

### Accréditation comme fellow (Institut royal d'architecture du Canada, 2006)

- John N. Abel, directeur du Design et de l'Utilisation du sol à la CCN  
Pour sa carrière exceptionnelle, ses contributions personnelles à la profession d'architecte et pour son dévouement envers l'amélioration des collectivités et de la profession.

## PERSPECTIVES

### ALLIANCES

Pour entretenir ses liens avec d'autres capitales de la planète, la CCN participera à la rencontre de 2006 de l'Alliance des capitales, qui se tiendra à Canberra, en Australie.

### RENOUVEAU

La CCN complétera le Cadre de planification de la capitale par l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains de la capitale. Au cours des 20 prochaines années, elle verra à appliquer les politiques du nouveau *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada* afin de créer un centre harmonieux et dynamique pour la région de la capitale du Canada. Elle continuera de planifier la restauration de zones industrielles majeures, notamment les plaines LeBreton, les îles Victoria et des Chaudières, la chute des Chaudières et le ruisseau de la Brasserie, pour qu'elles aient une vocation à titre de collectivités, d'emplacements destinés à des institutions publiques et de parc national. Ce faisant, la CCN préservera des édifices industriels patrimoniaux, améliorera l'accès aux berges de la rivière des Outaouais et favorisera l'utilisation des lieux par la population. La société d'État cherchera à créer, dans la capitale, un lieu pour les Premiers Peuples du Canada, sur des terres traditionnellement sacrées de l'île Victoria. Elle entreprendra une étude exhaustive de la pointe Nepean et du Théâtre de l'Astrolabe, en vue d'une réhabilitation ou d'un réaménagement.

### TRANSPORTS

La CCN collaborera avec les provinces et les municipalités pour l'introduction de modes de transport modernes et durables dans la région de la capitale du Canada. Elle planifiera la création, dans le cœur de la capitale, d'un réseau de transport en commun efficace et soucieux de l'environnement ainsi que de nouveaux sentiers pédestres et cyclables.

### PARC DE LA GATINEAU

Un nouveau plan directeur étant maintenant en place, la CCN adoptera des mesures afin d'améliorer la protection écologique de la flore et de la faune du parc. De concert avec des groupes d'intérêts et des experts, elle élaborera et appliquera des plans détaillés de conservation des ressources naturelles et du patrimoine ainsi que d'aménagement de services récréatifs. Pour protéger l'intégrité du parc à long terme, elle prendra des dispositions afin de renforcer sa compétence à cet égard.

### APPROBATION DE L'UTILISATION DU SOL ET DU DESIGN

La CCN continuera d'exercer son autorité conférée par la loi, afin de garantir que la présence fédérale dans la région de la capitale du Canada est digne du pays qu'elle représente.

# À l'avant-garde

## Une approche sensée à l'égard des contaminants

La CCN est un chef de file de la gestion foncière depuis les années 1950, lorsqu'elle a commencé à refaçonner la capitale en fonction de l'automobile (par exemple, en enlevant les voies ferrées du centre-ville et en aménageant le Queensway). Ces travaux ont constitué des jalons à l'époque. La CCN continue d'être à l'avant-garde alors qu'elle édifie l'une des premières collectivités « d'après l'automobile » du Canada, les plaines LeBreton. Ce quartier est conçu pour les piétons, avec de grands ensembles situés près de magasins et d'un réseau ultramoderne de transport en commun. Le projet a également innové au chapitre de la récupération de friches industrielles (modérément contaminées). Le coût élevé de la décontamination intégrale des terres polluées autrefois par des usines et un incendie menaçait de condamner les plaines LeBreton à l'abandon permanent. La CCN a brisé l'impasse en adoptant une nouvelle approche, appelée « gestion des risques », qui repose sur le bon sens. On a recouru à la biorestauration et à l'enlèvement de la terre dans les zones à vocation résidentielle et commerciale, tandis qu'on a pratiqué le confinement (l'enfouissement de la terre contaminée sous une couche protectrice) dans les secteurs moins utilisés.

## Activité de programme

La CCN possède un vaste portefeuille immobilier, qui englobe plus de 470 kilomètres carrés de terrains, soit 10 p. 100 de la région de la capitale du Canada, ainsi que des routes, des sentiers, des édifices et des ponts. Elle est également chargée de l'entretien, de la gestion et de la remise en état des six résidences officielles situées dans la région de la capitale du Canada, en plus d'être responsable du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et d'autres parcs et espaces verts. Elle administre et protège ces biens matériels au moyen d'un programme de gestion du cycle de vie qui vise à améliorer le riche patrimoine culturel et l'excellent environnement naturel de la capitale du Canada. De surcroît, la société d'État aspire à optimiser la contribution de ces biens à la réalisation de ses programmes et de son mandat, tout en voyant à ce qu'ils soient dûment accessibles au public. Elle gère plus de 650 baux et s'occupe de l'entretien des terrains de la plupart des organismes fédéraux dans la région de la capitale du Canada. Parmi ses autres activités, mentionnons l'acquisition de propriétés d'intérêt national, l'aliénation de propriétés excédentaires et la concrétisation de projets d'aménagement du territoire dans le but de mettre la capitale en valeur à l'intention des générations à venir.

## Objectif

Les actifs fédéraux dont la CCN est responsable (parcs et espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés selon le rôle qu'ils occupent dans la capitale nationale, dans le but d'enrichir l'expérience que vivent les visiteurs et les habitants de la capitale.

## PRÉVENTION DES GRAFFITIS

*En 2005, la CCN a commandé la peinture de deux œuvres murales sur les piliers du nouveau pont Champlain. On voulait ainsi susciter de l'intérêt et empêcher l'accumulation de graffitis. Les peintures murales de ce genre ont été couronnées d'un très grand succès à Toronto, à Québec et à Philadelphie.*

### PROJETS DU CŒUR DE LA CAPITALE

#### STRATÉGIE

Entreprendre des projets dans le but d'améliorer le cœur de la capitale.

#### RETOUR À LA VIE

Les plaines LeBreton ont jadis été l'un des plus vieux secteurs de la capitale. Pourtant, en 2005, elles étaient sur le point de reprendre vie comme un de ses quartiers les plus neufs. Pour illustrer cette extraordinaire continuité, la CCN a organisé une exposition temporaire intitulée « Les plaines LeBreton : Le passé, le présent et l'avenir ». Cette initiative situe dans leur contexte les progrès accomplis en 2005, notamment l'aménagement d'une place consacrée aux manifestations publiques, d'un parc riverain et de sentiers récréatifs qui se branchent au réseau du Sentier de la capitale. Par ailleurs, la CCN a conclu, avec Claridge Homes, une entente pour la construction de 800 unités d'habitation sur un emplacement de 4,3 hectares (phase I du réaménagement). Le concours a été présidé par un ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada. Des représentants du secteur du logement abordable et de la Société immobilière du Canada ont participé à ce processus. La proposition retenue prévoit une proportion de 25 p. 100 de logements abordables et respecte les normes de conception imposées par la CCN en matière d'énergie et d'environnement.

#### DES TULIPES EN CADEAU

À titre de jardinière officielle de la région de la capitale du Canada, la CCN plante annuellement près d'un million de tulipes, dont quelque 300 000 dans le parc des Commissaires. En 2005, la princesse Margriet des Pays-Bas, qui est née à Ottawa durant la Seconde Guerre mondiale, a visité ce parc afin de dédier de nouveau un massif de tulipes à sa mère, la reine Juliana, qui, alors qu'elle était encore princesse, vivait en exil dans la capitale du Canada au cours du conflit. Après la libération de son pays par des Canadiens, la princesse Juliana a envoyé des milliers de bulbes de tulipe en témoignage de sa gratitude envers la capitale. De nos jours, la famille royale néerlandaise et le Centre International des Bulbes à Fleurs, situé aux Pays-Bas, continuent d'envoyer chaque année un cadeau de 20 000 bulbes à la région de la capitale du Canada. En 2005, ils en ont fait parvenir 30 000 pour souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire du rétablissement de la paix. On a planté 17 000 de ces bulbes dans le massif « Princesse Juliana », inauguré à l'origine en 1967 par Juliana elle-même, qui était devenue reine entre-temps.

#### LE RAJEUNISSEMENT DES BERGES DE GATINEAU

La CCN discute avec la Ville de Gatineau d'un projet de création, pour la capitale, d'une route d'entrée pittoresque de trois kilomètres qui passerait par la rue Jacques-Cartier au lieu de la promenade des Draveurs. Ces discussions font suite à des études d'actualisation de la vocation du parc La Baie, qui ont conclu à la nécessité d'aligner l'entrée plus près de la berge afin de tirer profit de la rivière des Outaouais, à l'aspect attrayant. Parmi les travaux de réfection, mentionnons l'amélioration de la qualité de la rue; l'aménagement, le long de la berge, d'un sentier récréatif faisant partie du Sentier de la capitale; le retour de la berge à l'état naturel; la facilitation de l'accès du public à celle-ci. La Ville de Gatineau gèrerait la construction, et la CCN verserait une contribution qui permettrait le respect des exigences fédérales, notamment pour ce qui est des travaux à réaliser sur la berge et de l'embellissement de la rue au-delà des normes municipales.

## PROJETS DU CŒUR DE LA CAPITALE

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
D'ici la fin de 2005-2006, compléter la construction du parc riverain, de la Plaine et de la place des activités publiques; la vente des îlots U et T avant les délais fixés dans la décision de consentement de la Ville d'Ottawa; les fouilles archéologiques, l'enlèvement de la sédimentation, des buttes de blocailles et des bermes des îlots J, K, L, M, N et O.	Ces objectifs ont été atteints pour les plaines LeBreton. La place des activités publiques était prête pour la cérémonie d'inauguration du nouveau Musée canadien de la guerre, en mai 2005. La phase I de la vente de terrains pour le lotissement résidentiel et commercial a pris fin. Les études archéologiques ont été achevées et les artefacts ont été enlevés conformément au plan.
D'ici la fin de 2005-2006, recevoir l'approbation de la Ville d'Ottawa pour les travaux d'infrastructure aux plaines LeBreton.	Cet objectif a été atteint, sauf l'approbation des travaux de surface nécessaires pour les trottoirs de la rue Booth.
D'ici la fin de 2005-2006, compléter, avec l'aide de partenaires, la reconstruction des ponts Bytown et de la partie nord de la promenade Sussex; et compléter la première étape de la réfection de la promenade Sussex et du sud de l'avenue MacKenzie lorsqu'on aura terminé les négociations avec les partenaires.	Le premier objectif a été atteint, tandis que le deuxième l'a été en bonne partie. La construction du tronçon du boulevard de la Confédération situé entre les ponts Bytown et Rideau Hall a été achevée. La fin de la première étape de la réfection de la promenade Sussex et du sud de l'avenue MacKenzie n'est pas prévue avant 2006-2007, à cause de retards dans les approbations gouvernementales.  Selon un sondage Décima sur l'expérience des visiteurs sur le boulevard de la Confédération, 67 p. 100 des visiteurs ont affirmé être plus fiers d'être Canadiens, 78 p. 100 ont dit apprécier la capitale davantage, et 66 p. 100 ont déclaré mieux connaître les lieux et les institutions de la capitale.
D'ici la fin de 2005-2006, la CCN signera avec un promoteur un bail foncier pour l'emplacement du 113, rue Queen (rue Sparks).	Cet objectif n'a pas été atteint. Le promoteur retenu s'est retiré après s'être vu attribuer le marché. Un nouvel appel de propositions a été lancé.
D'ici la fin de 2006-2007, la CCN contribuera 3 millions de dollars au réaménagement des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve, à Gatineau; lancera un appel d'offres, sous réserve de la réussite de l'évaluation environnementale, pour l'aménagement de la partie sud du parc Jacques-Cartier.	Le premier objectif a été atteint. La CCN a contribué 3 millions de dollars (sur un total prévu de 7 millions) au projet Saint-Laurent-Maisonneuve à Gatineau, dont les travaux de la phase I ont été terminés en 2005-2006. En avance sur les délais prévus, la phase II devrait prendre fin au début de 2006-2007. Le plan d'aménagement de la partie sud du parc Jacques-Cartier et les travaux connexes seront réalisés à plus long terme.

## JOUR DE LA TERRE

*Le 22 avril, désigné Jour de la Terre dans le monde entier, des bénévoles se sont rassemblés afin de nettoyer la région de la capitale du Canada. Pour la septième année consécutive, la CCN a fait preuve de civisme en participant à un programme organisé par les villes de Gatineau et d'Ottawa. Des centaines de personnes sont venues assainir les berges appartenant à la CCN, en particulier celles de la rivière des Outaouais, les rives du lac Leamy et les abords du ruisseau de la Brasserie.*

## GESTION DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS

### STRATÉGIE

Protéger les actifs et les services publics fédéraux qui sont sous la responsabilité de la CCN, par la réalisation de travaux d'aménagement, d'entretien, de gestion et de remise en état tout en respectant les règlements et les normes en matière d'environnement, de patrimoine, de santé et de sécurité.

### UNE NOUVELLE ÈRE DANS LE PARC DE LA GATINEAU

Dotée d'un plan actualisé pour le parc de la Gatineau, la CCN a inauguré une nouvelle ère de la gestion de ce lieu en mettant l'accent sur l'établissement d'un juste milieu entre l'activité humaine (les loisirs) et la santé à long terme de la flore et de la faune (la conservation). Pour concrétiser le plan renouvelé, la CCN aura besoin d'avis d'experts. Elle a, à cette fin, constitué un comité de conseillers scientifiques et amorcé des études sur les ressources naturelles (p. ex., sur la biodiversité, les écosystèmes valorisés et les espèces en péril). Le soutien de la population est également crucial. La CCN a renouvelé son entente avec les Amis du parc de la Gatineau, groupe en plein épanouissement. Par ailleurs, elle a intensifié ses efforts de protection d'espèces végétales vulnérables (notamment l'ail trilobé) et porté un nombre record d'accusations de cueillette illégale. Certaines catégories de loisirs seront éliminées progressivement au cours des prochaines années (p. ex., l'utilisation de véhicules hors route) ou, à tout le moins, modifiées. La CCN a lancé le processus en négociant une entente avec les grimpeurs. Comme le parc appartient au gouvernement fédéral au nom du pays sans être un « parc national », la société d'État en a examiné le statut juridique, dans le but de clarifier sa compétence.

### L'OASIS VERTE DE GATINEAU

Chaque été, plus de 150 000 personnes fréquentent avec plaisir la plage du lac Leamy. En 2005, la CCN y a construit un élégant pavillon pour mieux les servir. Après sa création en 1959, elle a, parmi ses toutes premières initiatives, acquis des terrains pour un parc au lac Leamy. Proche du centre-ville de Gatineau, ce petit plan d'eau se trouve au beau milieu d'une extraordinaire oasis de verdure située au cœur de la capitale. Le parc est un endroit propice aux sports nautiques et un refuge urbain pour des collectivités de plantes et d'animaux. Étant le lieu où Philemon Wright s'est établi en 1800, il possède une grande importance patrimoniale. La CCN y a lancé un grand projet d'interprétation au cours du dernier exercice.

### UN SENTIER INVITANT

Près de la plage Britannia, le secteur entourant le lac Mud est l'un des paysages naturels les plus importants de la région de la capitale du Canada. Il constitue un endroit de rêve pour l'observation d'animaux de la forêt et d'oiseaux aquatiques. En 2005, la CCN a aménagé un nouveau sentier pédestre dans l'aire de patrimoine naturel du lac Mud. En canalisant les randonneurs, le sentier protégera le secteur contre les ravages d'une utilisation croissante, tout en offrant à la population une plus grande possibilité d'admirer la nature. Le parcours, qui offre un accès universel, comprend des plates-formes d'observation et une promenade de bois au-dessus des zones humides.

## UNE RICHESSE NATURELLE

*Bien que le parc du Lac-Leamy ne se trouve qu'à quelques minutes du centre-ville de Gatineau, il est possible d'y voir des cerfs brouter. En 2005-2006, des études réalisées dans la région de la capitale du Canada ont révélé la présence de 28 écosystèmes distincts, c'est-à-dire de riches habitats naturels où la faune et la flore existent dans un équilibre mutuellement bénéfique. Les études ont également signalé des contextes écologiques dangereux et 27 espèces en péril.*

## UNE RENOMMÉE MONDIALE

En 2005, au cours de sa 36<sup>e</sup> saison, la patinoire du canal Rideau a été reconnue par la société Guinness World Records comme la « plus grande patinoire naturelle du monde ». En effet, sa superficie équivalait à celle de 90 patinoires olympiques, soit 165 621 mètres carrés. Inaugurée en 1971, la patinoire était déneigée à la pelle durant les premières années. Aujourd'hui, la gestion de la glace est une activité mécanisée de grande envergure. Au fil des ans, les experts de la CCN ont transmis leurs connaissances en matière d'aménagement de patinoires sur de la glace naturelle. En 2005-2006, les patineurs ont effectué environ 850 000 visites pendant une saison relativement courte (39 jours par rapport à une moyenne de 50 au cours des cinq dernières années).

## L'EAU, LA TERRE ET L'AIR

En qualité de grande propriétaire de la région de la capitale du Canada, la CCN est responsable de la protection de la sécurité de ses locataires et de l'écosalubrité de ses propriétés. Soucieuse de protéger l'eau souterraine de la région et de respecter les règlements ontariens, elle a évalué 55 puits de la Ceinture de verdure en 2005-2006 : 15 d'entre eux ont été fermés et 8 ont été remis en état pour l'approvisionnement en eau potable. Les réseaux d'alimentation en eau du lac Philippe et du Centre des visiteurs d'Old Chelsea ont, eux aussi, été évalués. Les autorités provinciales les ont approuvés. Le puits contaminé du domaine Mackenzie-King sera remplacé par un nouveau système, en instance d'approbation. Au cours de l'exercice, la CCN a réagi à la détection de radon et d'uranium dans nombre des 28 emplacements loués dans le parc de la Gatineau en lançant une série de tests. Elle continuera de surveiller les teneurs en gaz. En outre, elle collabore avec les organismes de réglementation afin de déterminer les interventions et les mesures d'atténuation futures. Entre-temps, de l'eau embouteillée est fournie aux locataires.

## GESTION DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Au cours de la période de planification considérée, remettre en état convenablement les biens de grande et de moindre importance qui se trouvent dans la région de la capitale du Canada, dans le cadre du Programme pluriannuel des immobilisations (PPI).	Cet objectif a été atteint. La CCN est parvenue à réaliser les travaux suivants, qui étaient inscrits dans le PPI : les travaux d'ingénierie nécessaires à la stabilisation de structures existantes (p. ex., la réparation du mur de la sous-face du pont du Portage), ainsi que de nouveaux projets d'architecture (p. ex., le pavillon du Lac-Leamy) et d'aménagement paysager (p. ex., celui de tronçons importants du réseau de sentiers).
D'ici la fin de 2005-2006, compléter les principaux éléments du Système intégré d'information sur la gestion des biens en instaurant un module environnemental, afin d'appuyer le respect des obligations administratives et opérationnelles de la nouvelle loi sur l'environnement.	La réalisation de cet objectif a été reportée à 2006-2007, pour permettre l'examen de la capacité du système de soutenir l'affichage des données sur les évaluations environnementales dans le Registre canadien d'évaluation environnementale. Le module environnemental est en cours de production.
D'ici la fin de 2008-2009, réviser le <i>Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières</i> pour que la société soit ainsi mieux en mesure de régir l'utilisation des biens de la CCN.	Des progrès ont été accomplis vers l'atteinte de cet objectif à long terme. Un énoncé de projet a été rédigé pour la phase I, et on a amorcé les démarches en vue de la désignation des membres des comités directeur et de travail.
La CCN réalisera les objectifs suivants en matière de revenus locatifs au cours de la période de planification considérée : 2005-2006 : 14,7 millions de dollars; de 2006-2007 à 2009-2010 : 14,9 millions de dollars par année.	L'objectif fixé pour 2005-2006 a été dépassé : 15,3 millions de dollars ont été produits grâce aux revenus locatifs.
La CCN réalisera, au chapitre des recettes, les objectifs suivants au cours de la période de planification considérée : revenus de 6 millions de dollars par année provenant de l'aliénation des terrains; revenus de 750 000 dollars par année attribuables aux servitudes et aux permis d'occupation.	Les deux objectifs ont été dépassés en 2005-2006. Des revenus d'aliénation exceptionnels de 29,5 millions de dollars ont été recueillis (notamment grâce à l'aliénation de terrains pour la phase I du réaménagement des plaines LeBreton, la phase II du projet Prince of Wales et l'élargissement de l'avenue Woodroffe). Des revenus de 1,3 million de dollars ont été obtenus grâce à des servitudes et à des permis d'occupation, surtout en raison de grands travaux de la Ville d'Ottawa.

## GESTION DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS (suite)

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
<p>D'ici la fin de 2005-2006, la CCN complétera les études des exigences concernant, entre autres, l'infrastructure, l'évaluation environnementale, le design et le transport urbain, et demandera le rezonage des terrains Hurdman.</p>	<p>Cet objectif a été réalisé en grande partie. On a achevé les études initiales relatives à l'infrastructure, au transport, au design urbain et à l'aménagement. On a également terminé l'évaluation environnementale. Cependant, les négociations sur le rezonage ont été reportées à 2006-2007.</p>
<p>Dans le cadre du Programme de gestion des sites contaminés : compléter la vérification de tous les réservoirs de stockage connus sur les terrains de la CCN d'ici la fin de 2006-2007; compléter l'évaluation préliminaire (première étape) des autres sites de priorité moindre d'ici la fin de 2007-2008; mettre en œuvre les mesures requises de suivi et d'atténuation des risques sur les sites contaminés qu'on aura repérés.</p>	<p>L'achèvement de l'inspection des réservoirs de stockage qui se trouvent sur les terrains de la CCN a été reporté en mars 2008, de manière à coïncider avec celle de la fin des évaluations préliminaires (première étape) des sites restants de faible priorité. En outre, l'exécution des inspections de réservoirs en même temps que celle des évaluations de la première étape améliore l'efficacité du programme d'inventaire. Enfin, on s'attend que des sites de faible priorité doivent faire l'objet d'études de la deuxième étape à partir de 2007-2008 et, peut-être, de 2008-2009.</p>
	<p>À la fin de 2005-2006, des inspections ont été terminées pour 531 réservoirs de stockage de carburant situés sur des terrains de la CCN. Parmi eux, 110 doivent être inspectés annuellement à cause de leur vulnérabilité écologique. Par ailleurs, 119 évaluations environnementales de la première étape ont été effectuées au sujet de sites de faible priorité. Elles ont été améliorées par la vérification des réservoirs de stockage. En outre, on a achevé 27 évaluations de la deuxième étape. Il reste à en examiner 175 pour atteindre l'objectif de départ, soit l'évaluation de 90 p. 100 des propriétés appartenant à la CCN. Les mesures de suivi et d'atténuation ont été prises ou sont en cours de mise en œuvre.</p> <p>Cinq entreprises environnementales de la CCN ont respecté les critères d'admissibilité au financement du Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux. On attend la confirmation du financement par le Conseil du Trésor en 2006-2007.</p>
<p>Au cours de 2005-2006, élaborer et mettre en œuvre des méthodes et des outils afin de se conformer à toutes les exigences de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>, qui entrera en vigueur en juin 2006 pour les sociétés d'État.</p>	<p>Cet objectif a été atteint. Un rapport d'évaluation a été achevé, ainsi qu'une analyse détaillée de l'incidence sur des domaines d'activités précis. Par ailleurs, les recommandations ont été approuvées.</p>
<p>Au cours de la période de planification considérée, mettre à jour le Cadre d'action environnemental et surveiller les programmes pour s'assurer qu'on intègre les principes de la gestion environnementale à toutes les activités.</p>	<p>Cet objectif a été atteint. On a ajouté au Cadre d'action environnemental une nouvelle composante, baptisée « Écosystèmes valorisés », qui traite des espèces en péril et des habitats.</p>
<p>D'ici la fin de 2005-2006, en collaboration avec des partenaires, la CCN va améliorer l'expérience des visiteurs sur la patinoire du canal Rideau en continuant de travailler sur les conditions visant à garantir la santé et la sécurité, ainsi que sur le positionnement de la patinoire sur le marché, de même qu'en aménageant le lac Dows comme une voie d'accès importante à la patinoire; procéder à la mise à jour du <i>Plan stratégique d'aménagement pour un réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale</i> (1994).</p>	<p>Pour l'essentiel, ces objectifs ont été atteints. Les efforts se poursuivent afin d'améliorer l'expérience et de protéger la sécurité du public sur la patinoire, grâce à des mesures de contrôle des foules et des services aux visiteurs. La reconnaissance internationale associée à la désignation de la société Guinness World Records a été au centre de la campagne de marketing de 2005-2006. Les consultations publiques concernant le nouveau plan stratégique des sentiers ont pris fin. La mise au point définitive du document devrait avoir lieu en 2006-2007, après l'obtention prévue de l'approbation par les conseils municipaux d'Ottawa et de Gatineau.</p>
<p>D'ici la fin de 2008-2009, améliorer l'expérience des utilisateurs du réseau de sentiers récréatifs de la capitale en remettant en état les sentiers actuels, en créant de nouveaux tronçons, en instaurant des mesures de sécurité et en améliorant sur le marché la position du réseau de sentiers.</p>	<p>Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. La campagne de sécurité publique a été renforcée, 15 kilomètres de sentiers ont été remis en état et 6 kilomètres de nouveaux sentiers ont été aménagés dans la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau.</p>

## RÉSIDENCES OFFICIELLES

### STRATÉGIE

Meubler, entretenir et remettre en état les résidences officielles afin de protéger leur valeur patrimoniale nationale, d'offrir un hébergement sûr et adéquat aux dirigeants du Canada et de disposer d'un endroit pour y organiser des activités et des cérémonies d'État.

### POUR TOUJOURS

Le gouvernement ayant approuvé un financement fédéral à long terme, la CCN a pu poursuivre, dans les résidences officielles, un programme de travaux urgents de remise en état qui sont axés sur la santé et la sécurité. Il y a six résidences dans la région de la capitale du Canada, dont certains des plus importants édifices patrimoniaux du Canada. Au nom des générations futures de Canadiens, la CCN s'acquitte de l'obligation de les préserver et de les entretenir. Voici une liste partielle des travaux les plus urgents qui ont été effectués durant le dernier exercice : l'amélioration du système de protection contre l'incendie, des fenêtres et des divers éléments en fonction de leur cycle de vie au 24, promenade Sussex; la réfection du toit et l'installation de systèmes électriques et de détection d'incendie à la résidence de campagne du premier ministre, au lac Mousseau; la stabilisation temporaire de la maçonnerie de la façade de l'aile Mappin, à Rideau Hall.

## RÉSIDENCES OFFICIELLES

INDICATEUR DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Au cours de la période de planification considérée, et selon le financement du fédéral, compléter un plan pluriannuel accordant la priorité aux travaux d'immobilisation des résidences officielles pour garantir la protection et la disponibilité continue de ces actifs nationaux.	Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. Le financement fédéral a été approuvé pour un plan pluriannuel de travaux d'immobilisation, tandis que les travaux prioritaires ont été amorcés au 24, promenade Sussex, au lac Mousseau et à Rideau Hall.

## PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔTS FONCIERS

### STRATÉGIE

S'assurer d'effectuer les paiements aux municipalités de la région de la capitale du Canada et aux commissions scolaires du Québec au moment opportun.

## PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔTS FONCIERS

INDICATEUR DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Conformément à la <i>Loi sur la capitale nationale</i> et à la <i>Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts</i> , verser, d'ici la date d'échéance, la totalité des paiements tenant lieu d'impôts fonciers pour toutes les propriétés municipales, sauf celles qui font l'objet d'une contestation.	Cet objectif a été atteint, sauf pour les propriétés qui font l'objet d'une contestation.

## PERSPECTIVES

### PLAINES LEBRETON

La CCN a amorcé les négociations relatives à la deuxième phase de l'aménagement. Au bout du compte, les plaines LeBreton seront une collectivité verte, conviviale pour les piétons et diversifiée où les gens pourront habiter, travailler et jouer dans un milieu durable. Le secteur proposera à des milliers de résidents des logements (dont 25 p. 100 seront abordables) dans une collectivité du centre-ville conçue en vue d'une « croissance intelligente ». On y trouvera également un service de transport en commun durable, ainsi que des sentiers cyclables et pédestres qui agiront comme liens avec le reste de la collectivité. Les immeubles résidentiels, de bureaux et de vente au détail respecteront les normes argent du système de cotation Leadership in Energy and Environmental Design. Un parc de 3,6 hectares sera consacré aux festivals et aux activités publiques et sera le plus vaste emplacement à avoir cette vocation dans la région de la capitale du Canada. Il sera aménagé au sud du Musée canadien de la guerre. Conservés dans l'intérêt national, les terrains situés au nord de la rue Wellington accueilleront un parc riverain et de grandes institutions nationales.

### RÉSIDENCES OFFICIELLES

Le financement fédéral à long terme ayant été instauré en 2005, la CCN a commencé la réalisation, étalée sur de nombreuses années, d'un programme destiné à éliminer l'arriéré des travaux de remise en état et d'aménagement des résidences officielles.

### BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

La CCN s'associera de nouveau avec la Ville d'Ottawa pour que la promenade Sussex, entre les rues George et St. Patrick, suivent les normes établies pour le boulevard de la Confédération.

### SENTIERS RÉCRÉATIFS

La CCN continuera de développer le réseau de sentiers et de le promouvoir plus activement comme route menant à la « capitale verte ». Par ailleurs, elle collaborera avec des partenaires pour accroître la sécurité des utilisateurs des sentiers.

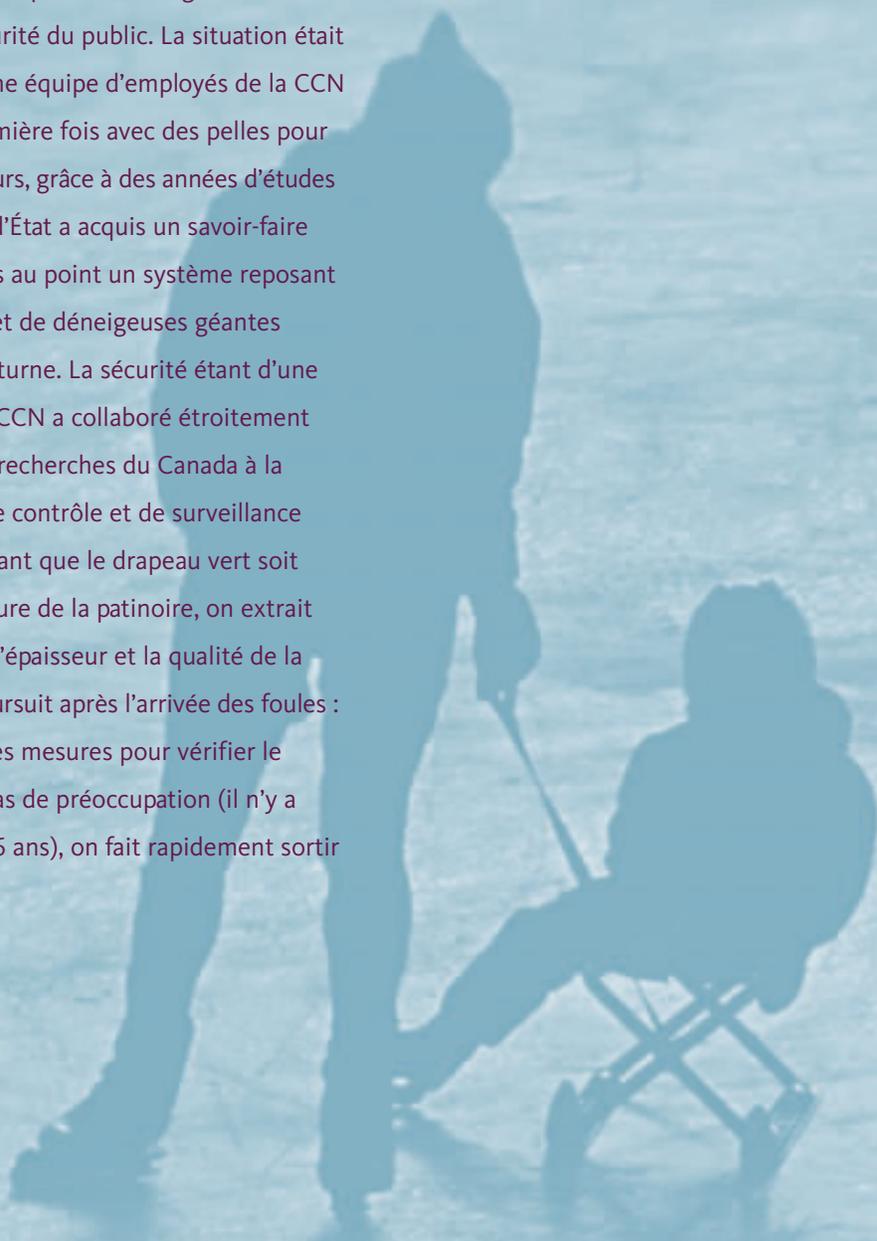
### PARC DE LA GATINEAU

Grâce à la mise en œuvre du plan directeur actualisé, la CCN sera en mesure de gérer le parc d'une manière appropriée aux pressions qui s'exercent actuellement sur l'environnement. Ainsi, elle recueillera de nouvelles données, constituera de nouveaux partenariats et verra à établir un équilibre plus durable entre l'utilisation publique et la protection d'écosystèmes valorisés.

# À l'avant-garde

## Des drapeaux verts sur la glace

En 2005, la patinoire du canal Rideau a été reconnue par la société Guinness World Records. Cet honneur constitue le point culminant de 36 ans d'évolution constante des techniques nécessaires à la préparation de la glace naturelle et à la protection de la sécurité du public. La situation était tout autre en 1971, lorsqu'une équipe d'employés de la CCN s'est présentée pour la première fois avec des pelles pour déneiger la glace. De nos jours, grâce à des années d'études et d'expérience, la société d'État a acquis un savoir-faire pratiquement unique et mis au point un système reposant sur l'emploi de balayeuses et de déneigeuses géantes ainsi que sur l'arrosage nocturne. La sécurité étant d'une importance primordiale, la CCN a collaboré étroitement avec le Conseil national de recherches du Canada à la conception d'un système de contrôle et de surveillance de la glace. Chaque jour, avant que le drapeau vert soit hissé pour signaler l'ouverture de la patinoire, on extrait des carottes afin d'évaluer l'épaisseur et la qualité de la glace. La surveillance se poursuit après l'arrivée des foules : des arpenteurs prennent des mesures pour vérifier le tassement de la glace. En cas de préoccupation (il n'y a eu qu'un seul incident en 36 ans), on fait rapidement sortir les gens de la patinoire.



## Activité de programme

La CCN offre des services institutionnels centralisés qui favorisent l'utilisation efficace et productive des ressources. Cette activité produit des documents et des rapports exigés par des lois et réalise la totalité des travaux de recherche et des vérifications internes. Elle fournit à la CCN un soutien au chapitre des finances, de la technologie, des communications et de l'administration, tout en gérant les ressources humaines.

## Objectif

Offrir un soutien opérationnel généralisé afin d'encadrer la gestion stratégique, financière, juridique et des ressources humaines, en plus d'offrir des outils et une expertise technologiques pour effectuer une exploitation adéquate et efficace de la société.

*Deux membres du Comité directeur quitteront la CCN pour prendre leur retraite, soit M. Gilles Lalonde, vice-président de la Programmation nationale, et M<sup>me</sup> Deborah Tudin, directrice administrative de la Direction de la vérification, de la recherche et de l'évaluation. La société d'État tient à les remercier de leur importante contribution au cours de leurs 17 et 16 années de service respectivement.*



## SERVICES CENTRAUX

### STRATÉGIE

Offrir des services centralisés qui procurent un avantage stratégique à la CCN en plus de faciliter une gestion adéquate et efficace (conformément aux pratiques exemplaires).

### UNE AFFAIRE D'ÉQUILIBRE

En 2005-2006, le gouvernement fédéral a obligé de nombreux secteurs de la fonction publique à réduire leurs coûts d'exploitation, afin de pouvoir financer de nouvelles priorités. Bien que la CCN ait été exemptée de mesures précises de réduction de programmes, elle a réalisé des compressions volontaires pour atténuer d'intenses pressions au chapitre du financement et garantir sa viabilité financière à long terme. Il a donc fallu définir clairement les priorités et prendre des décisions difficiles. Au bout du compte, des programmes couronnés de succès (p. ex., le Pavillon Canada-Monde) ont dû être sacrifiés. Dans la mesure du possible, la compression des effectifs s'est effectuée ou sera accomplie par l'attrition naturelle ou des réaffectations.

### QUESTIONS ET RÉPONSES

En 2005, la CCN a invité la population à sa cinquième assemblée annuelle publique. Elle est l'une des seules sociétés d'État au Canada à organiser une telle rencontre pour donner à la population la possibilité de communiquer directement avec la Commission. La CCN et des représentants du public ont présenté des exposés, suivis par une période de questions. Par ailleurs, la société d'État a procédé à sept consultations publiques au cours de l'exercice (p. ex., pour discuter de l'Initiative stratégique de transport et de la stratégie relative au réseau intégré de sentiers de la capitale). Elle a, de surcroît, rencontré des groupes d'intérêts pour discuter de préoccupations particulières. Ces réunions ont débouché sur des interventions concrètes utiles, comme le lancement de travaux de stabilisation urgents et d'une évaluation historique de la ferme Moore (jadis propriété de la famille Wright, à Gatineau), ainsi que sur un investissement accru dans les programmes de sécurité des sentiers. Bien qu'aucun sondage officiel n'ait été entrepris, il est évident, compte tenu de la teneur des discussions et des commentaires lors de ces réunions, que la population apprécie ces occasions de se renseigner sur les projets de la CCN et d'exprimer ses opinions.

### UN PORTAIL UNIQUE EN LIGNE

En 2005, la CCN a fusionné ses deux sites Web (institutionnel et touristique) en un seul portail électronique concernant ses réalisations dans la région de la capitale du Canada. Suscitant annuellement 2,8 millions de visites du site Web, Internet s'établit clairement comme un moyen de communication avec le public. Le site renouvelé présente notamment le mandat et la structure de la CCN, un aperçu des plans et des projets en cours et de l'information sur la participation aux consultations publiques. Enfin, il diffuse tous les renseignements dont les visiteurs ont besoin pour profiter pleinement des lieux, des activités et des trésors patrimoniaux de la capitale.

### RECHERCHES ET SONDAGES

Chaque année, la CCN exécute un programme complet de recherches, afin de comprendre sa clientèle, d'évaluer l'incidence de ses réalisations et de repérer les améliorations nécessaires. Voici quelques-unes des initiatives de recherche terminées en 2005-2006 : un sondage concernant la satisfaction de l'auditoire du nouveau spectacle son et lumière sur la colline du Parlement; un sondage sur la sensibilisation de la population locale aux programmes de la CCN; un sondage national sur la fierté et l'identité; un sondage au passage et la participation à une enquête omnibus sur le programme Coloris automnal; un sondage sur place des visiteurs au Domaine des flocons, durant le Bal de Neige. Les résultats d'autres études soutiendront la réalisation des objectifs de rendement établis dans une architecture des activités de programme. Enfin, la CCN a participé à une étude sur la vulnérabilité du tourisme et des loisirs aux changements climatiques dans la région de la capitale nationale, qui a été financée par le Fonds d'action pour les changements climatiques, du gouvernement fédéral, et réalisée en collaboration avec l'Université de Waterloo.

## SERVICES CENTRAUX

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Se conformer à toutes les exigences légales, en particulier celles contenues dans la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , le <i>Règlement sur les marchés de l'État</i> , ainsi que la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> .	La CCN a respecté tous les délais prescrits pour la présentation de rapports exigés par des lois et la réponse aux demandes d'accès à l'information qui ont été présentées au cours de l'exercice.
En 2005-2006, finaliser le Code d'éthique de la société, ainsi que le processus de divulgation des agissements.	La réalisation de cet objectif a été reportée, compte tenu du fait que les discussions se poursuivent avec le Bureau des valeurs et de l'éthique de la fonction publique au sujet du code d'éthique de la CCN, qui est en cours de rédaction, et de la loi sur la protection de la divulgation des agissements. On a rédigé, à l'intention des membres de la Commission, l'ébauche d'un code de déontologie. La version définitive sera établie en 2006-2007.
Au cours de la période de planification considérée, mettre en œuvre le Cadre de recherche stratégique quinquennal qu'on vient de mettre à jour, ainsi que le Plan de recherche stratégique.	Cet objectif a été atteint. Le Cadre de recherche stratégique quinquennal (de 2005-2006 à 2009-2010) a été approuvé, tandis qu'on a amorcé les travaux relatifs au prochain Plan de recherche stratégique (2006-2007 à 2009-2010). Les initiatives de recherche prévues pour 2005-2006 dans le Plan ont été achevées.

## RESSOURCES HUMAINES

### STRATÉGIE

Offrir, en matière de ressources humaines, des services de gestion qui font de la CCN un employeur de choix.

### UN EMPLOYEUR EXCEPTIONNEL

Dans sa liste annuelle des 100 meilleurs employeurs du Canada, la revue *Maclean's* a choisi la CCN comme modèle national en 2005. En la retenant parmi 1 200 candidats, la publication a tenu compte d'un certain nombre de critères. Elle a notamment examiné le milieu de travail, l'état des communications internes, les programmes et avantages sociaux, le nombre de femmes dans les effectifs et le roulement du personnel. Dans presque chaque domaine, la CCN a été jugée au-dessus de la moyenne. Dans celui de la formation, cependant, son rendement a été considéré exceptionnel, compte tenu de ses activités de planification de la relève, de ses services de planification de carrière et de ses objectifs annuels en matière de formation et de perfectionnement (3 p. 100 du salaire ou cinq jours pour la formation).

## RESSOURCES HUMAINES

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Au cours de la période de planification considérée, les Ressources humaines mettront en œuvre des principes et des éléments applicables de la législation sur la modernisation des RH.	Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme, notamment pour ce qui est de l'examen de l'incidence de la modernisation sur les pratiques de la CCN.
D'ici 2009-2010, la CCN mettra en œuvre un cadre intégré de gestion des ressources humaines.	Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. De nouveaux plans prennent forme dans les domaines de la reconnaissance des employés, de l'équité, de la santé et de la sécurité, et de la gestion de la relève.

## PERSPECTIVES

### EXAMEN DU MANDAT

Tous les 20 ans, il est normal pour les sociétés d'État de collaborer avec le Parlement à l'examen de leur mandat et, au besoin, à l'ajustement de la loi habilitante en fonction des conditions et des exigences du moment. La CCN étudiera son mandat en 2006-2007, de concert avec le gouvernement.

### RÉGIE

La CCN prendra les mesures qui s'imposeront à la suite de l'entrée en vigueur du projet de *Loi fédérale sur la responsabilité*.

### RÉORGANISATION

La CCN a réagi aux orientations fédérales en matière de régie, de responsabilisation et de certification professionnelle en apportant, à l'échelon des cadres supérieurs, des modifications qui entreront en vigueur en 2006-2007. Ces changements instaureront des points de responsabilité plus clairs au sein de l'organisation, renforceront le régime de responsabilisation, permettront de définir et de donner suite aux préoccupations du public au sujet de l'aménagement de la capitale, et orienteront la responsabilisation en matière de gestion financière.

### GESTION DES RISQUES

La CCN mettra en œuvre une initiative de gestion des risques de l'entreprise, rendant officielles et renforçant ainsi les pratiques en vigueur. Elle l'intégrera dans le processus de gestion stratégique et de production de rapports.

### PLANIFICATION DE LA RELÈVE

La CCN continuera d'aider les employés à se former et à se préparer pour les occasions qui se présenteront dans la foulée de la retraite de cadres supérieurs au cours des cinq prochaines années.

### SOUTIEN DE LA TRANSITION

La CCN fournira un soutien aux employés touchés par la compression de ses dépenses.

### CODE D'ÉTHIQUE

La CCN mettra la dernière main à un nouveau code d'éthique, ainsi qu'à une politique de mise en œuvre des dispositions du projet de loi C-25, *Loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles*, lorsque celui-ci entrera en vigueur.



# INNOVER

La CCN a récolté des prix l'an dernier, non seulement en tant que pionnière dans le domaine de la planification urbaine, mais aussi pour son excellence comme employeur. Et, en cette année de transition, elle a continué de bâtir une solide hiérarchie de plans dont elle a en outre poursuivi la mise en œuvre. De façon générale, la société d'État a réussi à atteindre ses objectifs annuels ou du moins a réalisé des progrès substantiels à cette fin.



## AVERTISSEMENT

*La présente section, soit le Rapport de gestion en date du 31 mars 2006, devrait être lue conjointement avec les états financiers vérifiés (page 57) et les notes afférentes (page 63) inclus dans le présent rapport annuel.*

Les déclarations concernant l'avenir reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la direction les juge raisonnables, ces déclarations sont, en soi, assujetties à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats réels de la CCN peuvent être sensiblement différents de ceux que de telles déclarations expriment ou suggèrent.

## VUE D'ENSEMBLE DE 2005-2006

Pour la CCN, l'exercice 2005-2006 a été celui de la reconnaissance et de la réalisation complète, ou presque, d'importants objectifs institutionnels. Il a aussi été marqué par la transition et le changement. Les objectifs de rendement ont été atteints en général ou des progrès majeurs ont été accomplis à cet égard.

La CCN continue d'examiner, de mettre à jour et de renforcer ses pratiques de régie institutionnelle. Le Comité des nominations a étudié et évalué une soixantaine de candidats à des postes de membre de la Commission de la société d'État. Il a remis ses recommandations au gouvernement pour que celui-ci les prenne en considération dans le contexte du renouveau de la Commission. Améliorée, l'évaluation de la Commission s'effectue maintenant par un processus officiel à trois volets. La personne occupant le poste de chef des opérations gère les aspects opérationnels des activités de la CCN et elle assurera la transition harmonieuse et la préservation de la mémoire institutionnelle dans la foulée de la nomination imminente d'un nouveau président et de la séparation des charges de président et de premier dirigeant.

Les programmes et les activités de la CCN ont été couronnés de succès. Des foules nombreuses ont été au rendez-vous partout, surtout au spectacle son et lumière remanié qui a été présenté sur la colline du Parlement.

Par ailleurs, d'importants plans de longue durée ont été achevés en 2005-2006. La version actualisée du Plan directeur du parc de la Gatineau procurera l'orientation à long terme qui assurera la protection et l'intégrité écologique de ce lieu. De son côté, le Plan de secteur du cœur de la capitale fournit le cadre pour la transformation du cœur de la région au cours des 20 dernières années, y compris la réutilisation des îles de la rivière des Outaouais par la population. De surcroît, une vision a été approuvée pour la programmation et les activités publiques, tandis qu'un nouveau plan relatif aux monuments commémoratifs est presque terminé. Ces deux documents offrent une nouvelle vision pour les activités publiques futures. Enfin, la coordination de la planification des transports dans la capitale prend forme : des études sont entreprises dans ce domaine avec les municipalités et les provinces d'Ontario et de Québec.

De grands projets d'immobilisations ont pris fin durant l'exercice, ce qui témoigne de l'évolution continue de la capitale comme lieu de travail, de célébration et de souvenir. Sur les plaines LeBreton, le nouveau Musée canadien de la guerre a été inauguré. L'aménagement des terrains publics qui l'entourent est presque terminé, y compris celui d'une place qui est destinée aux activités publiques. Un nouveau tronçon du boulevard de la Confédération qui comprend les ponts Bytown a été achevé en collaboration avec la Ville d'Ottawa. La CCN contribue au réaménagement des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve à Gatineau. Les travaux sont en avance sur les délais prévus.

À la suite de l'approbation de nouveaux fonds pour un plan pluriannuel d'immobilisations destiné aux résidences officielles, des travaux urgents ont été réalisés au 24, promenade Sussex, au lac Mousseau et à Rideau Hall. L'obtention de ce financement permettra à la CCN de poursuivre les travaux indispensables de remise en état et d'assurer la préservation de ces importants édifices patrimoniaux.

Les objectifs ont été dépassés pour ce qui est du produit de la vente des terrains excédentaires ainsi que des revenus générés par les servitudes et les locations. Cela s'explique en grande partie par la conclusion de transactions importantes associées à l'aménagement des plaines LeBreton et à l'élargissement de l'avenue Woodroffe par la Ville d'Ottawa.

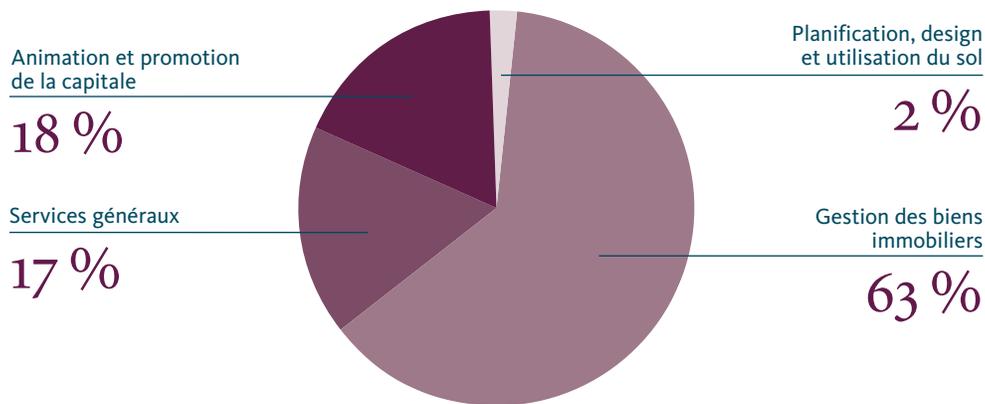
Enfin, le besoin de restructuration et de changement s'est fait ressentir durant l'exercice 2005-2006. La CCN a examiné les priorités et les approches de ses programmes afin d'absorber l'effet cumulatif des réductions du financement public, des augmentations non financées des coûts salariaux et du renouvellement des marchés relatifs à l'entretien des terrains et à l'hébergement du siège social. La mise en œuvre des mesures connexes se fera progressivement au cours des trois prochaines années.

Le financement global a diminué en 2005-2006, surtout en raison de la diminution des activités consacrées au projet de réaménagement des plaines LeBreton. Les coûts d'exploitation ont poursuivi leur hausse, malgré le transfert de l'infrastructure des plaines LeBreton à la Ville d'Ottawa. Le manque à gagner a été activement géré par un réaménagement des priorités. La CCN a continué de compter sur le produit de la vente de terrains excédentaires, qui l'aide à financer son programme d'immobilisations.

## NOS ACTIVITÉS

La CCN s'occupe de planifier et d'édifier, pour les Canadiens, une capitale qui soit belle, vivante et riche de symboles, ainsi que de réaliser des programmes à cet effet. Elle s'efforce de faire de la capitale une source de fierté et d'unité pour tout le pays. Afin de réaliser son mandat, la CCN fixe des objectifs et définit des stratégies à l'égard de ses quatre secteurs, pour lesquels les proportions des dépenses de la CCN sont indiquées ci-dessous.

### PROPORTION DES DÉPENSES DE LA CCN PAR SECTEUR pour 2005-2006



## PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Certains indicateurs de rendement clés sont essentiels à la réalisation du mandat de la CCN et à la création de valeur pour les Canadiens. En voici une description.

### COMPRÉHENSION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Pour garantir que la capitale reflète l'évolution du Canada, la CCN doit constamment examiner et renouveler sa programmation. La recherche et l'étude du milieu opérationnel sont essentielles au repérage des tendances et des changements de l'opinion publique canadienne. On tient compte des influences du milieu, comme la dépendance accrue du Canada envers l'immigration pour sa croissance démographique, le vieillissement de la population, les enjeux liés à la forme physique et à l'obésité, ainsi que les pressions exercées par la croissance urbaine rapide sur l'infrastructure et sur les transports urbains. Sur ses sites et lors de ses activités et manifestations publiques, la CCN évalue son rendement en suivant de près la participation, le degré de satisfaction et l'impact. En outre, elle étudie ce que les Canadiens pensent de la capitale comme source de fierté et de sens à l'échelle nationale, ainsi que des programmes de la CCN comme moyens d'enrichir leur compréhension et leur appréciation de la capitale.

## INTENDANCE DES IMMOBILISATIONS

Afin de réaliser son mandat, la CCN doit trouver le juste milieu entre l'utilisation des terrains et des édifices et le besoin de préserver ces biens pour les générations futures. Il lui incombe aussi de tenir compte de l'élargissement de ses responsabilités environnementales. La société d'État doit mettre en place des plans à la fois solides et flexibles pour s'attaquer aux nouvelles menaces à la santé et à la sécurité publiques. Le rendement est surveillé en fonction du degré de disponibilité des biens publics en vue de leur utilisation, du taux de satisfaction des utilisateurs, de sondages de l'opinion publique et de normes de qualité de l'entretien, ainsi que par l'évaluation périodique de la planification foncière à long terme.

## SOUTIEN DU PUBLIC

Pour susciter l'appui de la population à la longue tâche d'édifier la capitale, la CCN doit voir à recueillir les commentaires des gens et à les intégrer dans ses processus de prise de décisions. Il lui faut aussi veiller à ce que les résultats et les avantages de ses travaux soient largement compris. Un juste milieu doit être trouvé entre les perspectives nationales et les préoccupations locales. La transparence et un solide processus de consultation permettent une interaction claire et opportune avec le public. De surcroît, la transparence favorise les bonnes relations avec les autorités locales, les résidents et les groupes d'intérêts, et, par conséquent, l'éclosion et l'épanouissement de partenariats productifs qui sont axés sur le soutien mutuel. La connaissance et l'appréciation des réalisations et des efforts accomplis par la CCN pour la capitale au nom de tous les Canadiens sont nécessaires afin de garantir l'appui constant aux programmes et de faciliter leur mise en œuvre. Pour l'aider à atteindre cet objectif, la CCN organise, en présence de la Commission, une assemblée annuelle publique et une rencontre avec des groupes d'intérêts spéciaux. Parmi les indicateurs de rendement, mentionnons le nombre de consultations publiques organisées, les commentaires de la population sur le rôle et le processus de consultation de la CCN, le degré de sensibilisation de la population à ses activités et la force de son programme de bénévolat.

## PARTENARIATS SOLIDES

Étant donné que la tâche de planifier et d'édifier la capitale comporte de multiples facettes, elle requiert une collaboration étroite avec d'autres organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, des groupes communautaires, le secteur privé et des groupes d'intérêts spéciaux. De même, la CCN peut offrir aux Canadiens une valeur optimale grâce aux diverses manières dont ses partenaires collaborent avec elle, entre autres par les commandites, la transmission d'un savoir-faire, les initiatives conjointes mutuellement avantageuses et la contribution d'un volet de la programmation. (*Voir la liste des partenaires et des commanditaires à l'annexe II.*) La CCN compte énormément sur ses partenariats pour la réalisation d'un certain nombre de ses activités. Pour favoriser l'épanouissement de ces associations, elle crée ou soutient plusieurs mécanismes, dont le Comité tripartite de planification de la capitale nationale, des rencontres avec des partenaires fédéraux, le Forum de liaison en planification fédérale dans la région de la capitale nationale et les Amis du parc de la Gatineau. Dans ce domaine, le rendement se mesure annuellement par le nombre et la valeur des contributions reçues des partenaires.

## FINANCEMENT DURABLE

La CCN doit constamment relever le défi de sauvegarder et de préserver son vaste ensemble d'immobilisations à un niveau convenable, tout en proposant des programmes riches de sens aux Canadiens. Pour y parvenir, il lui faut sans cesse s'efforcer d'être plus efficace dans toutes ses activités, en particulier dans le secteur de la gestion des biens, qui absorbe de nombreuses ressources. En même temps, elle doit repérer de nouvelles sources de financement permanent afin d'effectuer des travaux urgents d'entretien, de remise en état et de réparation liés à la santé et à la sécurité. Le rendement dans ce domaine est évalué en fonction des initiatives prises par la CCN pour la réalisation de son mandat avec des ressources limitées.

## CAPACITÉ DE PRODUIRE DES RÉSULTATS

La CCN doit planifier et gérer adéquatement ses ressources humaines et financières pour pouvoir relever les défis et réaliser efficacement son mandat. À l'instar de nombreux organismes, elle se fie de plus en plus sur la technologie et un programme solide de recherche institutionnelle. La présente section traite des principaux problèmes de la CCN en matière de ressources et des mesures prises pour les régler.

## MODÈLE DE FINANCEMENT

Pour financer ses besoins opérationnels, la CCN table sur des crédits parlementaires et des recettes dans une proportion d'environ 2 pour 1, compte non tenu de la fluctuation du gain net qui découle de l'aliénation d'immobilisations. Les recettes proviennent surtout des activités de location et d'octroi de servitudes touchant son portefeuille immobilier ainsi que d'autres produits et recouvrements associés à l'utilisation publique des propriétés et des installations de la société d'État.

La remise en état et l'aménagement des biens immobiliers sont financés par des crédits en immobilisations et par le produit de l'aliénation de propriétés excédentaires. Ces sommes servent à acquérir des propriétés d'importance nationale et à compléter le financement public en vue d'un réinvestissement dans les immobilisations de la CCN. Les crédits en immobilisations englobent des fonds destinés au programme d'immobilisations permanent et d'autres qui sont approuvés pour l'exécution de projets spéciaux.

## DÉFIS DE FINANCEMENT

Pour la réalisation de son mandat, le plus important défi que la CCN doit relever consiste à surmonter les manques à gagner périodiques. Sans tenir compte de la fluctuation du gain qui découle de la vente de biens excédentaires, on prévoit que les produits d'exploitation stagneront, avec des augmentations minimales résultant de revenus locatifs légèrement supérieurs et d'une hausse des crédits parlementaires visant à compenser la croissance des salaires et des avantages sociaux. Même la légère augmentation des crédits a été annulée en partie par l'exercice de réduction des dépenses qui a été réalisé à l'échelle du gouvernement en vue d'une réaffectation des ressources à des priorités fédérales plus importantes. Cependant, au chapitre des dépenses, les coûts montent en flèche pour les locaux, les services publics, le carburant et les marchés d'entretien des propriétés et des terrains.

Pour contrôler la hausse des coûts, la CCN a examiné ses programmes en 2005-2006 et a établi des priorités. Elle a approuvé des compressions de dépenses qui se feront par étapes au cours des trois prochains exercices. Elle se retirera du marchandisage au détail et axera ses activités d'expansion sur des ententes à long terme avec de grands commanditaires. Le Pavillon Canada-Monde a été fermé. En outre, la CCN prendra progressivement des mesures de retrait, de réduction ou de recouvrement des coûts relativement aux services d'entretien des terrains qui étaient auparavant fournis gratuitement aux ministères et aux organismes gouvernementaux. Elle mettra au point des options visant à améliorer le rendement de son portefeuille locatif. Des gains seront également réalisés par la rationalisation des services administratifs et généraux. Certains défis particuliers sont présentés ci-dessous.

**Locaux** Pour son siège social, la CCN est liée par un bail à long terme qui expirera en 2019 et qui est assorti d'augmentations du loyer de base tous les cinq ans, à quoi s'ajoute le fardeau de l'accroissement des coûts des services publics et d'entretien. Les plus récentes hausses, dont le financement était auparavant centralisé, ont fait grimper de quelque 1,2 million de dollars les dépenses annuelles consacrées aux locaux.

La CCN continue de gérer l'incidence de l'escalade du coût de ses locaux par l'optimisation de l'aménagement des bureaux et par le recours à une entente antérieure de sous-location à bail. En l'absence d'un financement public pour compenser l'inflation et les augmentations du loyer de base, les ressources existantes doivent servir à éponger ces hausses.

**Entretien des terrains et des propriétés** La CCN entretient un vaste portefeuille de terrains et de propriétés, y compris une riche variété de parcs, de promenades, d'installations récréatives, d'éléments d'infrastructure et de propriétés locatives. Leur entretien exerce une énorme pression sur les coûts. En réaction à l'Examen des programmes effectué par l'administration fédérale, cette activité a été commercialisée au milieu des années 1990. Elle est surtout maintenant réalisée par le truchement de marchés pluriannuels d'entretien et de gestion immobilière. Par conséquent, la CCN ne reçoit plus de financement public supplémentaire pour compenser les augmentations associées au volet salarial de ces coûts. Les principaux marchés déjà engagés ont une valeur globale de plus de 12 millions de dollars pour 2006-2007. En outre, on prévoit une augmentation importante des coûts au cours des deux prochaines années, lors du renouvellement d'autres marchés, y compris ceux qui sont présentement au stade de la négociation.

Pour gérer ces pressions exercées sur les coûts, la CCN continue d'examiner et d'ajuster les normes d'entretien dans les secteurs où cette mesure aura une faible incidence (surtout à l'extérieur du cœur de la capitale). Comme il a été mentionné ci-dessus, elle s'attaquera aussi à ces pressions par le retrait, la réduction ou le recouvrement des coûts des services d'entretien des terrains qui étaient auparavant fournis gratuitement aux ministères et aux organismes gouvernementaux. Enfin, elle élaborera des stratégies pour améliorer le rendement du portefeuille locatif. En matière de prestation de services, des solutions sont à l'étude afin d'encourager une concurrence accrue lors du prochain cycle d'appels d'offres.

**Remise en état des biens** Le financement public du programme régulier d'immobilisations de la CCN accuse un manque à gagner annuel d'environ 6 millions de dollars. Celui-ci continue d'être compensé par le produit de la vente de propriétés excédentaires. Cependant, leur nombre est restreint, et les activités d'aliénation sont limitées par le marché pour les terrains de ce genre et par les pressions exercées par l'examen gouvernemental et la population. Bien que la société d'État ait repéré assez de terrains excédentaires pour produire des recettes adéquates à court terme, elle devra trouver une solution permanente au manque à gagner au titre du financement des immobilisations.

**Environnement** Les obligations en matière de nettoyage environnemental sont importantes (18,4 millions de dollars en 2005-2006 et 24,8 millions en 2004-2005). Tandis que l'évaluation des travaux à réaliser sur les sites contaminés se poursuit, la CCN devra planifier à long terme les tâches à effectuer en fonction des priorités du programme et des coûts, dont on prévoit l'augmentation. Elle a été avisée que les projets qu'elle a proposés pour 2006-2007 (cinq évaluations des risques) réunissaient les conditions prescrites du Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux. Elle attend l'approbation du financement. En 2006, la société d'État sera assujettie à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, ce qui se traduira par l'instauration de processus supplémentaires et la nécessité de rendre des comptes.

## RESSOURCES HUMAINES

Comme la société d'État œuvre dans divers secteurs, elle a besoin d'un éventail de compétences spécialisées et de l'appui de ses employés pour réaliser son mandat avec succès. À ce titre, la CCN investit dans le perfectionnement de son effectif pour garantir qu'il possède les connaissances et les compétences requises. En 2005-2006, 375 heures par employé, ou 2,9 p. 100 des dépenses salariales, ont été consacrées en moyenne aux activités de formation. Au cours des cinq prochaines années, on s'attend à l'accélération du rythme des départs à la retraite du personnel de longue date. La CCN est en train d'élaborer un programme afin d'éviter la perte de la mémoire institutionnelle. Elle a, en outre, pris des mesures pour assurer la continuité à ses échelons supérieurs. En 1999, la CCN a élaboré le Programme de gestion de la relève. Depuis, sept participants ont obtenu des postes de la haute direction ou ont gravi des échelons de cette catégorie, tandis que d'autres ont poursuivi leur perfectionnement. La société d'État croit qu'elle dispose des programmes qui garantiront la présence des ressources humaines qui seront nécessaires à sa réussite future.

## RISQUES

La CCN gère activement les risques par des mesures nouvelles ou existantes, notamment l'analyse générale des présentations de la direction, un processus défini de gestion de projets, un processus de planification d'entreprise qui repère, examine et surveille les risques tout au long de l'exercice financier et qui rend compte des résultats à la Commission, des plans et des rapports annuels concernant les secteurs à risque plus élevé (comme la santé et la sécurité et la gestion de l'environnement), enfin, des études de risque et d'évaluation qui sont effectuées par les services internes de vérification et d'évaluation, puis sont examinées et approuvées par le Comité de vérification et d'évaluation.

Voici une liste partielle des principaux risques auxquels la CCN est exposée et qu'elle gère : la santé et la sécurité de la population et des employés, les réclamations juridiques et les litiges, les menaces, les responsabilités et les activités de nettoyage liées à l'environnement, les risques associés à la gestion de projets et de partenariats, la perte de prestige, de crédibilité et de soutien du public, les problèmes de financement qui nuisent à la réalisation de son mandat.

La Commission a approuvé l'élaboration d'un cadre intégré de gestion des risques pour instituer une approche plus structurée, systématique et disciplinée des risques. Il respectera les pratiques exemplaires et le souhait du gouvernement fédéral de renforcer ses activités dans ce domaine. Le cadre sera doté des buts suivants :

- Confirmer les risques importants que la société d'État doit affronter.
- Fournir une méthode commune de classification et de communication des risques.
- Procurer une structure pour l'évaluation et la surveillance des risques repérés ainsi que pour la production de rapports à leur sujet.
- Intégrer la prise en considération des risques dans la planification et l'exécution des opérations.
- Donner les moyens de déterminer la gestion des principaux risques pour la Commission.

## 2006-2007 ET AU-DELÀ

La CCN poursuivra l'élaboration des plans et des stratégies qui lui permettront d'aller de l'avant avec confiance dans tous les aspects de ses activités. Compte tenu des contraintes de financement actuelles, elle continuera d'examiner ses programmes et d'établir leur priorité ainsi que d'améliorer son efficacité et d'optimiser le rendement de son capital investi.

Grâce à la récente mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*, cet espace vert sera entretenu pour le plus grand plaisir de tous les Canadiens, tandis que la conservation des éléments naturels sera accrue. Les efforts visant à défendre l'intégrité des écosystèmes sont déjà en cours, par le truchement d'une variété d'études, d'ententes avec des groupes d'intérêts et de l'intensification des mesures adoptées par les agents de conservation pour l'application des règlements de protection de la flore et de la faune. Le *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada* a été achevé, tandis que les travaux d'élaboration se sont poursuivis à l'égard du Plan des terrains urbains de la capitale, qui régira un jour l'avenir du cœur de la capitale.

Au chapitre de la programmation, la CCN se concentrera sur le renouvellement de ses manifestations vedettes et l'accroissement de leur représentativité à l'échelle nationale. En outre, prenant appui sur la vision pour la programmation et les activités publiques du cœur de la capitale du Canada, elle continuera d'investir dans des initiatives destinées à raviver la partie centrale de la région de la capitale du Canada et de les promouvoir. Elle mettra la dernière main à un plan des monuments commémoratifs qui guidera la représentation de divers thèmes ainsi que la conception, le choix de l'emplacement et la construction d'ouvrages de ce genre dans la capitale.

La CCN entretiendra la « capitale verte » en continuant d'injecter des fonds dans le réseau de sentiers récréatifs, dans la patinoire du canal Rideau et dans le parc de la Gatineau. Elle invitera tous les Canadiens à venir découvrir la région de la capitale du Canada, en particulier pour célébrer, en 2007, le 150<sup>e</sup> anniversaire de la désignation d'Ottawa comme capitale du Haut et du Bas-Canada ainsi que le 175<sup>e</sup> anniversaire du canal Rideau.

Par ailleurs, la CCN se lancera dans les prochaines étapes du projet de revitalisation des plaines LeBreton. Grâce à l'ouverture du Musée canadien de la guerre, le secteur attire des touristes. Les travaux d'aménagement résidentiel et commercial insuffleront bientôt une nouvelle vie dans un vieux quartier. La CCN étudiera les possibilités d'acquérir les îles de la rivière des Outaouais et de restaurer leur vocation publique.

Des changements organisationnels ont été déjà apportés. Dans ce contexte, la société d'État a procédé à une restructuration en réaction aux décisions relatives à la réduction des programmes et à la compression des dépenses. Elle a aussi pris des mesures visant à renforcer la régie et la responsabilisation. D'autres modifications sont prévues en réponse à des retraites imminentes.

Des facteurs externes auront une incidence sur la CCN. Le projet de *Loi fédérale sur la responsabilité* comporte des propositions de modification de la *Loi sur la capitale nationale*, notamment l'officialisation de la division des charges de président et de premier dirigeant. De surcroît, le gouvernement a annoncé l'examen du mandat de la CCN. Bien qu'il soit trop tôt pour prédire l'impact de cette mesure, la direction, optimiste, estime que cette initiative renforcera la capacité de la société d'État de planifier, d'aménager et de protéger la capitale du Canada pour les Canadiens ainsi que de diffuser des messages à cet égard.

Le succès de la CCN dépendra de communications transparentes et constantes avec la population. À titre de priorité, la société d'État continuera d'améliorer le processus de consultation publique et de consolider l'appui de la population.

## RENDEMENT FINANCIER

### CRÉDITS PARLEMENTAIRES

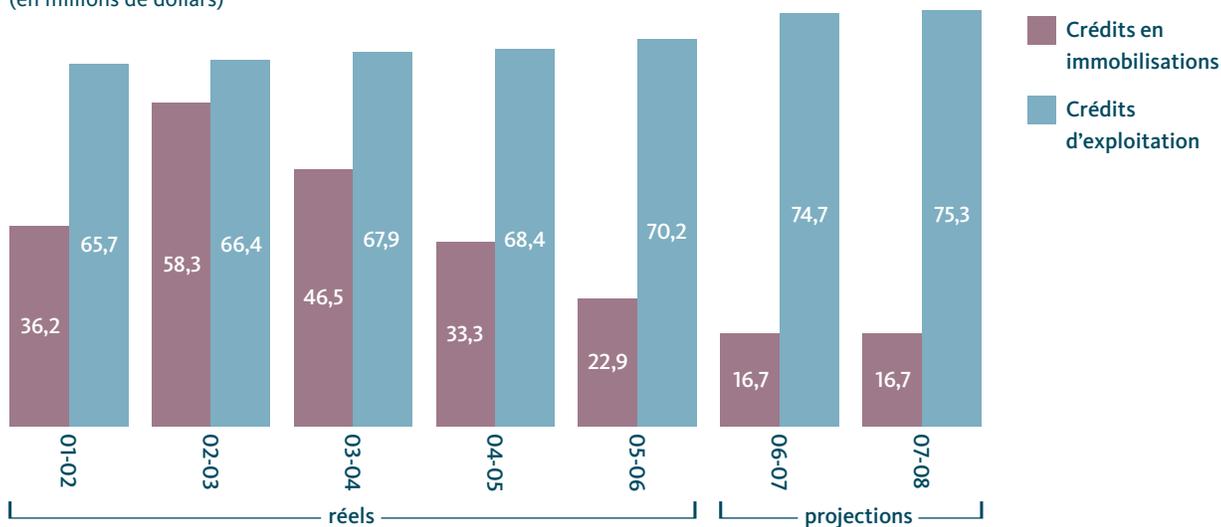
En 2005-2006, la CCN a reçu des crédits parlementaires totalisant 93,1 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 8,6 millions par rapport à l'exercice précédent (101,7 millions) (voir le diagramme 1 et le tableau 1 ci-dessous).

Se chiffrant à 70,2 millions de dollars en 2005-2006, les crédits d'exploitation ont connu une hausse de 1,8 million par rapport à l'exercice précédent, pour compenser les augmentations salariales découlant de la convention collective (1,1 million) et pour répondre à des besoins de fonctionnement urgents dans les résidences officielles (700 000 dollars).

Les crédits en immobilisations (22,9 millions) ont subi une baisse de 10,4 millions de dollars par rapport à 2004-2005, surtout à cause d'une réduction de 10,2 millions du financement des travaux des plaines LeBreton.

On prévoit qu'en 2006-2007, les crédits totaux diminueront pour atteindre 91,4 millions de dollars (92,0 millions en 2007-2008). La fin du financement des travaux des plaines LeBreton en 2005-2006 (9,6 millions) sera surtout compensée par de nouveaux crédits permanents venant à l'appui du programme des résidences officielles (8,0 millions).

**DIAGRAMME 1 : CRÉDITS PARLEMENTAIRES, de 2001-2002 à 2007-2008**  
(en millions de dollars)



**TABLEAU 1 : CRÉDITS PARLEMENTAIRES, de 2004-2005 à 2007-2008**  
(en milliers de dollars)

	RÉELS			PROJECTIONS	
	2004-2005	2005-2006	Écart	2006-2007	2007-2008
Exploitation	67 178	66 494	(684)	74 657	75 323
Exploitation — supplémentaires	1 226	3 701	2 475	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>68 404</b>	<b>70 195</b>	<b>1 791</b>	<b>74 657</b>	<b>75 323</b>
Immobilisations	64 393	22 063	(42 330)	16 713	16 713
Immobilisations — supplémentaires	(31 130)	835	31 965	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>33 263</b>	<b>22 898</b>	<b>(10 365)</b>	<b>16 713</b>	<b>16 713</b>
<b>Total des crédits</b>	<b>101 667</b>	<b>93 093</b>	<b>(8 574)</b>	<b>91 370</b>	<b>92 036</b>

## PRODUITS D'EXPLOITATION

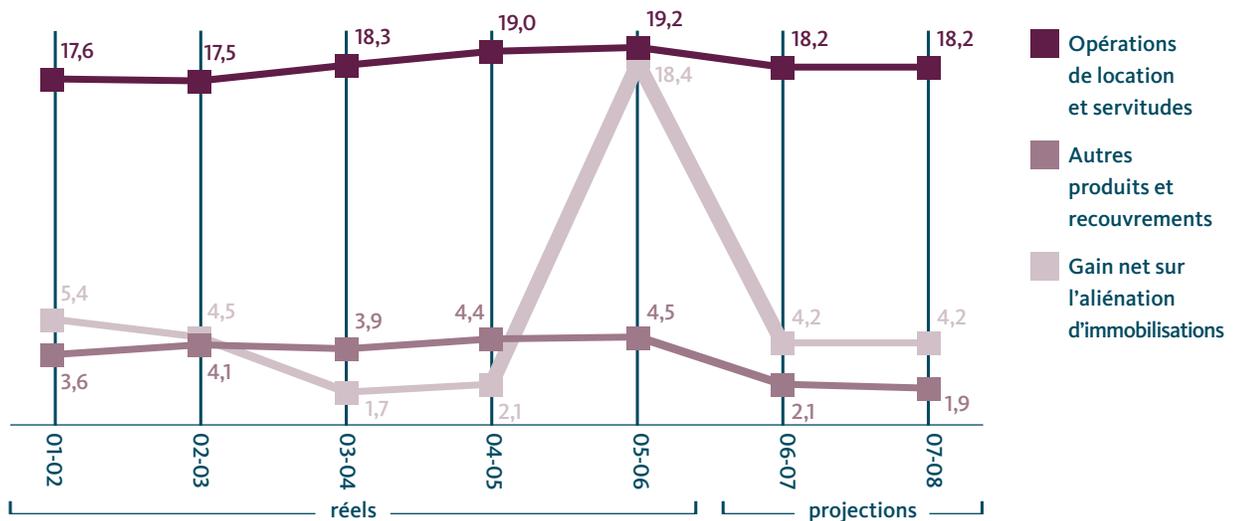
Comme l'indique l'état des résultats, la CCN a généré 51,7 millions de dollars en produits d'exploitation en 2005-2006, par rapport à 33,4 millions en 2004-2005. La hausse s'explique surtout par des gains supérieurs consécutifs à l'aliénation de propriétés (16,3 millions) et par des revenus d'intérêt plus importants (1,1 million) qui ont découlé d'une hausse des taux d'intérêt et des placements de fonds liquides en raison d'une diminution des investissements dans les travaux d'immobilisations.

À l'exclusion du gain net sur l'aliénation d'immobilisations, les opérations de location et les servitudes constituent la plus importante source de produits d'exploitation, avec 58 p. 100 du total, par rapport à 61 p. 100 en 2004-2005. On s'attend que toutes les sources de produits d'exploitation demeurent relativement stables durant les années à venir, sauf pour les variations du gain net sur l'aliénation de biens immobilisés (voir le diagramme 2).

La CCN a pu maintenir les commandites à un niveau élevé et promouvoir une hausse des contributions des partenaires. Les commandites en espèces sont passées de 1,2 million de dollars en 2004-2005 à 1,4 million, malgré la conjoncture défavorable.

### DIAGRAMME 2 : PRINCIPALES SOURCES DES PRODUITS D'EXPLOITATION, de 2001-2002 à 2007-2008

(en millions de dollars)



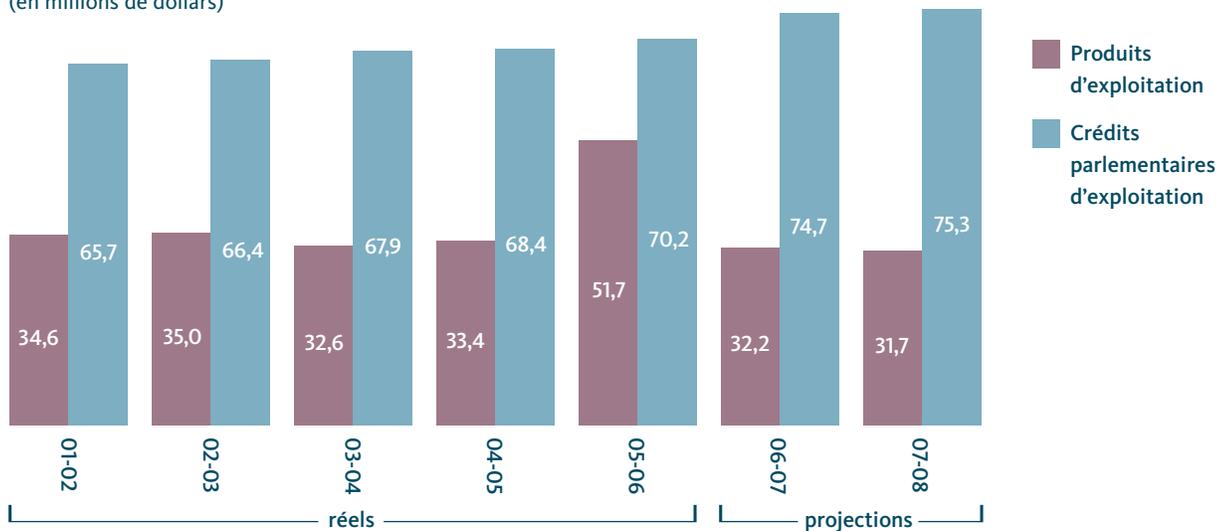
Le financement d'exploitation total (crédits et produits) est demeuré relativement stable au cours des derniers exercices (voir le diagramme 3), à l'exclusion des importantes fluctuations dans le gain net sur l'aliénation d'immobilisations. Les sources de revenus possédant un potentiel de croissance limité, la CCN doit relever le défi de maintenir des produits et services de grande qualité, tout en faisant face à de constantes pressions inflationnistes.

### CHARGES D'EXPLOITATION

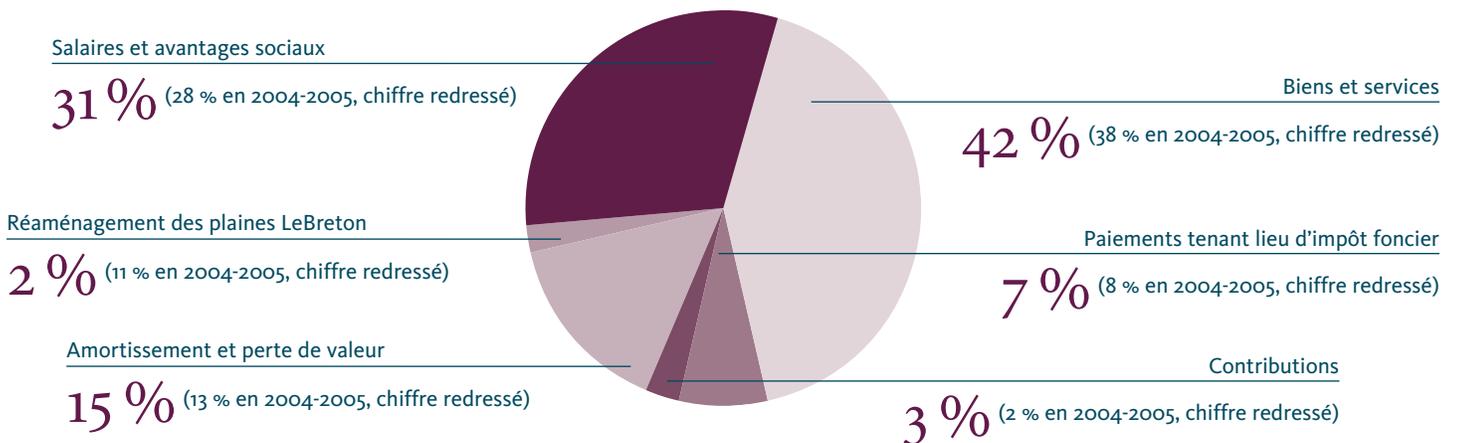
Comme l'état des résultats l'indique, et la note 11 des états financiers le montre plus en détail par catégorie (voir le diagramme 4), les charges d'exploitation de la CCN ont diminué de 6 p. 100 en 2005-2006, pour se chiffrer à 125,6 millions de dollars, par rapport à 133,7 millions lors du précédent exercice (après redressement). La diminution de 8,1 millions s'explique par une réduction des dépenses de 12,1 millions de dollars à la suite du transfert de l'infrastructure des plaines LeBreton à la Ville d'Ottawa (2,1 millions, par rapport à 14,2 millions au cours de l'exercice précédent), annulée en partie par une augmentation de 4 millions au titre d'autres charges. Parmi ces dernières, on trouve surtout des dépenses liées aux salaires et aux avantages sociaux des employés (1,3 million) et d'autres concernant les biens et services (1,5 million). Dans ce cas-là, on parle d'une augmentation des coûts de logement et le versement d'honoraires à des experts-conseils pour l'examen de la taxe de consommation.

Au cours des années à venir, la CCN subira des pressions accrues au chapitre des charges pour la location de ses locaux et pour le renouvellement des marchés d'entretien des propriétés.

**DIAGRAMME 3 : FINANCEMENT D'EXPLOITATION TOTAL, de 2001-2002 à 2007-2008**  
(en millions de dollars)



**DIAGRAMME 4 : VENTILATION DES CHARGES PAR CATÉGORIE en 2005-2006 (et 2004-2005)**



## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

En 2005-2006, 19,4 millions de dollars ont été consacrés à l'acquisition et à l'amélioration d'immobilisations, comparativement à 35,4 millions en 2004-2005. La diminution de 16,0 millions découle surtout d'une réduction des dépenses pour les plaines LeBreton (7 millions en 2005-2006, par rapport à 24,7 millions au cours de l'exercice précédent) à la suite de l'achèvement, l'an dernier, de grands éléments du projet, notamment l'aménagement de l'emplacement du nouveau Musée canadien de la guerre. En outre, les dépenses pour les résidences officielles ont augmenté légèrement, passant de 600 000 dollars en 2004-2005 à 2,5 millions en 2005-2006.

On prévoit que le projet de réaménagement des plaines LeBreton sera prolongé au cours des prochaines années afin de mieux le coordonner avec les plans de la Ville et du secteur privé.

Une somme de 5,6 millions de dollars a été virée du Fonds d'acquisition et d'aliénation pour aider à financer l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations en 2005-2006. Elle se compare aux 7,4 millions issus du Fonds d'acquisition et d'aliénation en 2004-2005.

## ANALYSE BUDGÉTAIRE

Le tableau 2 compare les prévisions d'exploitation figurant dans le Résumé du plan d'entreprise de 2005-2006 à 2009-2010 avec les résultats réels de 2005-2006 et met en lumière les écarts. Une comparaison semblable est fournie pour 2004-2005, en fonction du Résumé du plan d'entreprise de 2004-2005 à 2008-2009. Enfin, le tableau présente les prévisions d'exploitation pour 2006-2007 selon le Résumé du plan d'entreprise de 2006-2007 à 2010-2011.

**TABLEAU 2 : ÉTAT DES RÉSULTATS**, de 2004-2005 à 2006-2007  
(en milliers de dollars)

	2006-2007			2005-2006			2004-2005		
	Budget	Budget	Réel	Écart	Budget	Réel Redressé	Écart		
<b>Produits</b>									
Opérations de location et servitudes	18 209	17 931	19 176	1 245	17 826	18 959	1 133		
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	4 200	4 200	18 405	14 205	4 200	2 092	(2 108)		
Intérêts	3 008	1 200	3 764	2 564	1 088	2 685	1 597		
Commanditaires									
Commandites monétaires	966	1 091	1 373	282	1 321	1 197	(124)		
Commandites en biens et services	750	500	1 137	637	500	1 012	512		
Sous-location du siège social	1 881	1 536	1 655	119	1 308	1 474	166		
Frais d'accès aux usagers	1 115	1 090	1 690	600	1 000	1 602	602		
Autres produits et recouvrements	2 087	2 286	4 475	2 189	1 671	4 408	2 737		
	<b>32 216</b>	<b>29 834</b>	<b>51 675</b>	<b>21 841</b>	<b>28 914</b>	<b>33 429</b>	<b>4 515</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>									
Animation et promotion de la région de la capitale nationale	21 236	18 356	23 227	(4 871)	18 133	22 700	(4 567)		
Planification de la région de la capitale nationale	2 568	2 349	2 300	49	2 130	1 974	156		
Gestion et aménagement des biens immobiliers	80 361	73 004	79 234	(6 230)	73 042	85 033	(11 991)		
Services généraux	27 313	27 092	20 824	6 268	26 086	23 972	2 114		
	<b>131 478</b>	<b>120 801</b>	<b>125 585</b>	<b>(4 784)</b>	<b>119 391</b>	<b>133 679</b>	<b>(14 288)</b>		
Coût d'exploitation avant crédits parlementaires	(99 262)	(90 967)	(73 910)	17 057	(90 477)	(100 250)	(9 773)		
Crédits parlementaires	74 338	66 494	70 195	3 701	66 948	68 404	1 456		
<b>Perte nette</b>	<b>(24 924)</b>	<b>(24 473)</b>	<b>(3 715)</b>	<b>20 758</b>	<b>(23 529)</b>	<b>(31 846)</b>	<b>(8 317)</b>		

La CCN a dépassé de 21,8 millions de dollars son objectif concernant les produits, grâce à l'obtention de recettes supérieures de toutes les sources. L'augmentation la plus remarquable est le gain net sur l'aliénation d'immobilisations, notamment celle de propriétés excédentaires de grande valeur (augmentation de 14,2 millions). La société d'État a généré des recettes supérieures aux prévisions au chapitre des opérations de location et des servitudes (1,2 million), en raison de nouveaux baux et du renouvellement de baux existants, et au chapitre des revenus d'intérêt (2,6 millions) rapportés grâce à des taux d'intérêts et à des investissements plus élevés qui font suite au retard de la réalisation de projets d'immobilisations, surtout celui du réaménagement des plaines LeBreton. Parmi les autres facteurs contribuant à l'écart favorable, mentionnons les revenus provenant de la distribution nationale d'articles liés à la fête du Canada (800 000 dollars) et des contributions des partenaires (1,3 million), dont les montants n'avaient pas été budgétisés au titre des autres produits et recouvrements.

Les charges d'exploitation réelles ont dépassé les prévisions budgétaires de 4,8 millions de dollars. Il s'agit de l'effet net de certaines dépenses non inscrites au budget et d'autres débours moins élevés que prévu. La principale augmentation a été causée par l'imputation à l'exploitation de dépenses initialement prévues en immobilisations pour des programmes et des activités du secteur de la gestion des biens immobiliers et de celui de la promotion de la capitale (7,5 millions). Dans le cadre du processus budgétaire relatif au Programme pluriannuel des immobilisations, toutes les dépenses du programme sont prévues au budget en immobilisations. En pratique, le traitement comptable est fonction de la nature des travaux entrepris et n'est déterminé qu'au moment de l'engagement des fonds.

Parmi d'autres dépenses non inscrites au budget sur le plan de la gestion des biens immobiliers, mentionnons un ajustement de 2,2 millions au titre du passif environnemental, ainsi qu'une somme de 2,1 millions liée au réaménagement des plaines LeBreton. L'augmentation des coûts du secteur « Animation et promotion de la capitale » a, pour sa part, engendré des dépenses non inscrites au titre des activités de marchandisage (900 000 dollars) et des programmes financés par des partenaires (1,3 million). Les dépenses réelles du secteur des services généraux ont été compensées en partie par l'obtention d'une somme unique de 5,7 millions de dollars au titre du crédit de taxe sur les intrants qui résulte d'une modification de la méthode de calcul.

Les dépenses réelles reflètent un amortissement inférieur aux prévisions (4,2 millions), qui a été compensé en partie par des frais touchant le personnel et des avantages sociaux d'un montant supérieur à celui inscrit au budget (1,1 million). Cette situation touche tous les secteurs, mais surtout celui de la gestion des biens immobiliers.

Des crédits parlementaires supplémentaires de 3,7 millions de dollars ont été reçus pour financer l'augmentation des salaires et des avantages sociaux (3 millions) et la satisfaction de besoins de fonctionnement urgents concernant les résidences officielles (700 000 dollars). L'écart entre les crédits parlementaires liés aux salaires et aux avantages (3 millions) et les frais de personnel supérieurs aux prévisions (1,1 million) s'explique essentiellement par le fait qu'une part importante de l'incidence de la nouvelle convention collective a été reflétée dans le budget de 2005-2006 après la ratification du document, alors que les crédits de 2005-2006 ont été ajustés par la suite grâce à un budget supplémentaire des dépenses.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale (CCN) sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation du conseil d'administration. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle présentée dans les états financiers.

La direction a établi, et tient à jour, des livres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la CCN, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en fait rapport au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité de vérification et d'évaluation où seuls ses membres siègent. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à l'efficacité des contrôles comptables internes, pour examiner les questions relatives aux rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs internes et externes ont accès sans restriction au Comité de vérification et d'évaluation de la CCN, en présence ou non de la direction..

Le président,



Marcel Beaudry

La vice-présidente administrative  
et chef des opérations,



Micheline Dubé

Le 12 juin 2006



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale (CCN) au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CCN. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CCN au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la CCN dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

John Wiersema, FCA  
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada  
Le 12 juin 2006

Commission de la capitale nationale  
**BILAN** au 31 mars

(en milliers de dollars)

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
		Redressé (note 3)
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie (note 4)	31 100	55 191
Placements à court terme (note 4)	89 389	29 936
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	889	2 718
Locataires et autres	3 582	4 663
Frais payés d'avance	3 987	3 527
Tranche à court terme des immobilisations destinées à la vente (note 7)	-	228
	<b>128 947</b>	<b>96 263</b>
<b>Placements à long terme (note 4)</b>	<b>5 695</b>	<b>8 427</b>
<b>Débiteurs à long terme (note 5)</b>	<b>2 617</b>	<b>2 795</b>
<b>Immobilisations (notes 6 et 17)</b>	<b>516 383</b>	<b>545 099</b>
<b>Immobilisations destinées à la vente (note 7)</b>	<b>-</b>	<b>8 002</b>
	<b>653 642</b>	<b>660 586</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	1 939	2 303
Autres	15 936	17 135
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 14)	2 481	5 404
Tranche à court terme des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	2 837	2 837
	<b>23 193</b>	<b>27 679</b>
<b>Provision pour nettoyage environnemental (note 14)</b>	<b>15 951</b>	<b>19 422</b>
<b>Avantages sociaux futurs (note 8)</b>	<b>5 760</b>	<b>6 126</b>
<b>Produits de location reportés (note 9)</b>	<b>5 128</b>	<b>5 231</b>
<b>Incitatif de location reporté</b>	<b>2 495</b>	<b>2 678</b>
<b>Autres passifs à long terme</b>	<b>749</b>	<b>676</b>
<b>Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés</b>	<b>160</b>	<b>157</b>
	<b>53 436</b>	<b>61 969</b>
<b>Engagements et éventualités (notes 13 et 14)</b>		
<b>Avoir du Canada</b>	<b>600 206</b>	<b>598 617</b>
	<b>653 642</b>	<b>660 586</b>

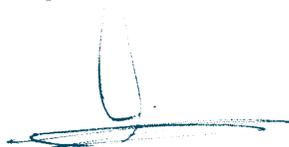
Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la Commission  
 Le président,



Marcel Beaudry

Le président du Comité de vérification et d'évaluation,



Irving Schwartz

Commission de la capitale nationale  
**ÉTAT DES RÉSULTATS** pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
		Redressé (note 3)
<b>PRODUITS</b>		
Opérations de location et servitudes	19 176	18 959
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	18 405	2 092
Intérêts	3 764	2 685
Commanditaires		
Commandites monétaires	1 373	1 197
Commandites en biens et services	1 137	1 012
Sous-location du siège social	1 655	1 474
Frais d'accès aux usagers	1 690	1 602
Autres produits et recouvrements	4 475	4 408
	<b>51 675</b>	<b>33 429</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b> (notes 10, 11 et 17)		
Animation et promotion de la capitale	23 227	22 700
Planification, design et utilisation du sol	2 300	1 974
Gestion des biens immobiliers	79 234	85 033
Services généraux	20 824	23 972
	<b>125 585</b>	<b>133 679</b>
<b>Coût d'exploitation net avant crédits parlementaires</b>	<b>(73 910)</b>	<b>(100 250)</b>
Crédits parlementaires (note 12)	70 195	68 404
<b>Perte nette</b>	<b>(3 715)</b>	<b>(31 846)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale  
**ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA** pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
		Redressé (note 3)
<b>EXPLOITATION</b>		
Solde au début de l'exercice	593 162	591 050
Perte nette	(3 715)	(31 846)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations (note 12)	22 898	33 263
Transfert d'immobilisations à une société d'État (note 15)	(18 198)	-
Dons d'œuvres d'art	-	695
Solde à la fin de l'exercice	<u>594 147</u>	<u>593 162</u>
<b>FONDS CANADIANA (note 1)</b>		
Solde au début de l'exercice	5 455	5 206
Dons	604	249
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 059</u>	<u>5 455</u>
<b>Solde total à la fin de l'exercice</b>	<b><u>600 206</u></b>	<b><u>598 617</u></b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE** pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	72 093	67 386
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	18 953	18 809
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	10 073	8 303
Paiements aux fournisseurs et aux employés	(102 908)	(95 792)
Intérêts reçus	3 275	2 963
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 486</b>	<b>1 669</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition et amélioration des immobilisations	(19 424)	(35 438)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	29 604	5 403
Variation nette des placements à court terme	(59 453)	7 980
Acquisition de placements à long terme	(1 422)	(2 475)
Encaissement de placements à long terme	4 089	2 004
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(1 869)	(8 444)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(48 475)</b>	<b>(30 970)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	22 898	33 263
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadiana	-	14
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>22 898</b>	<b>33 277</b>
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie</b>	<b>(24 091)</b>	<b>3 976</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>55 191</b>	<b>51 215</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>31 100</b>	<b>55 191</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2006

## 1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La CCN est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la *Loi sur la capitale nationale* a confié à la CCN un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles en tant que hauts lieux d'histoire et de réussite canadiennes.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions suivantes :

### A. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend des placements susceptibles de réalisation relativement rapide, achetés trois mois ou moins avant leur date d'échéance et sont enregistrés au moindre du coût et de la valeur du marché.

### B. PLACEMENTS

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût après amortissement des primes et des escomptes, lesquels sont amortis sur toute la période jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre a subi une perte de valeur durable, la valeur comptable du titre en question est réduite en conséquence. Les produits d'intérêts, l'amortissement des primes et des escomptes, les gains et les pertes à l'aliénation et les rajustements effectués pour comptabiliser la perte de valeur durable sont inclus dans les produits.

## C. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont généralement comptabilisées au prix coûtant. Les immobilisations de la CCN font l'objet d'un test de dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation ne sera peut-être pas recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'une immobilisation ne peut pas être recouvrée et qu'elle en excède sa juste valeur de cette immobilisation. La perte de valeur est calculée comme le montant de l'excédent de la valeur comptable sur sa juste valeur. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés comme un transfert d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadina et la CCN sont inscrites comme un don d'immobilisations, à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, l'opération est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées. Les améliorations et l'aménagement des terrains sont également capitalisés.

## D. AMORTISSEMENT

L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	20 et 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et outillage	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Matériel informatique et de communication et logiciels	3 ans
Antiquités et œuvres d'art	Non amorties

## E. IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

La CCN enregistre une immobilisation destinée à la vente lorsque certains critères, notamment un plan de vente approuvé ainsi qu'une vente probable à l'intérieur d'un an, sont atteints. L'immobilisation destinée à la vente est alors évaluée à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon la moins élevée des deux, et n'est pas amortie tant qu'elle est classée comme immobilisation destinée à la vente. Une immobilisation destinée à être sortie autrement que par vente est classée comme immobilisation destinée à être utilisée jusqu'à sa sortie et les estimations d'amortissement sont révisées en fonction de la durée de vie utile abrégée de l'immobilisation.

## F. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur est utilisée pour comptabiliser l'opération.

## G. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

- i. **Régime de retraite** Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur sont équivalentes à un multiple des cotisations versées par les employés et pourraient changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la CCN sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La CCN n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

- ii. **Autres régimes d'avantages sociaux** Les indemnités de départ et les indemnités pour accidents de travail constituent pour la CCN des obligations dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

**Indemnités de départ** Les employés ont droit à des indemnités de départ comme le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. Le coût des indemnités gagnées par les employés est établi au moyen d'une évaluation actuarielle fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La valeur de l'obligation est fondée sur un taux d'actualisation courant lié au marché et sur l'évolution future de la rémunération ainsi que sur des hypothèses démographiques qui représentent la meilleure estimation à long terme par la direction. La perte actuarielle n'est pas amortie puisqu'elle représente moins de 10 p. 100 de l'obligation au titre des indemnités constituées. La durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs couverts par le régime est de treize ans pour les exercices 2005 et 2006.

**Indemnités pour les accidents de travail** Les indemnités pour les accidents de travail constituent pour la CCN des obligations dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices. La CCN est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* et n'est donc pas sujette aux lois provinciales sur les indemnités pour les accidents de travail. En tant qu'employeur qui s'autoassure, la CCN est responsable de l'obligation prise en charge depuis sa constitution. Les obligations de la CCN pour les avantages liés aux indemnités pour accidents de travail et pour les avantages postérieurs à l'emploi pour les salariés qui bénéficient de prestations d'invalidité prolongée sont établies en considérant les rentes d'invalidité et celles aux survivants qui sont conférées ainsi que d'autres montants futurs potentiels liés à des accidents survenus jusqu'à la date de l'évaluation. L'obligation est établie à partir des meilleures estimations de la direction et des données actuarielles obtenues de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

## H. PROVISION POUR NETTOYAGE ENVIRONNEMENTAL

La CCN comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion et à l'assainissement de sites contaminés et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable selon une évaluation environnementale approfondie. Les coûts associés à l'assainissement sont capitalisés lorsque la contamination s'est produite avant l'acquisition et ils sont passés en charges de l'exercice lorsqu'elle s'est produite après l'acquisition. Les coûts associés à la gestion des sites contaminés sont passés en charges de l'exercice. Si l'obligation de payer ces coûts est impossible à déterminer ou peu probable, ou si un montant ne peut être estimé raisonnablement, l'éventualité est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

La CCN a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, d'acquitter de tels coûts pour des raisons de santé et de sécurité publiques, pour respecter ses accords contractuels ou pour se conformer aux normes énoncées dans une loi ou un règlement canadien. Il est probable que la CCN ait l'obligation d'acquitter de tels coûts lorsque des éléments, notamment des documents rendus publics ainsi que des décisions du Conseil du Trésor du Canada, démontrent qu'elle a un engagement ou une responsabilité envers des tiers qui ne lui laisse que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire de se soustraire au règlement de l'obligation.

Les coûts associés à la gestion et à l'assainissement de sites contaminés peuvent différer selon l'utilisation du sol qui est déterminée lors du processus de planification urbaine et d'aménagement de la région de la capitale nationale. Ces coûts sont majorés chaque année pour tenir compte de la valeur temporelle de l'argent, ajustés en fonction des nouvelles évaluations environnementales et diminués des coûts réels engagés.

## I. INCITATIF DE LOCATION REPORTÉ

La CCN loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été engagés par le bailleur afin de satisfaire aux besoins de la CCN ont été comptabilisés à titre d'incitatif de location reporté à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

## **J. EXPROPRIATIONS FONCIÈRES NON RÉGLÉES**

Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriation.

## **K. CONSTATATION DES PRODUITS**

Les produits proviennent surtout des opérations de location et servitudes, de gains nets sur l'aliénation d'immobilisations, d'intérêts, de commanditaires, de la sous-location du siège social, de frais d'accès aux usagers, et d'autres produits et recouvrements tels que la vente de marchandises et de publicités, les revenus de concessions, les contributions et les recouvrements de dépenses.

La CCN constate ses produits lorsqu'il existe une preuve évidente qu'un accord est intervenu, que les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés, que le montant est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La CCN constate aussi des produits reportés lorsqu'ils sont perçus d'avance.

## **L. CRÉDITS PARLEMENTAIRES**

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et pour les subventions et contributions versées aux autres ordres de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires affectés à l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

## **M. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et charges d'exploitation de l'exercice. La provision pour le nettoyage environnemental, les avantages sociaux futurs, les expropriations foncières et échanges de terrains non réglés, la durée de vie utile prévue des immobilisations et les éventualités sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

## **3. REDRESSEMENT SUR L'EXERCICE ANTÉRIEUR**

La CCN a procédé au redressement de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 afin de modifier le traitement comptable relativement aux coûts de décontamination et de construction de certaines infrastructures qui ont été engagés dans le cadre du projet de réaménagement des plaines LeBreton. Les infrastructures dont les coûts totalisent 31,3 millions de dollars ont trait aux conduites principales d'eau, d'égouts sanitaires et pluviaux, aux coûts de réaménagement de la rue Booth ainsi qu'à la construction de la rue Wellington. Avant l'application de ces recommandations, la CCN capitalisait séparément ces coûts puisque les infrastructures devaient être cédées à la Ville d'Ottawa pour une valeur nominale de un dollar.

En vertu du nouveau traitement comptable, les coûts engagés au cours des deux exercices précédents pour la décontamination et la construction des infrastructures ont été affectés aux terrains des plaines LeBreton qu'elles desservent. À la suite de cette affectation, les tests de dépréciation effectués au cours des exercices antérieurs ont été révisés pour tous les terrains destinés à être vendus et, pour certains d'entre eux, leur valeur comptable excédait leur juste valeur. Par conséquent, les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2005 furent redressés pour refléter un montant additionnel de 9,3 millions de dollars comme charge d'exploitation au poste de réaménagement des plaines LeBreton, présenté à la note 11. Ainsi, les postes des immobilisations et de l'avoir du Canada au bilan au 31 mars 2005 ont été diminués de 9,3 millions de dollars alors que les charges d'exploitation à l'état des résultats ainsi que la perte nette à l'état des résultats et à l'état de l'avoir du Canada ont été augmentées du même montant. De plus, ce changement de traitement comptable a entraîné l'enregistrement d'une charge d'exploitation supplémentaire de 2,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2006. Cette charge se retrouve sous la rubrique réaménagement des plaines LeBreton à la note 11.

## 4. TRÉSORERIE, PLACEMENTS À COURT TERME ET PLACEMENTS À LONG TERME

La politique de la CCN est d'investir les excédents de trésorerie sous forme de certificats de placement garanti, d'acceptations bancaires, de billets garantis, de billets de trésorerie, de dépôts à terme et de titres du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement provincial. Ces types de placements sont achetés auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements et sont tous remboursables à court préavis.

### A. TRÉSORERIE

Au 31 mars 2006, en plus de 1,9 million de dollars (3,4 millions en 2005) d'encaisse, la trésorerie inclut des acceptations bancaires et des billets à terme au porteur totalisant 29,2 millions de dollars (51,8 millions en 2005) à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,7 p. 100 (2,6 p. 100 en 2005). La juste valeur de la trésorerie correspond approximativement à la valeur comptable du fait qu'elle est composée d'éléments à court terme.

### B. PLACEMENTS À COURT TERME

Au 31 mars 2006, les placements à court terme incluent des acceptations bancaires, des billets à terme au porteur et un billet à taux variable totalisant 89,4 millions de dollars (29,9 millions en 2005) à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,7 p. 100 (2,6 p. 100 en 2005) et ont, en moyenne, une durée de sept mois (cinq mois en 2005). La juste valeur de ces placements à court terme correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance imminente.

### C. PLACEMENTS À LONG TERME

Au 31 mars 2006, les placements à long terme incluent des obligations du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux totalisant 5,7 millions de dollars (8,4 millions en 2005) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,5 p. 100 (4,5 p. 100 en 2005). La juste valeur de ces placements est de 6,1 millions de dollars (8,9 millions en 2005).

### D. FONDS GARDÉS SÉPARÉMENT

La trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme totalisent 126,2 millions de dollars (93,6 millions en 2005). Les fonds suivants, au montant de 69,0 millions de dollars (46,4 millions en 2005), sont gardés séparément :

- i. des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 8 144 \$ (7 940 \$ en 2005);
- ii. des fonds de 3,6 millions de dollars (3,7 millions en 2005) pour la revitalisation de la rue Sparks, à Ottawa;
- iii. des fonds de 1,1 million de dollars (4,6 millions en 2005) pour la réfection des résidences officielles;
- iv. des fonds de 18,5 millions de dollars (15,9 millions en 2005) pour le réaménagement des plaines LeBreton;
- v. des fonds de 2,1 millions de dollars (2,1 millions en 2005) pour le réaménagement des terrains industriels situés sur la rive nord de la rivière des Outaouais;
- vi. des fonds de 43,7 millions de dollars (19,1 millions en 2005) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Au cours de l'exercice, les produits d'aliénation et d'intérêts ont totalisé 30,8 millions de dollars (5,9 millions en 2005) alors que les acquisitions et les dépenses d'aliénation ont été de 6,2 millions de dollars (8,1 millions en 2005).

## 5. DÉBITEURS À LONG TERME

Les débiteurs à long terme incluent la valeur actualisée des services à recevoir de 2,6 millions de dollars (2,8 millions en 2005) pour l'entretien de parcs et de routes de la CCN jusqu'en 2022. Ces services à recevoir sont amortis linéairement et sont enregistrés à la note 11 sous le poste biens et services. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable des débiteurs à long terme ne peut pas être recouvrée et qu'elle dépasse leur juste valeur. Durant l'exercice aucune perte de valeur ne fut constatée.

## 6. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	31 mars 2006					31 mars 2005	
	Terrains	Immeubles et infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
<b>TERRAINS, IMMEUBLES ET INFRASTRUCTURES<sup>1</sup></b>							Redressée (note 3)
Ceinture de verdure	27 945	33 773	–	61 718	26 457	35 261	37 282
Parc de la Gatineau	19 576	18 303	–	37 879	12 069	25 810	26 338
Promenades	35 367	116 919	–	152 286	68 757	83 529	85 422
Parcs	23 210	66 797	–	90 007	33 401	56 606	55 176
Ponts et voies d'accès	1 712	76 376	–	78 088	30 078	48 010	50 173
Lieux historiques	126	67 181	–	67 307	38 247	29 060	29 285
Installations de loisirs	19 277	23 423	–	42 700	15 386	27 314	28 118
Propriétés louées	83 107	67 587	–	150 694	34 993	115 701	115 122
Propriétés de développement	51 204	16 077	–	67 281	4 523	62 758	85 365
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	2 997	–	–	2 997	–	2 997	2 994
Immeubles d'administration et de services	4 478	18 402	–	22 880	11 996	10 884	10 638
	<b>268 999</b>	<b>504 838</b>	<b>–</b>	<b>773 837</b>	<b>275 907</b>	<b>497 930</b>	<b>525 913</b>
Moins : provision pour les cessions <sup>2</sup>	(1 838)	–	–	(1 838)	–	(1 838)	(1 838)
	<b>267 161</b>	<b>504 838</b>	<b>–</b>	<b>771 999</b>	<b>275 907</b>	<b>496 092</b>	<b>524 075</b>
<b>Améliorations locatives</b>	<b>–</b>	<b>15 434</b>	<b>–</b>	<b>15 434</b>	<b>6 872</b>	<b>8 562</b>	<b>10 740</b>
<b>MATÉRIEL</b>							
Matériel et outillage	–	–	11 070	11 070	8 641	2 429	1 263
Mobilier et matériel de bureau	–	–	4 095	4 095	4 061	34	81
Véhicules	–	–	1 434	1 434	1 068	366	390
Matériel informatique et de communications et logiciels	–	–	9 502	9 502	8 450	1 052	1 307
Antiquités et œuvres d'art							
Fonds Canadienne	–	–	6 051	6 051	–	6 051	5 446
Autres	–	–	1 797	1 797	–	1 797	1 797
	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>33 949</b>	<b>33 949</b>	<b>22 220</b>	<b>11 729</b>	<b>10 284</b>
<b>Total</b>	<b>267 161</b>	<b>520 272</b>	<b>33 949</b>	<b>821 382</b>	<b>304 999</b>	<b>516 383</b>	<b>545 099</b>

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 16,9 millions de dollars (33 millions en 2005) de travaux en cours.

Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec.

Il s'agit notamment des terrains à céder pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.

## 7. IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

Au 31 mars 2006, la CCN a identifié des immobilisations excédentaires ayant une valeur comptable nette de 29,5 millions de dollars (38,2 millions en 2005). Aucune de ces immobilisations (8,2 millions de dollars en 2005) ne satisfait aux critères d'immobilisations destinées à la vente.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, la CCN a aliéné des terrains d'une valeur comptable nette de 8,2 millions de dollars classés comme immobilisations destinées à la vente au 31 mars 2005. Des terrains ayant une valeur comptable nette de 0,2 million de dollars ont généré un gain net de 17,7 millions de dollars alors que des terrains ayant une valeur comptable nette de 8,0 millions de dollars ont généré une perte nette de 0,1 million de dollars. Ce gain et cette perte sont présentés à l'état des résultats sous le poste gain net sur aliénation d'immobilisations. Pour les terrains ayant généré une perte nette de 0,1 million de dollars durant l'exercice courant, une perte de valeur de 10,5 millions de dollars a été constatée à l'état des résultats redressé de l'exercice précédent et est incluse à la note 11 dans le poste de réaménagement des plaines LeBreton.

## 8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### A. RÉGIME DE RETRAITE

La CCN et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations de la CCN et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	(en milliers de dollars)	
	2006	2005
Cotisations de la CCN	3 886	3 686
Cotisations des employés	1 747	1 744

### B. AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La CCN paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. La CCN paie également des indemnités pour accidents de travail fondées selon des prestations établies par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. L'obligation au titre des indemnités constituées en vertu de ces régimes s'élève à 6,8 millions de dollars (6,4 millions en 2005) et est comprise dans le tableau qui suit.

Ces autres régimes d'avantages sociaux n'étant pas capitalisés, ils ne détiennent aucun actif et présentent un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs de la CCN et au moyen de ses autres sources de produits. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ces régimes sont les suivants :

	(en milliers de dollars)	
	2006	2005
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	6 437	6 053
Coût des services rendus au courant de l'exercice	823	729
Indemnités versées au cours de l'exercice	(469)	(345)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	<b>6 791</b>	<b>6 437</b>
Tranche à court terme	1 031	311
Tranche à long terme	5 760	6 126
	<b>6 791</b>	<b>6 437</b>

L'obligation pour les indemnités de départ et la charge de l'exercice sont établies par l'actuaire de la CCN selon des hypothèses fournies par la direction. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer l'obligation de la CCN touchent les taux d'actualisation, l'évolution future des salaires et la composition de la main-d'œuvre. Les hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité et de départ à la retraite proviennent de l'évaluation actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique au 31 mars 2002.

L'évaluation actuarielle la plus récente pour les indemnités de départ a été effectuée en date du 31 mars 2005. La prochaine évaluation sera en date du 31 mars 2009 ou avant si un changement au régime a une incidence significative sur l'obligation.

L'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail exclut les frais d'administration et elle est présentée selon une méthode actuarielle dont la valeur est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

## **9. PRODUITS DE LOCATION REPORTÉS**

Les produits de location reportés à long terme correspondent à la valeur actualisée des produits de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de baux de location de terrains. Ces produits de location reportés seront constatés en résultat sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2068. Durant l'exercice, des produits de location reportés de 227 761 \$ (352 761 \$ en 2005) furent constatés en résultat.

## **10. DÉFINITIONS ET OBJECTIFS DES SECTEURS**

Les activités de la CCN sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat et à la mission de la CCN ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

### **ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE**

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de transmission de divers messages et d'activités de rayonnement, et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

### **PLANIFICATION, DESIGN ET UTILISATION DU SOL**

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

### **GESTION DES BIENS IMMOBILIERS**

Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

### **SERVICES GÉNÉRAUX**

Favoriser une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services à tous les autres secteurs d'activités.

## 11. CHARGES D'EXPLOITATION

### RÉSUMÉ DES CHARGES VENTILÉES PAR CATÉGORIE :

	(en milliers de dollars)	
	2006	2005
		Redressé (note 3)
Salaires et avantages sociaux	38 516	37 178
Biens et services	51 588	50 083
Biens et services en nature	1 137	1 012
Paiements tenant lieu d'impôt foncier	10 622	10 472
Contributions <sup>1</sup>	3 194	2 847
Amortissement	18 260	17 830
Réaménagement des plaines LeBreton <sup>2</sup>	2 115	14 172
Perte de valeur des immobilisations	153	85
	<b>125 585</b>	<b>133 679</b>

1. Parmi les contributions totalisant 3,2 millions de dollars, la CCN a versé une contribution de 2,9 millions de dollars (2,7 millions en 2005) à la Ville de Gatineau pour le projet de réaménagement des boulevards Maisonneuve et Saint-Laurent, dans le secteur de Hull.

2. Ce poste représente l'excédent des coûts de réaménagement sur la juste valeur des terrains destinés à être vendus. Ces coûts incluent des frais d'aménagement et de décontamination en plus d'une juste part des frais engagés pour les infrastructures énumérées à la note 3 et qui ont été ou seront cédées à la Ville d'Ottawa pour une valeur nominale de un dollar.

## 12. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

	(en milliers de dollars)	
	2006	2005
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation reçus durant l'exercice	70 195	66 506
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations reçus durant l'exercice	22 898	33 263
Crédits parlementaires à recevoir à la fin de l'exercice	-	1 898
	<b>93 093</b>	<b>101 667</b>
Affectés comme suit :		
Crédits parlementaires constatés à l'état des résultats	70 195	68 404
Crédits parlementaires constatés à l'état de l'avoir du Canada	22 898	33 263
	<b>93 093</b>	<b>101 667</b>

### 13. ENGAGEMENTS

- a. La CCN a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 164,9 millions de dollars (153,9 millions en 2005) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2020. La CCN a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et de ses propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 32,4 millions de dollars (20,8 millions en 2005) ont été octroyés. Ces contrats comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2012. Finalement, la CCN s'est engagée envers la Ville de Gatineau à contribuer un montant de 7 millions de dollars au projet de réaménagement des boulevards Maisonneuve et Saint-Laurent, dans le secteur de Hull. Le solde de cet engagement, dont la CCN doit s'acquitter au cours des prochains exercices, se chiffre à 1,2 million de dollars.

Les paiements annuels minimaux dans le cadre de ces accords s'établissent approximativement comme suit pour les cinq prochains exercices :

(en milliers de dollars)	
2006-2007	20 113
2007-2008	13 060
2008-2009	10 537
2009-2010	10 346
2010-2011	12 449

- b. La CCN a conclu des ententes pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 6,5 millions de dollars (11,7 millions en 2005). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des trois prochains exercices.

### 14. ÉVENTUALITÉS

#### A. RÉCLAMATIONS

Des réclamations ont été déposées contre la CCN pour un montant net d'environ 9,0 millions de dollars (9,7 millions en 2005), cela exclut les intérêts et autres frais, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. En plus, la CCN a déposé une réclamation de 6,1 millions de dollars afin qu'une tierce partie soit tenue responsable du nettoyage environnemental d'une de ses propriétés. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la CCN est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

#### B. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la CCN a classé par ordre de priorité 1 512 sites qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 1 196 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies terminées à ce stade-ci, la CCN a enregistré un passif pour le nettoyage environnemental de 18,4 millions de dollars (24,8 millions en 2005). De plus, la CCN évalue à 318,8 millions de dollars (174,7 millions en 2005) l'éventualité non enregistrée aux états financiers. L'éventualité montre les coûts présumés et les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la CCN soit dans l'obligation de déboursier, ou il est peu probable que la CCN débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

## 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La CCN est apparentée, aux termes de la propriété commune, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la CCN effectue, dans le cours normal de ses activités, diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et à toutes entreprises. Des dépenses de 8,1 millions de dollars (7,0 millions en 2005) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations, et des produits de 10,1 millions de dollars (5,2 millions en 2005) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés. Finalement, les frais payés d'avance incluent 80 800 \$ (18 267 \$ en 2005) reliés à des apparentés.

Durant l'exercice, la CCN a transféré un terrain à une autre société d'État sur lequel le Musée canadien de la guerre a été construit. Ce transfert, pour lequel aucune contrepartie n'a été reçue, a été évalué à la valeur comptable du terrain et est présenté séparément à l'état de l'actif du Canada.

## 16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En plus de ce qui est déjà décrit à la note 4 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

## 17. RECOUVREMENT DE TAXES À LA CONSOMMATION

Au cours de l'exercice, la CCN a effectué un examen de ses taxes à la consommation. Comme suite à cet examen, la CCN a modifié sa méthode de calcul de ses crédits de taxes sur les intrants et a pu recouvrer un montant net de 5,7 millions de dollars relativement à des réclamations couvrant les quatre derniers exercices. Des montants de 3,0 millions et de 2,7 millions de dollars ont été inscrits respectivement en déduction des charges d'exploitation de l'exercice et du coût des immobilisations. Ce changement de méthode a aussi permis à la CCN de recouvrer pour l'exercice courant 933 000 \$ et 460 000 \$ reliés respectivement aux charges et aux immobilisations. L'effet sur les charges d'exploitation des exercices futurs sera sensiblement le même que celui de l'exercice courant alors que pour les immobilisations, l'effet dépendra du montant des acquisitions et des améliorations engagées au cours de ces exercices.

## 18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 5 mai 2006, la CCN s'est engagée publiquement à verser à la Ville de Gatineau une somme additionnelle de 10 millions de dollars pour la réalisation d'un projet conjoint de revitalisation des rives de la rivière des Outaouais. Cette somme vient s'ajouter à la contribution de 6,05 millions de dollars faite en 1996 pour ce projet. À la date de parution des états financiers, l'entente entre les deux parties n'avait pas encore été signée.

## 19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# Annexe I

Conseil d'administration et comités de la CCN  
Du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Président

Marcel Beaudry, Gatineau (Québec)  
Deuxième mandat — du 2 septembre 1999 au 1<sup>er</sup> septembre 2006  
Président de la CCN depuis 1992;  
élu maire de Hull en 1991; auparavant, avocat à Gatineau, au Québec, alliant la pratique du droit à des opérations dans les domaines de la construction et de la promotion immobilière.

### Vice-présidente

\*Heather Chiasson, Ottawa (Ontario)  
Deuxième mandat — du 22 octobre 2002 au 21 octobre 2005  
Professionnelle de la santé et membre du conseil d'administration de plusieurs organismes artistiques; participe à diverses activités nationales de collecte de fonds.

## MEMBRES DU CONSEIL

Jagtar Bains, Victoria  
(Colombie-Britannique)  
Premier mandat — du 2 juin 2005 au 1<sup>er</sup> juin 2008  
Coordonnateur de l'aménagement pour la Corporation of the District of Saanich; bénévole pour l'Association culturelle Inde-Canada de Victoria et pour le temple sikh de Victoria.

\*Jacques Carrière, Gatineau (Québec)  
Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005  
Comptable agréé, associé retraité de Raymond Chabot Grant Thornton.

Claudia Chowanec, Ottawa (Ontario)  
Deuxième mandat — du 15 novembre 2005 au 14 novembre 2007  
Présidente de PRECEPT, cabinet de gestion et d'experts-conseils en ressources humaines; coprésidente de la campagne de financement du Musée canadien de la nature.

Harry T. Doyle, Lower Coverdale  
(Nouveau-Brunswick)  
Premier mandat — du 22 août 2003 au 21 août 2006  
Consultant en relations publiques et en communications et président de H.T. Doyle and Associates; ancien député provincial et ministre du Nouveau-Brunswick.

Allison A. Fisher, Ottawa (Ontario)  
Premier mandat — du 15 novembre 2005 au 14 novembre 2007  
Directrice générale du Centre de santé Wabano pour les Autochtones; s'est concentrée sur des questions comme la santé et le bien-être des Autochtones ou encore les jeunes détenus; a fait partie de plusieurs comités et organismes sans but lucratif favorisant l'industrie et les arts autochtones nationaux et internationaux.

Anne Fry, Edmonton (Alberta)  
Deuxième mandat — du 27 octobre 2005 au 26 octobre 2008  
Courtière en immeubles et membre de l'Edmonton Medallion Club, constitué des courtiers faisant partie des 5 p. 100 les meilleurs de leur domaine; ancienne directrice d'une succursale de la Banque Toronto-Dominion (première femme à occuper ce poste en Alberta).

\*Robert Guibord, TP, ATG,  
Ottawa (Ontario)  
Premier mandat — du 25 janvier 2003 au 24 janvier 2006  
Président de Les Conceptions & Développements Projek Inc.; vaste expérience de la gestion de projets à titre de technologue en architecture; président-fondateur de la Chambre de commerce de Cumberland/Orléans.

\*Michael E. Kusner, Gormley (Ontario)  
Deuxième mandat — du 18 mars 2001 au 17 mars 2004  
Architecte, planificateur urbain et régional, Kusner Consultants Ltd.; ancien maître de conférences à la London Polytechnic, de Londres; fondateur de l'école d'urbanisme et professeur à l'Université Ryerson, de Toronto.

\*Marcel Legault, Vaudreuil-Dorion  
(Québec)  
Premier mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005  
Président de Marcel D. Legault Consultants Inc.; ingénieur possédant une vaste expérience dans les secteurs du bâtiment, de l'énergie, des transports et des services urbains.

Frieda Martselos, Fort Smith  
(Territoires du Nord-Ouest)  
Premier mandat — du 9 juin 2005 au 8 juin 2008  
Femme d'affaires et intervenante active dans les Territoires du Nord-Ouest; a effectué des collectes de fonds pour divers organismes et a été membre de nombreux conseils d'administration, comme ceux de la commission de la santé de Fort Smith, du collège Aurora, de la chambre de commerce de Fort Smith et de la chambre de commerce des Territoires du Nord-Ouest.

\*François Pichard, Gatineau (Québec)  
Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005  
Partenaire, Raymond Chabot Grant Thornton; membre de divers conseils d'administration, dont celui de l'Aéroport international d'Ottawa et du club de hockey Les Olympiques de Gatineau.

\*Irving Schwartz, Sydney (Nouvelle-Écosse)  
Deuxième mandat — du 30 novembre 1999 au 29 novembre 2002  
Président-fondateur de Schwartz and Company Ltd. (commerce de détail spécialisé en ameublement); président-fondateur du Canadian International Demining Centre (qui œuvre en Afrique et en Europe); Officier de l'Ordre du Canada.

James Yamashita, Winnipeg (Manitoba)  
Premier mandat — du 29 août 2005 au 28 août 2008  
Architecte et fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada; administrateur des installations agréé, membre de plusieurs associations provinciales d'architectes, et membre de nombreux conseils et comités dans les domaines de l'architecture et de l'administration des installations.

*\* Malgré la fin de leur mandat, ces membres participent encore activement aux travaux du conseil d'administration dans l'attente du renouvellement de leur mandat ou de la nomination de leur successeur.*

#### **Participation partielle de membres du Conseil au cours de l'année (du fait de la nomination d'un successeur)**

Eric A. Denhoff, Victoria (Colombie-Britannique)  
Premier mandat — du 16 janvier 2002 au 15 janvier 2005  
Participation prend fin le 1<sup>er</sup> juin 2005  
Président de la société Western Executive Selection Inc.; a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, dont celui de président du conseil de développement de la Colombie-Britannique pour la firme SNC-Lavalin, de président-directeur général par intérim de B.C. Transit et de sous-ministre des Affaires autochtones de la Colombie-Britannique.

Roland des Groseilliers, Ottawa (Ontario)  
Deuxième mandat — du 12 janvier 2001 au 11 janvier 2004  
Participation prend fin le 14 novembre 2005  
Optométriste; président de l'Ottawa Society of Optometrists, de l'Ontario Association of Optometrists, de l'Association canadienne des optométristes et du World Council of Optometry.

Ruth Carol Feldman, Winnipeg (Manitoba)  
Deuxième mandat — du 10 mars 2001 au 9 mars 2004  
Participation prend fin le 28 août 2005  
Associée de la vente de biens immobiliers chez Royal LePage et membre du Winnipeg Real Estate Board.

Ruth A. Spence, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2003  
Participation prend fin le 8 juin 2005  
Présidente du conseil des services de santé et des services sociaux de Yellowknife et de son comité consultatif; ancienne directrice exécutive du YWCA de Yellowknife; ancienne conseillère municipale de Yellowknife.

#### **COMITÉ DIRECTEUR**

##### **Président**

Marcel Beaudry

##### **Vice-présidente**

Heather Chiasson

##### **Membres**

Ruth Carol Feldman

Anne Fry

François Pichard

Irving Schwartz

#### **COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION**

##### **Président**

Irving Schwartz

##### **Membres**

Jacques Carrière

Claudia Chowanec

Ruth Carol Feldman

Robert Guibord

François Pichard

##### **Membre d'office**

Marcel Beaudry

#### **COMITÉ D'EXAMEN DES TRAITEMENTS**

##### **Président**

Jacques Carrière

##### **Membres**

Roland des Groseilliers

Ruth Carol Feldman

Irving Schwartz

#### **COMITÉ DE NOMINATION**

##### **Présidente**

Heather Chiasson

##### **Membres**

Claudia Chowanec

Eric Denhoff

Denis Désautels

Robert Guibord

##### **Membre d'office**

Marcel Beaudry

#### **COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS, DU MARKETING ET DE LA PROGRAMMATION**

##### **Président**

Chad Gaffield, Ottawa (Ontario)

Professeur d'histoire et directeur-fondateur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université d'Ottawa; chercheur de l'année en 1995 et prix d'excellence en enseignement en 2002; ancien président de la Fédération canadienne des sciences humaines et des sciences sociales et de la Société historique du Canada.

##### **Vice-président**

Duncan McKie, Toronto (Ontario)

Président de POLLARA Inc., la plus grande entreprise de recherche en marketing et de recherche sur l'opinion publique qui appartienne à des intérêts canadiens; expert en étude d'audience et en approches stratégiques de l'élaboration de produits médiatiques; a travaillé pour la CBC et TVOntario.

##### **Membres**

Jean-Pierre Arvisais, Blainville (Québec)

Ancien président du conseil et président de PNMD Communications (BBDO Montréal); ancien membre du conseil d'administration de BBDO North-America; vice-président du Congrès canadien de la publicité; président de l'Association des agences de publicité du Québec.

Heather MacLellan, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Sous-ministre adjointe du Patrimoine culturel au ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de Terre-Neuve-et-Labrador; ancienne directrice du Marketing et chef des Services aux visiteurs à Parcs Canada.

Raj Nigam, Edmonton (Alberta)  
Chargé de programmation au Francis Winspear Centre for Music; ancien administrateur des festivals pour l'Edmonton Heritage Festival Association, le Festival of the Worlds, et une diversité de séries de concerts et de festivals. Percussionniste de l'Orchestre symphonique d'Edmonton.

Pauline Rafferty, Victoria (Colombie-Britannique)  
Chef de la direction du Royal British Columbia Museum; diplômée en archéologie et membre de l'Oak Bay Board of Variance, du conseil d'administration de l'Heritage Society et du comité consultatif de la Faculté des affaires de l'Université de Victoria.

Kevin Shea, Toronto (Ontario)  
Directeur de SheaChez Inc., société de gestion des communications; ex-président et chef de la direction de Global Television Network, de YTV Canada Inc. et d'Atlantis Communications Inc; ancien président du Conseil télévision de l'Association canadienne des radiodiffuseurs; président d'honneur du bal de cristal de l'organisme Reach for the Rainbow (prix de distinction en 1997).

Henry Storgaard, Ottawa (Ontario)  
Premier vice-président et directeur général d'APCO Worldwide; a été membre du conseil d'administration d'Opera Lyra, du Festival canadien des tulipes, de l'American Marketing Association et de l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement.

#### **Membres de la Commission**

Roland des Groseilliers  
Eric A. Denhoff  
Harry Doyle

#### **Membre d'office**

Marcel Beaudry

## **COMITÉ CONSULTATIF DE L'URBANISME, DU DESIGN ET DE L'IMMOBILIER**

### **Président**

Larry Beasley, Vancouver (Colombie-Britannique)  
Codirecteur de l'urbanisme et directeur de la planification urbaine actuelle à la Ville de Vancouver; professeur auxiliaire à l'Université de la Colombie-Britannique; diplômé en géographie, en sciences politiques et en urbanisme; reconnu pour son œuvre par les Nations Unies en 1996.

### **Vice-président**

Claude Provencher, Montréal (Québec)  
Partenaire fondateur et concepteur principal de Provencher Roy + Associés architectes, de Montréal; réalisations reconnues par plusieurs prix et distinctions, dont un prix d'excellence de la revue Canadian Architect; conférencier invité à de nombreux colloques sur l'architecture et l'urbanisme.

### **Membres**

Paul J. Bedford, Toronto (Ontario)  
Nommé le 2 novembre 2005  
Conseiller urbain notoire et planificateur urbain en chef de la ville de Toronto à la retraite; membre et fellow de l'Institut canadien des urbanistes; professeur auxiliaire aux écoles d'urbanisme de l'université de Toronto et de l'université Ryerson; membre du comité d'examen de l'esthétique urbaine pour la société torontoise de revitalisation de la rive; membre de l'Institut urbain du Canada.

Peter Busby, Vancouver (Colombie-Britannique)  
Associé principal de Busby Perkins + Will Architects, cabinet reconnu pour l'excellence de sa conception et son rôle de chef de file dans la conception de bâtiments durables. Les projets actuels au Canada, en Europe, aux États-Unis et en Chine vont de la planification de collectivités durables à la conception de l'architecture de grands projets d'aménagement commercial.

Lise Cormier, Montréal (Québec)  
Vice-présidente exécutive et directrice générale de Mosaïcultures internationales de Montréal; présidente du Comité international de Mosaïculture; directrice du Service des parcs, des jardins et des espaces verts de la Ville de Montréal; présidente du conseil d'administration de la Société du parc des Îles, à Montréal; récipiendaire de la médaille d'or de la Massachusetts Horticultural Society.

William R. Green, Montréal (Québec)  
Fin de mandat le 1<sup>er</sup> novembre 2005  
Vice-président directeur d'Intrawest pour le Canada; ancien président de la Fondation de l'hôpital de Sainte-Agathe, de l'Assemblée des gouverneurs de l'école Arundel et de l'Ottawa Harvard Business School Association.

Marc Letellier, Québec (Québec)  
Partenaire de Gagnon, Letellier, Cyr, architectes, lauréat de prix d'excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada et de l'Ordre des architectes du Québec; organisateur des célébrations de la fête du Canada au Québec.

Brian MacKay-Lyons, Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Propriétaire de son propre cabinet, Brian MacKay-Lyons Architecture Urban Design, dont les réalisations ont été reconnues par une soixantaine de prix, dont cinq Médailles du Gouverneur général; professeur à l'Université Dalhousie; titulaire de la chaire d'architecture Max Fischer à l'Université du Michigan.

Lawrence R. Paterson, Okotoks (Alberta)  
Président de Paterson Design Group Inc.; plus de 30 ans d'expérience comme consultant dans l'Ouest et le Nord du Canada, avec un accent sur des projets commerciaux, institutionnels et relatifs aux transports; ancien président de l'Alberta Association of Landscape Architects et de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

Donald Schmitt, Toronto (Ontario)  
Associé principal de Diamond and Schmitt Architects Inc., lauréat de plus de 90 prix, dont cinq Médailles du Gouverneur général; professeur à l'Université Dalhousie; ancien professeur à l'Université de Toronto; fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada; membre du conseil d'administration de la Canadian Art Foundation.

David Witty, Winnipeg (Manitoba)  
Doyen de la Faculté d'architecture à l'Université du Manitoba; urbaniste et concepteur d'urbanisme ayant participé à divers projets dans l'Ouest et le Nord du Canada; fellow de l'Institut canadien des urbanistes; membre de l'Institut royal d'architecture du Canada.

#### **Membres de la Commission**

Michael E. Kusner  
Marcel Legault

#### **Membre d'office**

Marcel Beaudry

#### **COMITÉ CONSULTATIF SUR LES RÉSIDENCES OFFICIELLES DU CANADA**

##### **Présidente**

Julia Reitman, Montréal (Québec)  
Présidente de plusieurs organismes caritatifs au cours des 16 dernières années.

##### **Vice-président**

Daniel Brisset, Montréal (Québec)  
Designer d'intérieur possédant plus de 25 ans d'expérience dans le domaine du design résidentiel et d'entreprise.

##### **Membres**

J. André Perrier, Gatineau (Québec)  
Conseiller du président du Sénat; ancien sous-ministre adjoint de Travaux publics Canada.

Jean-François Sauvé, Montréal (Québec)  
Directeur général adjoint de Pictet Canada S.E.C.; président de la Fondation Jeanne Sauvé; ancien directeur des Services bancaires d'investissement chez Scotia Capitaux.

Edna A. Hall, St. John's  
(Terre-Neuve-et-Labrador)  
Directrice du Patrimoine canadien pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador; auparavant, directrice de district pour Parcs Canada, d'abord à l'Île-du-Prince-Édouard, puis à Terre-Neuve.

#### **Membres de la Commission**

Anne Fry  
Ruth A. Spence

#### **Membre d'office**

Marcel Beaudry

#### **FONDS CANADIANA**

##### **Président**

Paul LaBarge, Ottawa (Ontario)  
Président du Fonds Canadiana en 2001; partenaire-fondateur du cabinet d'avocats LaBarge Weinstein; bénévole pour plusieurs initiatives nationales du secteur de la technologie.

##### **Vice-présidente**

Agnes Benidickson, Ottawa (Ontario)  
Vice-présidente du Fonds Canadiana en 1995; première femme élue chancelier de l'Université Queen's; membre du conseil d'administration de James Richardson and Sons Limited; membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre de l'Ontario.

##### **Membres**

Marian Bradshaw, Toronto (Ontario)  
Coprésidente du Comité des acquisitions; autorité reconnue dans les domaines des antiquités et des beaux-arts et dans des domaines connexes.

Diane Campbell, Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Présidente et chef de la direction, Berkeley Holdings Limited; présidente, Dicam Management Limited; membre du conseil d'administration de Maritime Digital Colour Inc.

Claire Gohier, Montréal (Québec)  
Avocate et bénévole communautaire; œuvre actuellement au sein de divers organismes sans but lucratif et de divers organismes caritatifs.

Catherine Graham, Toronto (Ontario)  
Bénévole à Toronto; études à l'Université McGill et à l'Université de Toronto.

John Perlin, St. John's  
(Terre-Neuve-et-Labrador)  
Auteur et éditeur accompli; membre de nombreux organismes provinciaux et nationaux; membre de l'Ordre du Canada et Compagnon de l'Ordre de Victoria.

Gerald Pittman, Calgary (Alberta)  
Avocat; membre bénévole de plusieurs organismes voués à l'histoire et aux arts.

Raymond Protti, Toronto (Ontario)  
Président et chef de la direction de l'Association des banquiers canadiens; chef de la direction de l'Institut des banquiers canadiens; carrière de plus de 25 ans dans la fonction publique; M.A. en économie de l'Université de l'Alberta.

Douglas Richardson, Saskatoon  
(Saskatchewan)  
Associé et président du conseil d'administration d'un des cabinets d'avocats les plus grands et les plus anciens de la Saskatchewan; administrateur de plusieurs entreprises; vaste expérience de la collecte de fonds pour des organismes caritatifs.

Joan Richardson, Winnipeg (Manitoba)  
Bénévole communautaire; diplômée de l'Université du Manitoba; titulaire de postes au sein du conseil d'administration de plusieurs organismes.

Harriet C. Meacher, Charlottetown  
(Île-du-Prince-Édouard)  
Bénévole communautaire; membre de nombreux organismes du domaine artistique.

Julie McKenna, Moncton  
(Nouveau-Brunswick)  
Femme d'affaires du Nouveau-Brunswick qui administre des entreprises familiales, dont Glenwood, qui fabrique des armoires de cuisine; joue un rôle très actif dans la sensibilisation au cancer du sein et dans des collectes de fonds.

Fei Wong, Vancouver  
(Colombie-Britannique)  
Bénévole communautaire, diplômée de l'Université de Colombie-Britannique; soutient très activement le monde des arts; expérience approfondie des collectes de fonds pour les organismes caritatifs.

# Annexe II

## Partenaires et commanditaires

La réussite des programmes et des activités de la Commission de la capitale nationale (CCN) dépend du soutien et des contributions de nombreux partenaires et commanditaires. Au cours des dix dernières années, la CCN a profité d'un solide réseau de collaborateurs. Elle saisit l'occasion pour reconnaître et remercier les organismes dont la liste suit et qui ont permis l'organisation de programmes et d'activités en 2005-2006.

### PARTENAIRES DE LA CCN

Administration du tourisme  
et des congrès d'Ottawa (ATCO)  
Affaires indiennes et du Nord Canada  
Agence canadienne de développement  
international  
Agence spatiale canadienne  
Ambulance Saint-Jean  
Ambulance Saint-Jean du Canada —  
Conseil du district fédéral  
Anciens Combattants Canada  
Arnprior and District Museum  
Art on Ice  
Association des centres de ski du Québec  
Banque du Canada  
Bibliothèque du Parlement  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bureau du Conseil privé  
Bureau du Secrétaire  
de la gouverneure générale  
CanWest Media Works Publications Inc.  
Centre de recherches sur  
les communications Canada  
Centre national des Arts  
Chambre des communes  
CHIN International Radio & Television  
Club Kiwanis d'Ottawa  
Club Optimiste de Hammond Inc.  
Club Rotary d'Ottawa  
Clubs Kin du Canada  
Commission des lieux et monuments  
historiques du Canada  
Congrès du travail du Canada  
Conseil des Arts du Canada  
Conseil national de recherches du Canada  
Cour suprême du Canada  
Croix-Rouge canadienne  
Eau Vive

Festival canadien des tulipes  
Festival international d'animation  
d'Ottawa  
Fondation canadienne des pompiers  
morts en service  
Fondation des Valeureux  
Galerie SAW  
Gendarmerie royale du Canada  
Guides du Canada  
Heritage House Museum  
Keskinada Loppet  
Légion royale canadienne  
Ministère de la Défense nationale  
et des Forces canadiennes  
Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international  
Ministère du Patrimoine canadien  
Ministère du Tourisme  
et des Loisirs de l'Ontario  
Monnaie royale canadienne  
Musée Bytown  
Musée canadien de la guerre  
Musée canadien de la nature  
Musée canadien de la photographie  
contemporaine  
Musée canadien des civilisations  
Musée canadien du ski  
Musée de l'agriculture du Canada —  
Ferme expérimentale centrale  
Musée de l'aviation du Canada  
Musée de la monnaie  
de la Banque du Canada  
Musée des beaux-arts du Canada  
Musée canadien des enfants  
Musée des sciences et de la technologie  
du Canada  
OC Transpo  
Office national du film du Canada

Orillia Museum of Art and History  
Ottawa Valley Weavers' and Spinners' Guild  
Parcs Canada  
Penetanguishene Centennial Museum  
and Archives  
Rick Hansen Man in Motion Foundation  
Rideau Hall  
Right to Play, Inc.  
Scouts du Canada  
Secrétariat pour l'examen d'Air India  
Sénat du Canada  
Service de police d'Ottawa  
Service de police de Gatineau  
Service des incendies d'Ottawa  
Services d'urgence d'Ottawa  
Shania Twain Centre  
Société de transport de l'Outaouais  
Société des sculptures sur glace  
d'Ottawa-Hull  
Société Radio-Canada  
The Globe and Mail  
Tourisme Outaouais  
Travaux publics et Services  
gouvernementaux Canada  
Tribune de la presse parlementaire  
canadienne  
Turtle Island Tourism Company  
Ville d'Ottawa  
Ville de Gatineau  
Zone d'améliorations commerciales  
(ZAC) du marché By  
Zone3sports

## **SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES DE LA CCN**

Agence de soutien du personnel  
des Forces canadiennes  
Alcatel Canada Inc.  
Banque Amex du Canada /  
American Express Company  
Casino du Lac-Leamy — Loto-Québec  
Centre Rideau  
Clarica — Financière Sun Life Canada  
Enbridge Gas Distribution  
Financière Sun Life Canada  
Fuji Photo Film Canada Inc.  
Giant Tiger Stores Limited  
Hbc — Compagnie de la Baie d'Hudson  
Honda Canada Ltée  
McCain Foods Limited  
Natrel  
Nestlé Canada Inc.  
Ombrelle Canada  
Pizza Pizza Ltd.  
Producteurs de poulet du Canada  
Rogers Communications Inc.  
Shell Canada Limited  
Silhouette Smoothie de Danone Canada  
Société Canadian Tire  
Société canadienne des postes  
Société du groupe d'embouteillage Pepsi  
(Canada)  
Southbank Dodge Chrysler Jeep  
Sport Maska Inc. — CCM  
Starbucks Coffee Canada  
Télétoon Canada Inc.  
The Family Channel  
VIA Rail Canada  
Vins Philippe Dandurand —  
Mouton Cadet  
Xbox Presents Much Unleashed  
ZIM Corporation

## **HÔTELS ET RESTAURANTS COMMANDITAIRES DE LA CCN**

Albert at Bay Suite Hotel  
ARC THE.HOTEL  
BeaverTails Canada Inc.  
Best Western — Hôtel Jacques Cartier  
Best Western — Victoria Park Suites  
Bistro 115  
Blue Cactus Bar & Grill  
Bostonian Executive Suites  
Buffalo Charlie's II Bar & Grill  
Café Baci  
Café M  
Capital Hill Hotel & Suites  
Cartier Place Suite Hotel  
Chez Fatima  
Chez Le Thai  
Chimo Hotel  
Coasters Seafood Grill

Cora's Breakfast and Lunch  
Courtyard Restaurant  
Crown Plaza Ottawa  
D'Arcy McGee's Irish Pub  
Dancing Mermaid  
Delta Ottawa Hotel & Suites  
Earl of Sussex Pub  
Elephant & Castle Pub and Restaurant  
Embassy Hotel & Suites  
Embassy West Hotel Conference Centre  
Empire Grill  
Excellent Eateries Group  
Fairmont Château Laurier  
Fat Tuesdays New Orleans Experience  
Fleur de Sel  
Foundation Restaurant  
Four Points by / par Sheraton  
Highlander Pub  
Hilton Lac-Leamy  
Holiday Inn Hotel and Suites Ottawa  
Holiday Inn Plaza La Chaudière  
Gatineau-Ottawa  
Hôtel Les Suites d'Ottawa  
Hôtel Lord Elgin  
Il Piccolino Ristorante  
Il Primo Ristorante  
Le « French Quarter »  
Le Bop Café Aubry  
Le café du Faubourg  
Le Westin Ottawa  
Luxe Bistro  
Mamma Grazzi's  
Marriott Residence Inn  
Maxwell's Bistro & Club  
Mayflower Restaurant & Pub  
Mayflower II Restaurant & Pub  
Métropolitain Brasserie Restaurant  
Minto Place Suite Hotel  
Monterey Inn Conference Centre  
Noah's Restaurant & Catering  
Novotel Ottawa  
Oregano's Pasta Market  
Ottawa Marriot  
Par-fyum  
Piz'za-za  
Prime 360  
Quality Hotel  
Radisson Hotel Ottawa —  
Colline du Parlement  
Relais Château Cartier  
Sheraton Ottawa Hotel  
The Black Bear Pub  
The Fish Market Restaurant  
The Keg Steakhouse & Bar  
Tucker's Market Place  
Vineyards Wine Bar Bistro  
Vittoria Trattoria

## **LES AMIS DE LA PATINOIRE DU CANAL RIDEAU DE LA CCN Diamant**

Le Westin Ottawa  
Les Producteurs de poulet du Canada  
Université d'Ottawa  
Viking Rideau Corporation

### **Or**

Acc-Par Systems  
Aqua Terre Solutions Inc.  
Arnon Corporation  
Blackline Systems Corporation  
Cartier Place Suite Hotel  
Dessau-Soprin inc.  
Dufresne Piling Company (1967) Ltd.  
Hôtel Les Suites d'Ottawa  
Johnsons Business Interiors  
KPMG MSLP  
Latcon Ltd.  
Les Restaurations NOVATECH Inc.  
Quality Hotel Ottawa  
Ron Engineering and Construction  
(Eastern) Ltd.  
Sheraton Ottawa Hotel  
Sign Source Inc.

# Glossaire

## **Cadre de planification de la capitale**

Les plans d'aménagement sont classés par ordre de priorité afin de guider les opérations immobilières de la CCN et des ministères et autres organismes fédéraux dans la RCC. Les plans tiennent compte du mandat de la CCN et de tout autre ministère fédéral responsable de biens immobiliers dans la zone visée, des plans déjà approuvés (p. ex., les plans directeur et de secteur), de considérations sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans régionaux ou locaux officiels.

**Évaluation environnementale** Outil de planification reconnu dans le monde entier et conçu pour déterminer, prévoir, interpréter et faire connaître les répercussions de l'exécution d'une proposition sur la santé humaine et le bien-être de l'écosystème dont dépend la survie humaine. L'évaluation environnementale permet de prendre des décisions en étant bien au fait de leurs conséquences.

## **Évaluation environnementale de site**

Processus systématique comprenant des études, des services et des enquêtes visant à planifier, à gérer et à diriger des activités d'évaluation, de désaffectation et de nettoyage.

## **Fonds d'acquisition et d'aliénation**

Fonds pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Le fonds inclut les produits d'aliénation et les revenus d'intérêts ainsi que les dépenses d'acquisitions et d'aliénations.

**Gouverneur en conseil** Le Gouverneur général du Canada qui agit sur avis conforme du Conseil privé de la Reine pour le Canada (c'est-à-dire le Cabinet).

**Loi sur l'accès à l'information** Loi donnant aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada le droit d'examiner des dossiers ou d'obtenir des copies de dossiers conservés par des institutions fédérales (y compris le Conseil des Arts du Canada).

**Loi sur la protection des renseignements personnels** Loi fédérale qui protège la vie privée des particuliers et les renseignements personnels que des institutions gouvernementales conservent à leur sujet. La Loi donne aussi aux particuliers le droit d'accéder à ces renseignements.

**Masse des terrains d'intérêt national (MTIN)** Terrains essentiels au caractère à long terme de la capitale selon quatre fonctions fondamentales : politique, symbolique, culturelle et administrative, et qui sont destinés à être détenus à perpétuité par la CCN.

**Paiements tenant lieu d'impôts fonciers (PTLIF)** Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités, aux provinces et aux autres organismes exerçant des fonctions d'administration locale et levant des impôts fonciers.

**Plan directeur** Schéma d'aménagement approuvé par la Commission, dans lequel on précise les orientations et les stratégies stipulées dans le Plan de la capitale du Canada. Le plan contient les grands objectifs, les politiques et les stratégies générales d'aménagement et d'utilisation des terrains, y compris un système de zonage, l'aménagement des terrains et les possibilités de programmes à l'intention des visiteurs, visant l'ensemble des terrains fédéraux situés dans la RCC (p. ex., la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les terrains urbains).

**Plan d'entreprise** Document découlant d'une analyse approfondie de la CCN et de son environnement par les cadres supérieurs et la Commission. Le plan fait un lien entre les enjeux principaux auxquels fait face la CCN et ses objectifs et ses stratégies. Il identifie les indicateurs de rendement qui représentent des points de références pour examiner les réalisations.

**Plan de secteur** Schéma d'aménagement d'un secteur géographique restreint, approuvé par le comité directeur de la CCN, dans lequel on précise les thèmes généraux, les objectifs, les politiques et les stratégies du plan directeur. Ce plan interprète précisément les zonages et peut traiter notamment du développement à long terme, de l'environnement, de la circulation, du patrimoine et des objectifs liés aux visiteurs. Le plan de secteur fournit le cadre permettant de simplifier la gestion et de résoudre des questions de planification particulières; il donne aussi des orientations générales d'application.

**Propriétés excédentaires** Biens immobiliers qui ne font pas partie de la masse des terrains d'intérêt national et qui sont non essentiels à l'accomplissement du mandat de la CCN.

## **RCC (Région de la capitale du Canada)**

Siège du gouvernement du Canada et ses alentours, plus particulièrement définis dans la *Loi sur la capitale nationale* comme un territoire comprenant une partie des provinces de l'Ontario et de Québec et s'étendant sur environ 4 715 km<sup>2</sup>.

**Région de la capitale nationale (RCN)**  
Voir RCC